

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE CONJOINTE RELATIVE À
LA FIXATION DE TAUX DE RENDEMENT
ET DE STRUCTURES DE CAPITAL

DOSSIER : R-4156-2021 PHASE 2

RÉGISSEURS : M. JOCELIN DUMAS, président
Me LISE DUQUETTE
Mme ESTHER FALARDEAU

AUDIENCE DU 13 JUIN 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 1

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me LOUIS LEGAULT
Me AMÉLIE CARDINAL
avocats de la Régie

DEMANDERESSES :

Me MARIE-PIER CLOUTIER
Me PATRICK OUELLET
avocats d'Énergir

Me ADINA GEORGESCU
avocate de Gazifère et de Intragaz

INTERVENANTS :

Me PAULE HAMELIN
avocate de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me STEVE CADRIN
avocat de l'Association hôtellerie Québec et de
l'Association restauration Québec (AHQ-ARQ);

Me ANDRÉ TURMEL
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI);

Me ÉRIC McDEVITT DAVID
avocat de Option consommateurs (OC).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES ENGAGEMENTS	4
PRÉLIMINAIRES	5
PREUVE DES DEMANDERESSES - Panel 1	
ÉRIC LACHANCE	
JEAN-BENOÎT TRAHAN	
ROCK MAROIS	
INTERROGÉS PAR Me PATRICK OUELLET	13
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL	22
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN	63
INTERROGÉS PAR LA FORMATION	102
PREUVE DES DEMANDERESSES - Panel 2 - Étude portant sur les risques d'affaires gazières au Québec	
JEAN-PIERRE LESSARD	
INTERROGÉ PAR Me ADINA GEORGESCU	109
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN	132
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PAULE HAMELIN	157
INTERROGÉ PAR LA FORMATION	178

LISTE DES ENGAGEMENTS

		<u>PAGE</u>
E-1 (EGI)	Confirmer si à la page 29 du rapport d'Aviseo on devrait lire sept cent dix-neuf gigawattheures (719 GWh) et non pas mégawattheures (demandé par AHQ-ARQ)	154

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième
2 (13e) jour du mois de juin :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du treize (13) juin
8 deux mille vingt-deux (2022) par visioconférence.
9 Dossier R-4156-2021 Phase 2 : Demande conjointe
10 relative à la fixation de taux de rendement et de
11 structures de capital.

12 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont
13 monsieur Jocelin Dumas, président de la formation,
14 de même que maître Lise Duquette et madame Esther
15 Falardeau.

16 Les avocats de la Régie sont maître Louis Legault
17 et maître Amélie Cardinal.

18 Les demanderesses sont :

19 Énergir représentée par maître Marie-Pier Cloutier
20 et maître Patrick Ouellet;

21 Gazifère et Intragaz toutes deux représentées par
22 maître Adina Georgescu.

23 Les intervenants qui participent à la présente
24 audience sont :

25 Association des consommateurs industriels de gaz

1 représentée par maître Paule Hamelin;
2 Association hôtellerie Québec et Association
3 restauration Québec représentées par maître Steve
4 Cadrin;
5 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
6 représentée par maître André Turmel;
7 Option consommateurs représentée par maître Éric
8 McDevitt David.

9 Nous demandons aux participants de bien
10 vouloir s'identifier à chacune de leurs
11 interventions pour les fins de l'enregistrement.
12 Merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Bonjour à tous et toutes. Merci, Madame St-Cyr. Il
15 me fait plaisir avec mes collègues, maître Lise
16 Duquette à ma droite et madame Esther Falardeau à
17 ma gauche de vous souhaiter la bienvenue pour cette
18 audience relative à la Phase 2 du dossier
19 R-4156-2021. En plus des régisseurs, l'équipe de la
20 Régie est composée de monsieur Gaston Bilodeau, qui
21 agit à titre de chef de projet, et des analystes
22 George Lambert, Jean-François Mondou et Réal
23 Trépanier. Les avocats de la Régie au dossier sont
24 maître Louis Legault et maître Amélie Cardinal.
25 Monsieur Claude Morin agit comme sténographe.

1 La Régie vous a communiqué les coordonnées
2 de connexion le neuf (9) juin dernier, ainsi que
3 les liens hypertexte menant aux consignes à
4 respecter en vue d'une participation adéquate dans
5 le cadre d'une audience par visioconférence.
6 Permettez-moi de vous rappeler certaines de ces
7 consignes. Nous demandons que seules les caméras
8 des témoins et de leurs avocats demeurent ouvertes
9 pendant la présentation de leur preuve. Cette
10 demande vise à la fois les avocats qui contre-
11 interrogent et les avocats des témoins pendant le
12 contre-interrogatoire. Les caméras des régisseurs
13 demeurent en fonction en tout temps. Également,
14 nous demandons à ce que tous les micros demeurent
15 fermés, sauf lorsque l'un ou l'autre d'entre vous
16 est invité à intervenir ou si vous souhaitez
17 intervenir. Notre greffière madame Nathalie St-Cyr
18 peut en tout temps fermer tous les micros.

19 L'audience est enregistrée et elle est
20 diffusée en direct sur YouTube en contenu audio
21 seulement. En outre, les notes sténographiques
22 seront déposées sur le site Internet de la Régie au
23 fur et à mesure de leur disponibilité dans les
24 meilleurs délais. Tout comme pour les audiences en
25 personne à la Régie, il est interdit de filmer

1 l'audience, de prendre des captures d'écran ou
2 encore d'en enregistrer le contenu audio.

3 Si vous éprouvez un problème technique
4 majeur comme une perte de connexion, vous pouvez
5 communiquer avec madame St-Cyr à l'aide de la
6 fonction « clavardage » ou par courriel à l'adresse
7 qui suit : nathalie.st-cyr@regie-energie.qc.ca afin
8 que nous puissions agir en conséquence.

9 De plus, il est important pour les fins des
10 notes sténographiques de respecter les consignes
11 suivantes : les témoins et les avocats doivent
12 parler fort et lentement, ne parler qu'un à la fois
13 et ne pas baisser le ton en fin de phrase.

14 Un dernier point à souligner. Si vous nous
15 voyez disparaître de l'écran ou encore que nous
16 regardons ailleurs pendant un témoignage, soyez
17 assuré que ce n'est pas par manque d'intérêt. Il se
18 peut que nous devions prendre ou consulter un
19 document ou tout simplement prendre des notes en
20 cours d'audience.

21 Le déroulement de l'audience est précisé au
22 calendrier qui vous a été communiqué jeudi dernier
23 le neuf (9) juin. La Régie s'attend à ce que tous
24 les participants respectent le temps qui leur a été
25 accordé et fassent preuve de flexibilité pour tenir

1 compte des imprévus qui pourraient survenir dans le
2 cadre de cette audience. Pour les contre-
3 interrogatoires, la Régie s'attend à ce que les
4 procureurs des demanderesses se partagent entre
5 elles les contre-interrogatoires des témoins des
6 intervenants et que les procureurs des intervenants
7 évitent le contre-interrogatoire des parties qui
8 ont des intérêts alignés ou qui ne sont pas
9 contradictoires entre elles.

10 La Régie rappelle qu'elle a pris
11 connaissance de la preuve écrite de tous les
12 participants. Nous avons tout lu, procédé à des
13 échanges entre nous, questionné les participants et
14 obtenu des analyses pré-audience pour bien saisir
15 les enjeux soulevés de part et d'autre. Reprendre
16 textuellement l'ensemble des recommandations, en
17 preuve comme en plaidoirie, est contre-productif et
18 nous interviendrons le cas échéant. Nous vous
19 invitons donc à concentrer vos présentations sur
20 les éléments centraux de votre preuve. Ainsi, vous
21 serez en mesure de bien présenter vos positions à
22 l'intérieur du temps qui vous est alloué.

23 Alors, à moins d'une question préliminaire,
24 la Régie est prête à entendre la preuve des
25 demanderesses avec la présentation du premier

1 panel.

2 Me PATRICK OUELLET :

3 Si vous me permettez, Monsieur le Régisseur,
4 mesdames les régisseurs. Patrick Ouellet du cabinet
5 Woods. Je travaille avec maître Cloutier, Marie-
6 Pier Cloutier pour Énergir. On avait deux points en
7 ce qui nous concerne avant de débiter.

8 Premièrement, on veut juste s'assurer que,
9 pour le WebSwitcher, s'il y a des anglophones, on
10 veut s'assurer que ça fonctionne. Donc, si vous me
11 permettez, je vais le dire en anglais.

12 So, any anglophone, we want to make sure
13 that the translation is working appropriately, if
14 no working, you can communicate, you see Abas
15 technician, she's in charge, the person in charge
16 of the WebSwitcher, so, if there is problem, you
17 can communicate with the technician.

18 Donc, c'était le premier point. Il y a une
19 seule petite précision sur le panel 3. Dans le
20 calendrier, on voit pour demain. On a pris pour
21 acquis que les noms des témoins qui sont là, c'est
22 par souci de concision, parce qu'il y avait aussi
23 trois autres témoins qui devaient être sur ce
24 panel, et on veut juste s'assurer que c'est pris en
25 compte. Donc, en plus des noms qui apparaissent sur

1 le calendrier, il y aura aussi Benoît Gratton,
2 Marc-Antoine Fleury et Vincent Regnault qui seront
3 sur ce panel. Donc, on veut juste s'assurer que
4 tout le monde avait la même compréhension à ce
5 niveau-là. Donc, à moins qu'il n'y ait des
6 questions à ce sujet-là, je n'ai rien à ajouter.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Bien, vous nous aviez prévenu de ces...

9 Me PATRICK OUELLET :

10 Oui, oui, absolument.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Ça va.

13 Me PATRICK OUELLET :

14 Ce ne sont pas des nouveaux témoins. Merci.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Merci. Alors, est-ce qu'on poursuit avec maître
17 Cloutier?

18 Me PATRICK OUELLET :

19 En fait, maître Cloutier... C'est moi qui...

20 LE PRÉSIDENT :

21 D'accord. Excusez!

22 Me PATRICK OUELLET :

23 Donc, on peut assermenter le premier panel à ce
24 moment-là.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 D'accord.

3

4 PREUVE DES DEMANDERESSES - Panel 1

5

6 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième
7 (13e) jour du mois de juin, ONT COMPARU :

8

9 ÉRIC LACHANCE, président et chef de la Direction
10 d'Énergir, domicilié au 1152, rue des Pinsons,
11 Boucherville (Québec);

12

13 JEAN-BENOÎT TRAHAN, président de Gazifère et
14 directeur des Opérations pour l'Est de l'Ontario
15 pour Enbridge Gas, ayant une place d'affaires au
16 706, boulevard Greber, Gatineau (Québec);

17

18 ROCK MAROIS, président d'Intragaz, ayant une place
19 d'affaires au 4640, rue Charles-Malhiot, Trois-
20 Rivières (Québec);

21

22 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
23 solennelle, déposent et disent :

24

25 DISCUSSION HORS DOSSIER

1 M. ROCK MAROIS :

2 R. Ça fonctionne? Parfait.

3 INTERROGÉS PAR Me PATRICK OUELLET :

4 Q. [1] Donc, c'est près de notre côté, on peut... on
5 peut débiter.

6 M. ÉRIC LACHANCE :

7 R. Alors bonjour tout le monde. En fait, l'objectif du
8 mot d'ouverture que je vais vous faire ce matin
9 c'est de vous donner une perspective comme
10 dirigeant sur notre... nos contextes d'affaires,
11 mais plus particulièrement sur leur évolution au
12 cours des dernières années et vous parler un peu de
13 comment on entrevoit le futur. J'irai pas dans le
14 détail, les spécificités, en fait on va laisser
15 cette tâche-là aux experts. Et on a convenu entre
16 Gazifère, Intragaz et Énergir que j'allais faire
17 cette perspective afin d'éviter la duplication puis
18 être plus efficace. Et donc, on va se concentrer
19 surtout sur ce qui est commun pour les trois
20 entreprises, mais bien évidemment tant Jean-Benoit,
21 Roch que moi, on va être disponibles pour répondre
22 à vos questions, là, si vous avez des éléments plus
23 spécifiques sur chacune des entreprises.

24 D'ailleurs, en termes d'efficacité vous
25 allez me permettre de souligner que de mener cet

1 exercice avec les trois entreprises en même temps
2 ça s'inscrit parfaitement dans cette tendance et ça
3 va certainement nous permettre, là, d'éviter des
4 coûts importants, que ce soit en dollars ou en
5 ressources humaines, de part et d'autre. Donc,
6 merci pour cette ouverture.

7 Alors quand on regarde en fait le secteur
8 de l'énergie, le contexte qu'on évolue, je vous
9 dirais qu'il y a plusieurs tendances qu'on a à
10 l'oeil, mais dans l'énergie il y en a
11 particulièrement trois qui ressortent, qui sont :
12 la décarbonation, la décentralisation puis la
13 numérisation. Du côté gaz, bien que toutes les
14 trois vont nous affecter directement ou
15 indirectement, bien celle qui évidemment occupe la
16 plus grande partie de nos pensées c'est la
17 décarbonation. Et donc, c'est de celle-là donc je
18 vais vous parler un petit peu plus ce matin.

19 En fait, les changements climatiques, la
20 décarbonation ça fait longtemps, comme vous le
21 savez, que ça se parle, qu'on a ça sur le radar,
22 qu'on s'y prépare, mais ce qu'on constate depuis
23 plusieurs années, mais particulièrement dans les
24 dernières, c'est qu'il y a une accélération dans la
25 volonté de changement, que l'horizon sur lequel la

1 transition se déroule bien est en train de
2 changement également. Et ça, bien c'est évidemment
3 pas juste au Québec que ça arrive, mais il y a
4 quand même des différentes importantes, dont une
5 que je veux vous souligner. C'est que alors
6 qu'ailleurs bien il y a une grande partie de
7 l'effort de la décarbonation d'ici deux mille
8 trente (2030) qui va se faire en décarbonant la
9 production d'électricité, bien ici au Québec, vous
10 le savez, c'est déjà le cas, notre électricité est
11 décarbonée. Et donc, ce que ça veut dire c'est
12 qu'on en demande plus plus tôt au secteur de la
13 chauffe du bâtiment particulièrement. Donc, on le
14 constate d'ailleurs dans le discours climatique qui
15 accompagne... qui s'accompagne de plus en plus de
16 mesures, qu'elles soient législatives,
17 gouvernementales, municipales. Et ça, bien
18 évidemment ça a des impacts pour nous.

19 En termes de mesures, on peut penser au
20 SPEDE, on peut penser à l'exemplarité de l'État ou
21 encore à la Ville de Montréal, par exemple, qui il
22 y a à peine quelques semaines annonçait que la
23 nouvelle construction va devoir être carboneutre
24 dès deux mille vingt-quatre (2024) et que l'ancien
25 finalement devra être converti d'ici deux mille

1 quarante (2040).

2 Donc, comme vous le savez, on ne reste pas
3 les bras croisés, là, face à tous ces changements-
4 là, on met en place des stratégies, on met en place
5 des offres commerciales, qui visent à positionner
6 notre réseau comme faisant partie de la solution.
7 Et ce qu'on veut atteindre en faisant ça, bien
8 c'est de pérenniser l'avenir du réseau. Et je tiens
9 à dire qu'on y croit à ces mesures-là.

10 Ceci dit, ce que ça veut dire concrètement
11 pour l'évolution du contexte d'affaires dans lequel
12 on opère, je vais vous donner quelques exemples.
13 D'abord, bien on a une compétitivité sur le prix
14 qui diminue. Quand on pense à des gaz
15 renouvelables, que ce soit le GNR, que ce soit
16 l'hydrogène, bien c'est des gaz qui sont plus
17 chers. Si on pense à des mesures de mitigation du
18 carbone comme la capture de carbone, bien ça va
19 forcément mener à un coût plus élevé.

20 Et, il faut se le rappeler, on est dans un
21 marché où la quasi totalité de l'électricité, en
22 fait, est vendue à un coût qui est historiquement
23 bas. En fait, le plus bas, selon Hydro-Québec, dans
24 plusieurs marchés par rapport à l'Amérique du Nord.
25 Donc, premier point.

1 Ensuite, bien, on a des marchés qui
2 deviennent, par la force des choses, moins
3 accessibles, voire pas du tout. Si on prend, par
4 exemple, le nouveau règlement sur le mazout qui
5 s'applique à partir de deux mille vingt-trois
6 (2023), en fait, il devient impossible pour un
7 client mazout de consommer du gaz naturel fossile
8 dans le futur.

9 Ça, bien, c'était une source de la
10 croissance qu'on avait depuis des années, qui nous
11 est maintenant interdite en termes de marchés. Il y
12 a, évidemment, des impacts opérationnels. Il faut
13 faire évoluer notre réseau, changer certaines
14 opérations. Du GNR, c'est quand même plus facile.
15 Quand on parle d'hydrogène, bien, là, il y a des
16 propriétés qu'il faut prendre en compte.

17 Il y a aussi le fait d'offrir, maintenant,
18 plusieurs offres commerciales qui vont avoir un
19 impact sur nos systèmes informatiques, sur nos
20 forces de ventes, nos stratégies de
21 commercialisation.

22 À cela s'ajoute, en fait, l'impact sur la
23 marque et l'image qui devient plus à risque. On le
24 sait, dans les métiers d'infrastructure,
25 l'acceptation sociale, notre licence sociale

1 d'opérer, c'est une chose qui est très importante.

2 Donc, on voit la tendance évoluer, à ce niveau-là.

3 Mais on le voit, aussi, même au niveau de
4 la main-d'oeuvre, particulièrement pour les plus
5 jeunes, pour qui la raison d'être d'une entreprise,
6 c'est un facteur de plus en plus important dans son
7 activité. Donc, faire partie de la solution, c'est
8 un élément déterminant pour attirer ces jeunes
9 talents-là.

10 Il y a, finalement, la complexité
11 législative et réglementaire qui augmente. Avec
12 plusieurs de ces solutions-là qu'on amène, bien, on
13 sort des sentiers battus. Et ce que ça veut dire,
14 c'est qu'on est beaucoup plus dépendant de
15 différentes parties prenantes pour faire avancer
16 nos initiatives.

17 Et même si ça fait longtemps qu'on est
18 réglementé, bien, face à la nouveauté, bien, pour
19 ces dossiers réglementaires, bien, je dirais, il
20 n'y a pas de jurisprudence, si je peux m'exprimer
21 ainsi. Et, donc, l'issue, que ce soit en temps ou
22 en résultat, est moins prévisible que les dossiers
23 qu'on est habituellement habitué de traiter.

24 Bref, bien que le thème de la transition
25 est là depuis longtemps, il y a de plus en plus de

1 mesures concrètes qui ont un impact sur notre
2 contexte d'affaires.

3 Je vous dirais, aussi, que jusqu'à il y a
4 un an, si j'étais venu vous parler, je vous aurais
5 probablement dit que la transition, c'était pas mal
6 notre seul grand de vent de face.

7 Mais là, « conjoncturellement », en fait,
8 du moins, c'est ce qu'on espère, à court terme, il
9 faut aussi tenir compte qu'on a quelques vents de
10 face comme l'inflation qui est plus élevée.

11 On a de la difficulté avec les chaînes
12 d'approvisionnement, la pénurie de main-d'oeuvre et
13 une possible récession qui viendrait corriger tout
14 cela, en plus d'un prix du gaz naturel qui, comme
15 vous le savez, a augmenté de façon très importante,
16 au cours de la dernière année et particulièrement
17 des deux, trois derniers mois.

18 Donc, je termine avec le dernier point que
19 je voulais soulever avec vous, ce matin. Et c'est
20 ma lecture de la perspective des investisseurs puis
21 des prêteurs quant au taux de rendement autorisé
22 d'une utilité publique gazière.

23 Évidemment, c'est primordial que le
24 rendement soit comparable à celui que va rapporter
25 le capital investi dans une autre entreprise qui

1 présente un risque analogue.

2 Il est primordial que... c'est évident, que
3 le rendement doit permettre à l'entreprise
4 d'attirer des capitaux additionnels puis à des
5 conditions raisonnables. Bien, aussi important,
6 sinon plus, bien, c'est la transparence puis la
7 constance dans la démarche et les décisions sur le
8 taux de rendement.

9 En fait, les investisseurs dans le
10 réglementé, ce qu'ils aiment, c'est la
11 prévisibilité car ça vient réduire, en fait, les
12 risques de variations inexplicables dans le taux de
13 rendement. Et, donc, c'est la combinaison de
14 « raisonnabilité » et de prévisibilité qui va faire
15 que les prêteurs puis les actionnaires vont se
16 sentir en confiance de prêter ou d'investir.

17 Donc, la lecture et le traitement que vous
18 allez faire de l'évolution du contexte d'affaires
19 que je viens de décrire et qui va être discutée,
20 évidemment, plus amplement dans les prochains
21 panels, bien, ça va envoyer un message sur à quoi
22 nos actionnaires, nos prêteurs, peuvent s'attendre,
23 à mesure que le contexte va continuer de changer.
24 Et ce qu'on peut dire, c'est qu'ils vont donc lire
25 votre décision avec un très grand intérêt.

1 Alors, je vous remercie pour votre écoute.
2 Et on est évidemment très heureux de répondre à vos
3 questions.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Est-ce qu'on a des questions de la part de l'ACIG,
6 Maître Hamelin? Est-ce que maître Hamelin est là?

7 Me ANDRÉ TURMEL :

8 O.K. Bonjour, peut-être, je veux juste... Bien,
9 maître Hamelin pourra parler, mais on a convenu...
10 André Turmel, pour la FCEI - nous avons convenu,
11 les intervenants, donc pour la poursuite de
12 l'audience, de se partager, comme on l'avait déjà
13 écrit, les différents panels ou thématiques.

14 Et je ne sais pas si je l'avais indiqué,
15 mais en tout cas, pour ce premier panel, moi, je
16 vais débiter avec une série de questions pour le
17 panel des présidents. Certains de mes collègues
18 pourront suivre, je ne dirais pas en accessoire,
19 mais le cas échéant pour ajouter ou compléter des
20 questions, et c'est ainsi que l'on va fonctionner.

21 Donc, chaque procureur a, un peu, un espèce
22 de leadership sur un thème, et ensuite, les autres
23 procureurs suivent. Tout ça, afin de... Nous aussi
24 on s'est coordonnés, Monsieur Lachance, et on a mis
25 les ressources... alignées de la bonne manière pour

1 rendre le tout plus intelligible pour tous.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Très bien, alors allez-y, Maître Turmel.

4 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

5 O.K. Alors, je salue quand même, néanmoins, ma
6 consoeur maître Hamelin et tous les membres du
7 panel, ce matin. Bonjour aux régisseurs, bonjour à
8 nos présidents. Content de revoir monsieur Marois,
9 monsieur Trahan, monsieur Lachance. Alors, donc...
10 Et toute l'équipe, donc, de la Régie et les
11 analystes.

12 Merci pour cette présentation, Monsieur
13 Lachance. Bien sûr... Bien, j'annonce déjà,
14 beaucoup de mes questions ou la plupart de mes
15 questions sont dirigées vers vous. Non pas qu'on
16 n'aime pas Intragaz ou Gazifère - parce que
17 monsieur Marois et monsieur Trahan sont des gens
18 d'expérience, mais évidemment, Énergir étant un
19 joueur plus... aux épaules plus larges, entre
20 guillemets, et comme vous avez fait la
21 présentation, bien on va beaucoup prendre notre
22 temps et revenir un peu sur Énergir, des dernières
23 années et la perspective que vous offrez.

24 Donc, dans un premier temps, Monsieur
25 Lachance, je pense... peut-être, si vous voulez

1 revenir, si j'ai bien compris, avant d'être
2 Énergir, vous étiez... vous avez occupé d'autres
3 fonctions dans d'autres grandes organisations.
4 Peut-être nous décrire où vous étiez auparavant -
5 je crois que vous étiez à la Caisse de dépôt - et
6 nous décrire un peu comment, dans vos passages au
7 sein d'entreprises diverses, comment la gestion du
8 risque d'affaires se faisait, notamment du point...
9 commençons par le secteur non réglementé.

10 M. ÉRIC LACHANCE :

11 R. Bien, en fait, je vais... pour le premier volet de
12 votre question, l'essentiel de mon parcours... j'ai
13 travaillé, de deux mille (2000) à fin deux mille
14 seize (2016), à la Caisse de dépôt et placement du
15 Québec, dans le fond, dans un métier
16 d'investissement, principalement dans des
17 entreprises privées, ce qu'on appelle « placements
18 privés », donc différents secteurs de l'économie :
19 manufacturier, redressement, médias et télécoms.
20 Les dix dernières années, avec une emphase plus
21 particulière sur les infrastructures, qu'elles
22 soient énergétiques, de transport ou autre.

23 Je vais peut-être vous demander, pour le
24 deuxième volet de votre question, de la préciser,
25 parce que c'est quand même très large, là...

1 Q. **[2]** Oui.

2 R. ... puis je ne voudrais pas me lancer dans un
3 exposé qui ne répond pas à votre question.

4 Q. **[3]** Tout à fait. Donc, je vais au moins partir du
5 point de départ de votre expérience, quand même
6 importante comme gestionnaire. Et j'imagine que
7 vous avez eu quand même l'opportunité d'évaluer, à
8 votre position de gestionnaire, la question des
9 risques d'affaire dans les entreprises où vous avez
10 oeuvré, où vous avez investi?

11 R. Oui, tout à fait.

12 Q. **[4]** Parfait. Et juste avant, j'aimerais avoir votre
13 perspective, comment selon vous, bon, juge-t-on la
14 bonne santé financière d'une société, quelles sont
15 les premières caractéristiques qui vous viennent en
16 tête?

17 R. Bien, on va regarder, en fait, sa rentabilité. On
18 va regarder la soutenabilité de son modèle
19 d'affaires, on va essayer de se projeter dans le
20 futur, pour voir la résilience de son modèle
21 d'affaires. Après, selon les différents types
22 d'industrie, on peut avoir des créations de valeur
23 qui vont être... Par une augmentation du chiffre
24 d'affaire et autre, il y a des métiers qui sont
25 plus alignés sur les flux monétaires. Là, après, ça

1 dépend vraiment des mandats des portefeuilles.

2 Q. **[5]** Parfait. Et quand vous dites la
3 « rentabilité », si je vous dis la
4 « profitabilité », est-ce que c'est un peu un terme
5 équivalent, la « profitabilité », par rapport à la
6 « rentabilité »? Moi, j'avais ça comme réponse
7 attendue, vous me dites « rentabilité ». Je pense
8 qu'on est dans la même... dans le même
9 « ballpark », est-ce qu'on peut s'entendre là-
10 dessus?

11 R. Je pense... on ne se lancera pas dans un débat de
12 sémantique, là. L'idée de base, c'est : on fait-tu
13 du profit? Dire : est-ce qu'on a une compagnie qui
14 est capable d'avoir des dépenses (sic) qui excèdent
15 ses dépenses de façon soutenable, t'sais.

16 Q. **[6]** Parfait. O.K. Et vous avez aussi répondu la
17 rentabilité, la profitabilité actuelle et celle
18 future, hein, si j'ai bien compris, voir venir un
19 peu les années qui viennent. Ça, c'est important
20 pour un gestionnaire?

21 R. Tout à fait.

22 Q. **[7]** Et pour un investisseur, à plus...

23 R. Oui, oui, tout à fait.

24 Q. **[8]** Tout à fait. Et si... Lorsque des nouveaux
25 risques apparaissent dans l'écosystème d'une

1 société, que doit faire... c'est peut-être
2 « business 101 » mais que doit faire, quand même,
3 dans votre perspective, cette société, quand ça
4 apparaît? Ça pourrait apparaître soudainement,
5 comme vous l'avez mentionné, ou ça peut, on voit,
6 autrement dire ça apparaît sur le long terme. Mais
7 quels sont les points de réaction lorsque ces
8 risques apparaissent? Ou se font plus marqués.

9 R. En fait, on s'attend à ce que l'entreprise va
10 mettre en place des nouvelles stratégies, va
11 ajuster ses offres commerciales. Peut, dans
12 certains cas, ça peut être de procéder à des
13 réductions de coûts. Ça dépend vraiment des
14 milieux, mais on s'attend de façon générale à ce
15 que le management réagisse.

16 Q. **[9]** O.K. Donc c'est pas une approche passive, c'est
17 une approche, je dirais, pro-active ou active, on
18 peut dire ça comme ça? Selon les circonstances.

19 R. Absolument.

20 Q. **[10]** Et là, on se rapproche de notre dossier, ne
21 vous en faites pas. Donc, dans votre mot
22 d'ouverture vous avez quand même mentionné que, je
23 dirais juste que... un peu, je veux pas vous
24 paraphraser, jusqu'à l'année passée, ça fait quand
25 même longtemps qu'on parle des questions de

1 transition au Québec à la Régie, tout ça. Et là,
2 vous voyez, vous avez vu comme un début
3 d'accélération, si j'ai bien compris ce que vous
4 avez dit. Et j'essaie de voir, parce qu'évidemment,
5 en parallèle de ce dossier-ci, Énergir dépose
6 d'autres dossiers où il y a une vie réglementaire
7 et j'irai pas dans les détails de ça avec vous,
8 mais juste comme perspective, là. Donc vous avez
9 dit quand même qu'il se passe quelque chose... si
10 on peut... depuis peut-être, la dernière année, les
11 deux dernières années. Est-ce que Énergir a, suite
12 à ce, cette étincelle entre guillemets, est-ce que
13 vous avez changé d'approche? Y a tu eu un
14 changement marqué? Au delà de constater, vous,
15 l'écosystème autour de vous, quels sont les
16 changements profonds ou durs que vous avez
17 entrepris, je dirais dans les douze (12) dernières
18 années pour répondre à ce risque-là qui apparaît
19 plus lourd.

20 R. Oui.

21 Me PATRICK OUELLET :

22 Je vais juste intervenir, je pense que maître
23 Turmel a dit: « Dans les douze (12) dernières
24 années ». Je pense que vous vouliez dire les douze
25 (12) derniers mois?

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Oui. Excusez-moi.

3 Me PATRICK OUELLET :

4 C'est ça. Merci.

5 R. Ah O.K. Bien, merci de la précision parce qu'en
6 fait je pensais que c'était depuis la dernière
7 cause sur le rendement. Je vais, je vais raccourcir
8 un peu mon propos à ce moment-là.

9 Écoutez, vous allez quand même me permettre
10 de reculer un petit peu plus que les douze (12)
11 derniers mois parce que, en fait, l'évolution d'un
12 risque, on l'a dit, le risque climatique est là
13 depuis longtemps, donc. Ce qui est en train de
14 changer, en fait, c'est le contexte, comme je
15 disais, réglementaire et autre qui évolue puis que
16 là on a des mesures concrètes qui commencent à
17 s'appliquer. Mais même avant certaines de ces
18 mesures-là, comme plusieurs personnes d'entre vous
19 le savez, on avait commencé à développer certaines
20 offres.

21 Par exemple, le GNR ça fait déjà près de
22 dix (10) ans qu'on a commencé à travailler sur le
23 GNR donc, à la question que vous me demandiez
24 « Comment on s'attend qu'une équipe de direction
25 réagisse? », bien on a déjà posé des gestes.

1 Ensuite de ça, c'est clair que, on a
2 accéléré la cadence à certains éléments. Si on
3 regarde encore, il y a à peine quelques années, on
4 était dans un contexte d'une politique énergétique
5 vingt-trente (2030) qui donnait un grand rôle au
6 gaz naturel. Depuis le PEV, le Plan pour une
7 économie verte, on nous demande des efforts de
8 réduction de carbone, et une des initiatives qu'on
9 a amenées bien, c'est la biénergie qui est un
10 dossier qu'on a eu l'occasion de présenter à la
11 Régie récemment. Donc c'est un autre exemple.

12 Et quand on se présente au niveau
13 commercial pour le futur, bien, bien que la place
14 de l'hydrogène soit encore incertaine en termes de
15 « Est-ce que ça va être une solution qui qui...
16 quelle proportion ça va répondre pour les grands
17 clients et tout ça? », bien on commence déjà à
18 tester.

19 Maintenant, si on regarde de façon un peu
20 plus prospective, en interne, on est en train de
21 revoir nos plans de développement. Ce qu'on... dans
22 le fond, avec le lancement de la biénergie dans la
23 catégorie du *walk the talk*, tout ce qui est
24 incitatif pour des gens qui seront pas sur nos
25 initiatives commerciales de base donc: Efficacité

1 énergétique, GNR et Bi-énergie, en fait on va
2 cesser de donner des incitatifs afin de faire
3 évoluer la clientèle vers les endroits.

4 Il y a un point aussi que, dans le fond,
5 j'aimerais faire. C'est de rappeler que un: le taux
6 de rendement évidemment qu'on demande n'en est pas
7 un d'une compagnie qui va faire faillite demain
8 matin, là. L'ordre de dix pour cent (10 %) de
9 grandeur, là. Et ça je tiens à le souligner puis
10 comme je l'ai dit dans l'allocution, on croit
11 qu'effectivement les mesures de mitigation qu'on
12 est en train d'emmener vont porter fruits.

13 Ceci dit, il demeure que ces mesures-là on
14 un degré d'incertitude, elles sont nouvelles. On
15 n'a pas pu tester la commercialisation. Le débat
16 qui entoure le GNR en est un bon exemple. Il y en a
17 qui vont dire, dans les intervenants, qu'il y en a
18 pas suffisamment de GNR pour que ce soit, prendre
19 une part de marché importante. Il y en a d'autres
20 qui vont dire : c'est trop cher le GNR, ça risque
21 d'entraîner une spirale tarifaire si on y va trop
22 vite. Donc, je pense que c'est l'élément qu'on
23 essaie d'amener, c'est qu'il y a une certaine
24 incertitude. Donc, voilà.

25 Q. [11] O.K. Et j'essaie de voir... vous me dites

1 finalement bien... vous donnez l'exemple, là, de
2 l'entente avec Hydro-Québec pour la chauffe des
3 bâtiments, qui est une action que vous jugez
4 concrète, qui vient répondre justement à une
5 certaine... une certaine réponse finalement à cette
6 réalité-là. Par exemple, dans le... dans le dossier
7 tarifaire 4177 que votre société a déposé devant la
8 Régie, on n'ira pas dans les détails macros, on le
9 fera avec vos collègues peut-être un peu plus tard,
10 mais y a-t-il de manière générale, dans cette
11 demande-là que vous avez déposée, des... des
12 changements méthodologiques majeurs, qui tentent de
13 répondre à cette urgence que vous avez décrite un
14 peu plus tôt?

15 Me PATRICK OUELLET :

16 J'ai juste une intervention, si vous me permettez,
17 là. On a parlé au témoin du dossier 4177, juste
18 peut-être par... pour lui, là, il faudrait juste
19 lui expliquer de quoi il s'agit, je ne pense pas
20 qu'il connaît les numéros par coeur.

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Q. **[12]** C'est le dossier tarifaire d'Énergir deux
23 mille vingt-deux-deux mille vingt-trois (2022-
24 2023), donc qui revient bon an, mal an,
25 annuellement. Donc... et pour lequel j'imagine le

1 conseil d'administration de l'entreprise a donné
2 son aval. Et en conséquence au PDG. Donc, Monsieur
3 Lachance, votre dossier tarifaire de la prochaine
4 année qui s'en vient, dans lequel vous demandez une
5 hausse tarifaire je pense de sept pour cent (7 %),
6 y a-t-il... conceptuellement, je ne vous demande
7 pas les détails, mais des profonds changements
8 méthodologiques qui viennent répondre à cette
9 actualité nouvelle et brûlante que vous avez
10 décrite, là, qui est apparue sur l'écran radar il y
11 a moins de... il y a quelques douze (12) mois?

12 R. Oui, bien en fait, comme je vous... comme je le
13 mentionnais à la question précédente, on a déjà,
14 parce qu'à notre avis c'est en notre plein pouvoir,
15 avec le lancement de la biénergie annoncé qu'on
16 allait changer notre... nos incitatifs, donc les...
17 les programmes, là, de subvention et autre. Et
18 c'est notre intention en dernière phase du... de la
19 cause tarifaire, de présenter des nouvelles
20 hypothèses pour certains marchés révisés en termes
21 de rentabilité. Donc, encore une fois je ne
22 rentrerai pas dans les détails parce que ça va être
23 amené, mais c'est notre intention effectivement de
24 revoir les paramètres, que ce soit la durée de vie,
25 que ce soient certains critères qui rentrent en

1 termes de... de profil, en fonction des produits ou
2 des services qu'un client voudrait utiliser, là,
3 pour se brancher.

4 Q. **[13]** Et évidemment... O.K. Là, moi, je vous parlais
5 du dossier que, nous, on a lu et déposé. Vous me
6 parlez de quelque chose qui pourrait être déposé et
7 à venir, si j'ai bien compris, là, c'est ça?

8 R. Pardon, vous pouvez répéter la question s'il vous
9 plaît?

10 Q. **[14]** Évidemment, moi, je vous parlais du dossier
11 tarifaire dans lequel on a lu... où on n'a pas vu
12 des changements méthodologiques en lien avec le
13 changement climatique, la transition, mais vous,
14 vous me parlez d'annonces à venir, c'est ça? Si
15 j'ai bien compris, là, de...

16 R. Bien dans le cadre de ce dossier-là. Je ne suis pas
17 dans la finalité des détails, mais dans ce dossier
18 tarifaire-là ce que je comprends c'est qu'il y a
19 des... il y a des étapes, il y a des phases,
20 donc...

21 Q. **[15]** Oui.

22 R. Donc, dans une phase subséquente qui, je crois, est
23 à la fin de l'été, les critères de rentabilité dans
24 certains... pour certains marchés révisés vont être
25 soumis.

1 Q. **[16]** O.K. Par exemple, l'option de rentabilité...

2 Me JEAN-BENOÎT TRAHAN :

3 R. Maître Turmel.

4 Q. **[17]** Oui.

5 R. Maître Turmel, je veux juste faire un petit
6 complément, là, parce que j'entends deux choses,
7 là, depuis tantôt, quelques questions dans cet
8 alignement-là. Vous parlez du douze (12) mois,
9 l'accélération des douze (12) derniers mois. Je
10 veux juste bien revenir sur l'allocation qui a été
11 faite par... par monsieur Lachance précédemment. Le
12 douze (12) mois c'est tous les éléments qu'on voit
13 venir, avec pénurie de main-d'oeuvre, inflation,
14 etc. Quand on parle de transition énergétique, ça
15 fait plusieurs années qu'elle est lancée puis, par
16 exemple, le SPEDE ça fait plusieurs années qu'il
17 est déjà là, donc juste cadrer ça, là, il n'y a pas
18 une... il y a une certaine accélération qu'on voit
19 d'année en année au niveau de la transition
20 énergétique, elle prend de plus en plus de vitesse
21 au cours des dernières années, mais l'accélération
22 de douze (12) mois que monsieur Lachance a parlé
23 précédemment était beaucoup plus sur on pourrait
24 dire les autres éléments du contexte d'affaires.

25 Q. **[18]** O.K. Merci, Monsieur Trahan. Monsieur

1 Lachance, donc simplement deux idées peut-être qui
2 vont faire l'objet des travaux ou pas sur
3 l'évaluation de la rentabilité, la fameuse durée
4 sur quarante (40) ans, qui est un sujet, comme vous
5 le savez sans doute, qui a été évalué dans le
6 dossier 3867 de l'allocation des coûts et de la
7 fonctionnalisation. C'est un dossier qui... qui est
8 là depuis plusieurs années et que tous connaissent
9 chez Énergir et à la Régie. Et jusqu'à y il y a
10 bien très peu de mois, Hydro... Énergir maintient
11 la position qu'on doit... qu'on doit maintenir
12 l'évaluation de la rentabilité sur quarante (40)
13 ans. Est-ce que... et nous, dans quarante (40) ans
14 ou soixante (60) ans, dans le dossier tarifaire
15 actuel, on n'a pas vu d'annonce d'un changement
16 méthodologique à l'égard de la mesure de cette
17 rentabilité.

18 Est-ce que c'est correct de voir ça, comme
19 ça ou vous nous annoncez, ce matin, un changement
20 qu'on n'a pas vu?

21 M. ÉRIC LACHANCE :

22 R. Bien, comme j'ai eu l'occasion de répondre,
23 précédemment, ma compréhension c'est qu'en terme de
24 timing, ça va être dans une prochaine phase du
25 dossier en cours que ces changements d'hypothèses-

1 là, aux endroits où est-ce que ça va s'appliquer,
2 vont être proposés.

3 Puis on attendait, dans le fond, d'avoir
4 les éléments, les décisions de GNR... pas de GNR,
5 pardon, mais de biénergie, là, parce qu'évidemment,
6 ça a des impacts, aussi, globaux au niveau
7 commercial.

8 Q. [19] O.K. Par exemple, dans le dossier tarifaire
9 4177, quand on analyse... Puis je vous ai donné le
10 nom de la pièce. Les gens des panels subséquents
11 pourront y revenir, mais simplement, là, c'est
12 l'indice de « profitabilité », dans la pièce B-
13 0066, qui donne un tableau, une mesure de la
14 « profitabilité »

15 Dans les débats de la fonctionnalisation,
16 il y a quelques mois et très peu d'années, on était
17 à un point un (1,1 %), et la Régie a accru ce
18 seuil-là à un point trois (1,3 %).

19 Or, et ce n'est pas une surprise, dans
20 votre preuve, on voit cette année, que cet indice
21 de « profitabilité »-là va à deux virgule
22 cinquante-quatre (2,54 %). Est-ce que c'est quelque
23 chose qui vous apparaît nouveau? En tout cas, c'est
24 ce qui nous dit, c'est ce qui vient de votre
25 preuve. Est-ce que...

1 Me PATRICK OUELLET :

2 Complétez votre question, je vais avoir une
3 intervention.

4 Me ANDRÉ TURMEL :

5 Oui, bien... vous intervenez ou vous vous objectez?
6 C'est parce que, là...

7 Me PATRICK OUELLET :

8 Je m'objecte, oui. Non, je m'objecte.

9 Me ANDRÉ TURMEL :

10 Vous vous objectez à quoi ? Vous n'avez pas entendu
11 ma question.

12 Me PATRICK OUELLET :

13 Je veux juste qu'on permette au témoin de voir les
14 documents auxquels on réfère.

15 Me ANDRÉ TURMEL :

16 Ah...

17 Me PATRICK OUELLET :

18 Si on veut lui poser une question sur un document,
19 tout ce que je demande, c'est qu'on le lui montre.
20 C'était mon seul point.

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 En fait, d'accord, Maître Ouellet, O.K. Je voulais
23 nous éviter ça, mais pour ne pas qu'on me dise que
24 je suis trop... je suis trop emballé.

25 R. Bon, bien, allez-y avec la question, puis on verra

1 si je sens le besoin ou pas d'avoir le document. Je
2 vais me fier...

3 Q. [20] Oui.

4 R. ... admettons, je vais attendre de voir la
5 question, là.

6 Q. [21] Bien sûr. Bien, donc, est-ce que pour vous, le
7 fait que votre preuve démontre que votre indice de
8 « profitabilité », cette année ou dans le dossier
9 tarifaire que vous avez déposé, sera de deux
10 virgule cinquante-quatre (2,54 %), est-ce que ça
11 indique un indice important de « profitabilité »?

12 Vous êtes d'accord avec moi que c'est mieux
13 deux virgule cinquante-quatre (2,54 %) qu'un
14 virgule trois (1,3 %)? Premièrement, est-ce que
15 plus l'indice est élevé, plus on est profitable?
16 C'est-tu comme ça qu'il faut comprendre?

17 R. En fait, j'emmènerais une nuance, c'est que quand
18 on parle d'indice de « profitabilité », ici, on
19 parle vraiment d'impact pour les clients. Ça ne
20 change rien pour le rendement que l'actionnaire va
21 faire. C'est vraiment deux...

22 On compare des pommes avec des oranges,
23 ici. Ça fait que je ne le sais pas si l'intention
24 de la question... Parce qu'effectivement, plus un
25 indice de « profitabilité », au niveau, donc de

1 l'IP auquel vous faites référence, c'est vraiment
2 une mesure du temps, dans le fond, de ramener...

3 Combien de temps ça va prendre, là, si je
4 le vulgarise de façon simple. Plus l'indice va être
5 élevé, plus rapide va être l'impact à la baisse sur
6 les tarifs des clients. Mais au niveau
7 « actionnarial », ça ne change absolument rien, là.

8 Q. [22] Non, tout à fait, je suis d'accord avec vous.
9 C'est un des critères, avec la durée du temps sur
10 quarante (40) ans, où on mesure un peu... Bien,
11 justement, cette « profitabilité »-là en fonction
12 du temps.

13 Bien, ma question, donc, compte tenu que ce
14 taux est à deux virgule cinquante-quatre (2,54 %),
15 est-ce que vous nous annoncez un changement
16 méthodologique en lien avec la mesure, par exemple,
17 de l'indice de « profitabilité », comme le test de
18 quarante (40) ans?

19 Bref, c'est quand même des mesures
20 importantes. Dans votre dossier tarifaire, on ne
21 voit pas d'annonce de changement à cet égard-là.

22 R. Je ne pense pas.

23 Q. [23] Donc...

24 R. Juste pour être clair, on n'a pas d'intention de
25 changer, à proprement dit, la méthode. C'est les

1 hypothèses qui vont aller dans la méthode, qui vont
2 être révisés, là.

3 Q. **[24]** O.K., parfait. J'ai déposé, vendredi, et je
4 fais référence à vendredi à la Régie, mais l'effet
5 du hasard, le dossier a seulement été déposé sur
6 SDÉ, lundi matin. Mais j'ai envoyé, quand même, un
7 lien sur un article où vous avez commenté dans
8 l'Actualité, l'entente avec Hydro-Québec. Est-ce
9 que vous savez à quoi je fais référence?

10 R. Oui. J'ai eu l'occasion de le relire, ce week-end.

11 Q. **[25]** Parfait. Je n'ai pas la pièce, Madame la
12 greffière, mais je pense qu'on l'a tous. Vous
13 pouvez peut-être me donner la pièce, ça sera plus
14 facile. Madame la greffière, si vous l'avez pas
15 tellement loin. De toute manière, pendant qu'on...

16 LE PRÉSIDENT :

17 Ça s'en vient.

18 Me ANDRÉ TURMEL :

19 Q. **[26]** Oui? O.K., c'est bon. Voilà. Bon, on la met à
20 l'écran. Merci beaucoup. Je ne sais pas si c'est
21 dans cet article-là ou pas, mais j'essaie de
22 comprendre... L'article laisse entendre que, bon,
23 il y a l'entente avec Hydro-Québec qui a été
24 avalisée, sur le chauffage, par la Régie de
25 l'énergie il y a quelques semaines.

1 Et on indique, dans cette entrevue, que
2 vous... l'entreprise va néanmoins continuer à
3 brancher trois mille (3000) à quatre mille (4000)
4 nouveaux clients par année. Juste comprendre, nous
5 expliquer la distinction, de brancher des nouveaux
6 clients par année, versus l'indication comme quoi
7 vous ne ferez plus d'extension de réseau. Peut-être
8 juste nous démêler un peu ça, là, pour comprendre,
9 je dirais, les visées territoriales ou pas
10 d'Énergir dans le déploiement de son réseau.

11 R. Oui. En fait, il y a plusieurs nuances, là, qu'il
12 faut toujours amener. C'est les joies des
13 interviews écrites, on prend souvent les bouts de
14 réponses qui nous font... qui font plaisir, du
15 moins du point de vue de celui qui a été
16 interviewé.

17 En fait, ici, juste pour recontextualiser,
18 là, c'est... « continue de brancher de trois à
19 quatre mille (3000-4000) nouveaux clients », la
20 question était vraiment sur l'année courante,
21 combien d'années on allait brancher, là. Puis, bon,
22 il y a le choix éditorial de le rendre en titre,
23 c'est une autre chose, mais comme on le voit plus
24 loin dans l'article, on mentionne que notre
25 prémisse de base, c'est que le marché est mature,

1 voire en décroissance, là. Donc, je tenais à faire
2 cette distinction-là, c'était plus sur les
3 statistiques de l'année courante.

4 Ici, il faut comprendre aussi qu'on parle
5 de branchements bruts, donc il y a toujours un taux
6 de roulement. On perd néanmoins, environ mille
7 (1000) à deux mille (2000) clients, là, d'une année
8 à une autre. Donc, au net, la croissance est
9 beaucoup moins.

10 Puis effectivement, il y a une distinction
11 à faire entre « branchements », qui peuvent être
12 déjà sur le réseau, versus « extension de réseau »
13 qui, elle, dans le fond, requière des
14 prolongements. Puis, somme toute, en termes de
15 nombre de clients, ils sont plutôt marginales.
16 Donc, sur les intentions, en termes d'extension, ça
17 fait déjà un certain temps qu'on le dit, le marché
18 est de plus en plus difficile. Donc, on ne s'attend
19 pas à un nombre élevé d'extensions importantes.

20 Le contexte législatif et autre qu'on vient
21 de décrire, avec le fait de ne plus pouvoir
22 brancher de la maison neuve, du moins à Montréal
23 pendant un certain... en deux mille vingt-quatre
24 (2024), deux mille vingt-cinq (2025), c'est une
25 tendance qui s'élargit, ou encore de convertir du

1 mazout depuis deux mille vingt-trois (2023), vient
2 limiter le potentiel.

3 Donc, essentiellement, les extensions, ça
4 va vraiment être stimulé, à notre avis, par le
5 volet plus industriel. Mais quand on est par le
6 bâtiment, c'est assez improbable, là, qu'il va y
7 avoir des extensions dans le futur.

8 Q. [27] Et... Bon, ça, c'est les extensions. Par
9 rapport... Si on parle maintenant des
10 raccordements, là où le réseau existe, est-ce que
11 vous... Parce ce que, ce que j'entends dans ce vous
12 dites, également vous parlez de décroissance, mais
13 en même temps, on voit une certaine rentabilité,
14 donc une espèce de décroissance rentable, si on
15 peut... je ne sais pas si le mot, il vient de vous
16 ou pas, là, mais... Est-ce que vous entendez mettre
17 fin à certains raccordements de certains types de
18 clients?

19 R. Bien, en fait, ce qu'on va faire, si je vous
20 vulgarise... On demeure une utilité publique. Par
21 la force des choses, on considère que ce n'est pas
22 notre rôle de dire : « Toi, tu as le droit de te
23 brancher. Toi, tu n'as pas le droit de te
24 brancher. »

25 Par contre, on a des outils... entre

1 autres, dans le fond... comme ça a toujours existé,
2 là, d'avoir une expectation sur le niveau de risque
3 qu'un client peut représenter, puis dire : est-ce
4 qu'on veut favoriser ou aider un client ou non.

5 Comme je vous le disais, parmi les mesures
6 qu'on va employer, certaines catégories de clients
7 ne recevront tout simplement plus aucune aide
8 financière. Fait que, déjà là, on s'attend à ce que
9 ça va envoyer un signal au marché, ou du moins
10 élever la barre, là, quant à l'attractivité de
11 faire le pas faire le gaz naturel.

12 Dans certains cas... dans le cadre, là, que
13 je vous expliquais, de ce qui va être déposé, on va
14 revoir les périodes d'amortissement sur l'analyse
15 de rentabilité de certains projets, en fonction du
16 profil, dans d'autres cas ce ne sera pas le cas.

17 Si je vous donne la conclusion de ça, à
18 haut niveau, ça demeure des estimés. Parce
19 qu'encore une fois, il y a de l'incertitude. On va
20 le vivre, là, mais ce qu'on estime, c'est que ça va
21 couper d'au moins le tiers le nombre de nouveaux
22 branchements par année. C'est notre premier pouls,
23 là, de qu'est-ce qu'on... de qu'est-ce qu'on estime
24 à court terme.

25 Q. [28] O.K. Et ce que vous venez de dire, sur cette

1 coupe du tiers là, ce n'est pas quelque chose qu'on
2 voit, sauf erreur de ma part... en tout cas, je
3 comprends que c'est une vision à moyen-long terme
4 dont vous nous parlez, là. C'est pas quelque chose
5 qu'on voit matérialisé dans la cause tarifaire que
6 vous avez déposé quarante-et-un soixante-dix-sept
7 (4177). À *priori*, je vous suggère qu'il n'y a pas,
8 il n'y a pas cette réduction-là que l'on voit à
9 moins... et les spécialistes pourront nous corriger
10 dans un autre panel, mais je vous suggère que, ce
11 dont vous parlez c'est plus du moyen long terme.
12 Est-ce que, est-ce que c'est envisageable de dire
13 ça comme ça? Il n'y a pas une coupure drastique que
14 vous voyez l'année prochaine? On n'a pas vu ça.

15

16 R. Bien, c'est très difficile d'avoir une coupure
17 drastique parce qu'il y a une grosse partie des
18 plans de développement et de branchement qui est
19 quand même pluriannuelle donc, quand on change un
20 modèle d'affaire mais... Donc, dans la prochaine
21 année l'impact va être moindre que dans deux ans
22 que dans trois ans et ainsi de suite.

23 Q. **[29]** O.K. Et juste pour revenir sur un sujet, parce
24 qu'on en a parlé généralement, mais m'assurer que
25 j'ai bien compris. J'ai déposé également ce week-

1 end une décision de la Régie D-2018-80. Ne vous en
2 faites pas je veux pas passer trop de temps à
3 l'intérieur, mais dans cette décision-là, je le
4 donne pour les collègues, la section 5.2 les
5 paragraphes 81 et suivants. De manière générale, on
6 étudiait quelle devait être la période d'évaluation
7 des projets qui était de quarante (40) ans. Il y a
8 eu un débat. Énergir demandait le *statu quo*. Et la
9 Régie, fort des arguments déposés par Énergir et
10 d'autres a maintenu ce *statu quo*-là sur quarante
11 (40) ans.

12 Et aujourd'hui, à vous, est-ce que vous,
13 est-ce que vous... Énergir, maintient cette...
14 c'est quand même, comment dire, une donnée
15 importante dans la mesure globale de la
16 rentabilité. Est-ce que ce quarante (40) ans-là
17 vous apparaît toujours nécessaire, et utile et
18 requis?

19 R. Juste pour rappel, si je me... j'ai pas lu en
20 détail, mais de ce qu'on m'a résumé, cette
21 décision-là, ou en tout cas cette cause-là, avait
22 été fait en deux mille dix-sept, deux mille dix-
23 huit (2017-2018), alors qu'on était encore sur
24 l'ancienne politique énergétique vingt trente
25 (20-30) donc on était vraiment dans un contexte de

1 politique énergétique qui voyait un rôle accru au
2 niveau du gaz naturel, dans le cadre de la
3 transition énergétique. Comme je le disais
4 précédemment, depuis dans le fond le Plan pour une
5 économie verte, on a vraiment un changement de ton
6 au niveau gouvernemental où là on est vraiment dans
7 un mode de réduction, puis on a par ailleurs des
8 mesures concrètes dans certains marchés qui
9 viennent nous attaquer.

10 Donc, en ce sens-là, je pense que ça vient
11 juste témoigner que l'environnement est changeant
12 et peut changer très rapidement. Et comme je l'ai
13 dit dans des questions précédentes, effectivement
14 dans certains marchés la période d'amortissement,
15 notre position a évolué, avec le contexte
16 d'affaires qui lui-même a évolué depuis ces quatre
17 cinq (4-5) dernières années.

18 Q. **[30]** O.K. Donc vous nous annoncez que... pas un
19 scoop-là, mais, cette position-là pourrait, à court
20 terme, changer? Si on se comprend.

21 R. Pour certains marchés, oui.

22 Q. **[31]** Pour la période de rentabilité, d'accord. O.K.

23 R. Sur laquelle on présume que le client pourrait
24 demeuré branché.

25 Q. **[32]** O.K. On s'entend, parfait. Excusez-moi,

1 j'avance bien. Sur le bannissement du gaz
2 traditionnel, parce que c'est de ça dont on parle,
3 jusqu'à maintenant c'est ce qu'on a vu, pas le GNR.
4 Premièrement, est-ce que j'ai raison de noter que
5 dans les campagnes médias récemment, à la télé pour
6 en avoir vu une personnellement, vous avez lancé
7 une campagne assez drôle. Je dirais drôle...
8 sympathique au sens de GNR, ou monsieur prend sa
9 douche et l'eau chaude coupe et on broie quelques
10 légumes puis on a du GNR. Est-ce que c'est... peut-
11 être juste prendre vingt (20) secondes pour nous
12 expliquer cette, cette, cette... pas politique
13 mais, cet aspect communicationnel. Est-ce que
14 vous... Ça va continuer longtemps? Vous allez en
15 avoir de plus en plus? D'une part, et d'autre part
16 le GNR on voit cinq pour cent (5 %) dix pour
17 cent (10 %) venir, est-ce que... quelle est la
18 perspective à moyen et à long terme?

19 Q. **[33]** Oui. Bien en fait, effectivement on a changé
20 de vitesse en termes de commercialisation sur le
21 GNR. En fait c'est toujours la même chose, on
22 développe un marché donc, il faut essayer de, c'est
23 un jeu d'équilibriste entre s'assurer d'en avoir
24 suffisamment à vendre, puis les efforts de
25 commercialisation. Donc, là on a jugé qu'on avait

1 atteint cet équilibre-là qui nous permettait
2 d'ouvrir les valves. Et par ailleurs, au tout début
3 de la commercialisation il faut se rappeler qu'on
4 devait travailler avec un principe de listes
5 d'allocation partielle, et tout ça. Ce qui, encore
6 une fois, n'était pas l'idéal. Puis il y a une
7 catégorie de clients pour qui c'est important que
8 s'ils font le changement avec qu'ils soient assurés
9 qu'on va en avoir assez. Donc longue histoire
10 courte. On se sentait confiant d'ouvrir un peu plus
11 les valves sur la commercialisation. Ça fait que
12 attendez-vous effectivement à ce qu'on va maintenir
13 l'effort. L'objectif, c'est de faire que le GNR
14 fonctionne.

15 Maintenant, en termes de l'évolution du
16 GNR, vous avez tout à fait raison, la plupart des
17 gens ici sont familiers. Il y a un objectif déjà au
18 niveau d'un règlement pour qu'on ait au moins cinq
19 pour cent (5%) de nos volumes qui soit au niveau
20 du GNR à l'horizon vingt vingt-cinq (2025). Je ne
21 sais pas si le règlement a été publié, là, mais
22 c'est assez de notoriété publique, il y a un
23 objectif aussi d'amener ça à dix pour cent (10 %)
24 pour vingt trente (2030).

25 Quand on regarde en termes de la ressource,

1 ça nous apparaît des pourcentages qui sont
2 plausibles, que ce soit à partir de GNR de matières
3 organiques qui est disponible au Québec. Donc,
4 sites d'enfouissement, collecte de bacs bruns,
5 boues usées au niveau municipal ou encore filière
6 agricole qu'on essaie de faire contribuer à son
7 développement. Donc, c'est ce dix pour cent (10 %)
8 là.

9 Ensuite, bien, on a un degré d'incertitude
10 qui s'ajoute. Parce que, par la force des choses,
11 on est plus dépendant des prochaines générations de
12 GNR. On parle de, par exemple, GNR à partir de
13 biomasse forestière. Donc, il y a des projets qui
14 sont en cours dans le monde. Les technologies
15 semblent crédibles et prometteuses mais n'ont pas
16 encore été amenées à des grands niveaux à
17 l'échelle, puis il y a une question de savoir
18 combien ça va coûter.

19 Évidemment, de la biomasse, il y en a
20 énormément au Québec. Donc, auquel cas on pense que
21 ça pourrait être avantageux. On teste, comme on
22 vous le disait, aussi au niveau de l'hydrogène pour
23 mélanger. Bon. Il y a des limites physiques. Puis
24 on ne pense pas que c'est la meilleure utilisation
25 de mettre de l'hydrogène pour aller couvrir le

1 bâtiment. Par contre, pour l'industriel, en termes
2 de gaz renouvelable, on pense que ça peut être un
3 marché. Reste à savoir si ça passera par notre
4 réseau, un réseau hydrogène ou si ça sera fait
5 directement chez le client, ça, c'est... Encore une
6 fois, il y a différents avis sur le sujet.

7 Q. **[34]** D'accord. Merci. Permettez-moi de revenir sur
8 une affirmation que vous avez faite tout à l'heure.
9 Sur le fait que vous nous annoncez une modification
10 de certains paramètres pour des analyses de
11 rentabilité ce matin. Est-ce que, dans un premier
12 temps, ça, ça vise à réduire le risque associé aux
13 ajouts de nouveaux clients comme tel?

14 R. Bien, en fait, c'est... indirectement, c'est un
15 objectif de mitiger le risque effectivement dans
16 des segments de marché qu'on juge plus à risque
17 dans un cadre très subjectif comportemental. Ça ne
18 sera jamais parfait. Mais encore une fois, c'est
19 une stratégie de mitigation du risque, tout à fait.

20 Q. **[35]** O.K. Puis est-ce que vos experts sur le risque
21 d'affaires dans le dossier avaient ou ont
22 connaissance des changements que vous nous annoncez
23 un peu ce matin lorsqu'ils ont préparé leur analyse
24 dans le dossier?

25

1 Me PATRICK OUELLET :

2 Je vais faire une objection ici. Je ne pense pas
3 que monsieur Lachance peut témoigner sur ce que les
4 experts savent ou ne savent pas. Monsieur Lachance
5 peut certainement dire si lui l'a mentionné aux
6 experts. Ça, c'est une chose. Mais de le
7 questionner sur la connaissance des experts, je
8 pense que les experts vont témoigner, puis on
9 pourra leur poser à eux la question.

10 Me ANDRÉ TURMEL :

11 Bonne intervention, Maître Ouellet.

12 Q. **[36]** Monsieur Lachance, vous, est-ce que vous avez
13 communiqué ce type d'information-là à ces
14 personnes, à votre connaissance?

15 R. Je vous assure, je vous confirme que je ne leur ai
16 pas parlé...

17 Q. **[37]** Parfait.

18 R. ... à ce sujet-là.

19 Q. **[38]** Et ça me permet de me tourner peut-être vers
20 monsieur Trahan. Est-ce que Gazifère entrevoit,
21 parce que, sauf erreur, on est sur les mêmes
22 critères plus ou moins chez Gazifère, est-ce que
23 Gazifère entrevoit aussi une révision de ces
24 paramètres-là pour les analyses de rentabilité,
25 Monsieur Trahan?

1 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

2 R. Excusez, j'avais de la misère avec le fameux
3 « mute ». À ce jour, ce n'est pas quelque chose que
4 Gazifère évalue.

5 Q. **[39]** D'accord. Et en conséquence, vous n'avez
6 certainement pas communiqué cette possibilité-là à
7 vos experts, le cas échéant, si je comprends bien?

8 R. Nécessairement.

9 Q. **[40]** D'accord. Monsieur Lachance, juste pour
10 terminer puis fermer cette boucle-là, espérons-le,
11 cette révision-là des paramètres que vous annoncez
12 ce matin, à quel moment a-t-elle débuté, cette...
13 vous avez donné l'instruction à vos collègues et/ou
14 c'est venu d'en bas vers le haut, mais est-ce qu'on
15 est dans les semaines, dans les mois? Juste pour
16 avoir un... un sens de la durée.

17 R. Je dirais on est certainement plus vingt-vingt-deux
18 (20-22), là, à savoir... en fait, on regarde un mix
19 d'affaires puis le « walk the talk » est très
20 important, donc je pense que la cohérence pour nous
21 c'est un élément qui... quand on s'inscrit avec les
22 nouveaux règlements qui sont sortis de part et
23 d'autre, donc je vous dirais que c'est... c'est
24 quelques mois.

25 Q. **[41]** D'accord. La décision... votre fameuse entente

1 avec Hydro-Québec, elle couvre dans un premier
2 temps le secteur résidentiel, sauf erreur. Et bon,
3 elle a été avalisée, autorisée par la Régie de
4 l'énergie. Est-ce que vous considérez que cette
5 décision-là, que le régulateur a approuvée, somme
6 toute tel qu'il a été négocié, sauf quelques
7 suivis, là, est-ce que ça c'est susceptible de
8 réduire votre risque?

9 R. Absolument. C'est... c'est une mesure qui vient
10 réduire le risque tout à fait. Écoutez, ça nous
11 permet de contribuer à une réduction de soixante-
12 dix pour cent (70 %) dans les marchés visés des gaz
13 à effet de serre, tout en maintenant un quatre-
14 vingts pour cent, là, au niveau des revenus, donc
15 c'est une mesure qui certainement va aider en notre
16 sens, là. C'est ce qu'on espère.

17 Q. **[42]** Et cette bonne nouvelle réglementaire à
18 l'égard du risque, je comprends que probablement...
19 bien peut-être qu'Énergir l'avait annoncée avec
20 Hydro-Québec, vous êtes à travailler, presque à
21 conclure une entente similaire pour le secteur
22 commercial et institutionnel et industriel? Je ne
23 sais pas si ça couvre industriel, là, mais c'est
24 commercial et institutionnel, c'est ça?

25 R. En fait, on va aller un petit peu plus dans du gros

1 bâtiment, c'est juste que présentement il n'y avait
2 pas de tarif biénergie, là, pour cette clientèle
3 visée-là du côté d'Hydro-Québec, ça fait que c'est
4 une facilité réglementaire. Je vais juste quand
5 même préciser une chose, là, parce que, comme je
6 vous dis, le... ça va diminuer le risque. Encore
7 une fois, tout est dans une question de relativité,
8 là, ça fait que, encore une fois, on vient mitiger
9 un risque qui augmente, là. À savoir maintenant si
10 par rapport au niveau du risque actuel, je ne
11 voudrais juste pas être sous-interprété en disant
12 qu'on va avoir moins de risque en allant par... par
13 en avant, mais on est certainement, par rapport au
14 risque qu'on aurait eu à avoir si on était restés
15 les mains croisées, c'est clair que des initiatives
16 comme le GNR, comme la biénergie visent à diminuer
17 ce risque-là. Je veux juste quand même dire que par
18 rapport au curseur initial, c'est notre avis que le
19 risque continue d'augmenter parce qu'il n'en
20 demeure pas moins que ces initiatives-là n'ont pas
21 été démontrées encore commercialement à grande
22 échelle.

23 Q. **[43]** O.K. Donc, je comprends que vous qualifiez,
24 mais on prend les bonnes nouvelles à l'égard du
25 risque là où elles sont.

1 R. Ah non, non, mais c'est... c'est « fair » puis je
2 vous l'ai dit puis je le répète encore : on n'est
3 pas en train de demander un taux de rendement pour
4 une compagnie qui va faire faillite demain matin,
5 là. On y croit que le réseau va être là pour le
6 futur, là. Je veux dire comme vous m'avez fait dire
7 en début d'interrogatoire, j'ai travaillé en
8 investissement, je vous garantis que du dix pour
9 cent (10 %) on n'est pas des compagnies en
10 difficulté, là, ça vous pouvez être assurés de ça.

11 Q. **[44]** Effectivement. Alors écoutez, je regarde,
12 j'approche de la fin. Je vais juste vérifier. O.K.
13 Juste... l'entente pour la chauffe, là, avec HQ,
14 donc quelle est la... la visibilité en termes de
15 durée? Est-ce que vous êtes... vous pensez, comment
16 dire, déposer une telle entente dans les semaines,
17 les mois? Cette année en deux mille vingt-deux
18 (2022)? Est-ce qu'on est plus près d'une entente
19 pour ce secteur-là également ou c'est... c'est plus
20 loin?

21 R. Je vais... mes collègues pourront me corriger. Je
22 pense que l'entente est déjà... c'est vraiment par
23 rapport à son approbation sur le marché, mais
24 l'entente est déjà là. C'est vraiment une question
25 réglementaire, là, que ça a été fait en deux

1 bouchées, là.

2 Q. [45] D'accord, parfait. Et dernier... un autre
3 élément que la Régie... je pense que c'est la Régie
4 qui l'a imposé dans la décision D-2018-80, le taux
5 d'effritement. C'est un concept assez intéressant,
6 il faut... alors le taux d'effritement, je
7 comprends qu'on fait... Énergir fait des
8 projections de volume, mais à terme on peut penser
9 que les prévisions ne sont pas... ne se
10 matérialisent pas. Une prévision, c'est une
11 prévision. Et la Régie, dans sa décision D-2018-80,
12 paragraphes 261 et suivants - je vous le donne, là,
13 mais j'ai pas... je ne vous ferai pas travailler là
14 - a comme finalement établi ce moins quinze pour
15 cent (-15 %)-là. À votre connaissance, donc ce taux
16 d'effritement-là, bien je vous suggère que dans
17 le... dans votre demande tarifaire cette année vous
18 n'avez pas requis de le modifier. Ça vous apparaît
19 exact? Peut-être que je vous rappelle quelque
20 chose... pas que vous avez oublié ou peut-être que
21 vous le saviez, mais donc vous ne demandez pas un
22 changement à la... au taux d'effritement dans le
23 dossier tarifaire 4177? Je vous suggère que ce
24 n'est pas, mais...

25 R. Bien, écoutez, je vais prendre votre suggestion.

1 Moi, honnêtement...

2 Q. **[46]** Oui...

3 R. ... je n'ai pas regardé...

4 Q. **[47]** O.K.

5 R. ... tout le détail...

6 Q. **[48]** Parfait.

7 R. ... en fait. Bien, je pense, fondamentalement, il y
8 a un « churn », là ou un attrition, je pense... ou
9 effritement, là, dépendamment du terme qu'on veut
10 utiliser, là, mais essentiellement je pense que la
11 décision, c'est ce qu'elle vient reconnaître. Puis
12 c'est ce que je mentionnais auparavant. Il y a des
13 ajouts bruts, mais eu net, c'est qu'il faut tenir
14 compte qu'il y a une perte de clients qui est
15 naturelle. C'est la même chose dans le secteur des
16 télécom. C'est la même chose dans le secteur de
17 l'énergie.

18 Q. **[49]** O.K. Et, ça, c'est propre à la réalité des
19 industries, en général? Ce n'est pas un aspect en
20 lien avec nos discussions, ce matin, là, de
21 décarbonation ou de risque? Ça fait partie de la
22 vie d'entreprise?

23 R. Bien, je veux emmener quand même une nuance, là.
24 C'est de dire, par la force des choses, des
25 clients... Puis si on prend, dans le fond, ce que

1 Montréal a annoncé. Donc, les clients vont devoir
2 faire face...

3 Évidemment, les nouveaux clients, on ne
4 parle pas d'attrition, ici, là. Ils n'étaient pas
5 là au départ. Ça fait qu'ils viennent ou qu'ils ne
6 viennent pas chez Énergir, ça ne changera rien.
7 Bien qu'on va avoir moins de clients au net, là.

8 Mais si on prend les clients existants,
9 l'équipement vient en fin de vie. Bien, nous, notre
10 objectif, c'est de leur offrir un menu où ils ont
11 des solutions. Mais il n'en demeure pas moins que
12 la solution, maintenant, de remplacer un équipement
13 vers le gaz naturel qui va être fossile, va être de
14 moins en moins possible.

15 Donc, là, c'est soit qu'ils vont aller, ce
16 qu'on espère, vers une biénergie combinée avec du
17 GNR ou soit qu'ils vont aller tout simplement à
18 l'électrification.

19 Mais donc, de façon raisonnable, si j'avais
20 à me prononcer, je pense qu'il y a plus de chance
21 que le taux d'attrition augmente qu'il demeure
22 constant. Mais pour l'instant, je vais comme
23 oublier le terme qui est employé, là, mais je ne
24 pense pas qu'on l'ait révisé, à ce stade-ci.

25 Q. [50] D'accord. Et j'arrive à la conclusion. Encore,

1 ce matin, vous annoncez revoir les questions de
2 l'analyse de rentabilité sur la période
3 d'amortissement. Dans quels marchés? Est-ce que
4 vous avez déjà une idée des marchés?

5 Parce que vous semblez indiquer que ça
6 serait par, un peu... pas par sections, là, par
7 marchés, finalement. Est-ce que vous avez déjà
8 identifié ces marchés?

9 R. Euh... oui, puis je ne m'aventurerai pas trop parce
10 que ma mémoire me fait un petit peu défaut. Mais
11 essentiellement, ça va être dans des marchés où on
12 voit un bon potentiel de substitutions. Puis ça
13 s'appliquerait, donc...

14 Il demeure que des usages, de façon
15 réaliste, sont plus difficiles à remplacer, comme
16 pour le gaz naturel et autres, technologiquement et
17 tout ça. Donc, évidemment, on ne voit pas de
18 matière.

19 Il y a d'autres marchés où, de façon
20 temporelle, quelqu'un qui veut se brancher
21 rapidement au gaz. Mais on sait que les règlements
22 vont changer. C'est quand même, pour nous, une
23 indication de se dire, t'sais... C'est aussi une
24 façon de porter un jugement.

25 Mais c'est ça, aussi, faire une

1 appréciation de risques, là. Mais de dire, bien, si
2 le client n'est pas prêt à faire le pas maintenant,
3 alors qu'on sait que dans quelques années, ça
4 aurait dû être le cas, on va lui donner
5 probablement l'équivalent d'une durée de vie des
6 équipements ou quelque chose comme ça, question de
7 mitiger le risque parce que l'intention nous
8 apparaît moins claire dans ces contextes-là.

9 Q. [51] D'accord. Écoutez, peut-être une dernière
10 question sur le bannissement, tout à l'heure. On en
11 a parlé brièvement pour la Ville de Montréal. C'est
12 quelque chose, si j'ai bien compris, d'assez
13 nouveau qui est apparue en Californie. Et, là, on a
14 vu une annonce, je pense, vous avez parlé de la
15 Ville de Montréal.

16 Alors, vous dites que la stratégie pour
17 Énergir, sur ces questions-là, ça sera déjà un peu
18 « communicationnaire » pour protéger le GNR? C'est
19 un peu ça, un peu, l'approche pour mitiger ce
20 risque?

21 R. En fait, dans le bâtiment, ce qu'on essaie d'avoir,
22 c'est un portefeuille de solutions qui va s'adapter
23 aux besoins du client.

24 Donc, est-ce qu'on a un mixte d'efficacité
25 énergétique de GNR qui peut moduler, en terme de

1 pourcentage, puis évidemment de biénergie? De la
2 façon dont l'offre est structurée avec le
3 partenariat d'Hydro-Québec fait qu'au niveaux prix,
4 c'est compétitif?

5 C'est sûr que dans le cas d'un client qui
6 n'est pas obligé, il peut moduler en prenant le
7 pourcentage de GNR qu'il souhaite INSCRIRE, ainsi
8 de suite. Dans le cas du règlement de Montréal,
9 bien, là, à ce moment-là, sa seule alternative, ça
10 va être de prendre un combo, soit cent pour cent
11 (100 %) GNR.

12 En fait, il va y avoir deux alternatives.
13 S'il met cent pour cent (100 %) au GNR ou soit
14 qu'il fait de la biénergie avec du GNR. Bien, ça va
15 passer par du GNR, c'est sûr et certain.

16 Q. **[52]** D'accord. Alors, écoutez, ça termine à ce
17 stade-ci mes questions. Je vous remercie, Monsieur
18 Lachance. Merci, Monsieur Trahan. Et, Monsieur
19 Marois, on se reparle une prochaine fois. Je vous
20 salue tous. Et je vais peut-être me tourner vers
21 confrères, consœurs pour voir s'ils ont d'autres
22 questions, mais moi j'arrête à ce stade-ci, je vous
23 remercie.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Alors, est-ce qu'il y a d'autres questions des

1 autres intervenants?

2 Me PAULE HAMELIN :

3 Oui, bonjour, Monsieur le Président. Je vois que ma
4 caméra est très floue, alors j'espère que c'est
5 juste ce que je vois sur l'écran.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Non, vous... Oui, c'est un peu... c'est un peu
8 flou...

9 Me PAULE HAMELIN :

10 C'est flou, hein?

11 LE PRÉSIDENT :

12 ... mais on voit bien quand même.

13 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN :

14 Bon. Alors... je m'excuse. Alors, bonjour, Monsieur
15 le Président, Mesdames les Régisseuses. Paule
16 Hamelin pour l'ACIG. Bonjour au panel des
17 présidents. Bonjour, Monsieur Lachance, mes
18 questions seront dirigées sur... pas sur vous, mais
19 je vais vous poser les questions directement à
20 vous, en fonction de votre présentation.

21 Mon intention, ce n'est pas de revenir avec
22 les questions que mon collègue vous a posées.
23 Certaines de mes questions vont toucher au plan de
24 résilience qu'Énergir a déposé.

25 Il y avait déjà au dossier le premier plan

1 de résilience d'Énergir, qui est la pièce B-0132,
2 et j'attire votre attention à la page 6 du plan. Je
3 ne sais pas si on veut le... soit le mettre à
4 l'écran, mais je peux... je peux vous citer le
5 passage.

6 M. ÉRIC LACHANCE :

7 R. Ça va dépendre de votre question, là, peut-être que
8 je vais vouloir...

9 Q. [53] Alors, bien...

10 R. ... la lire. Ça va dépendre vraiment de la question
11 que vous allez poser.

12 Q. [54] ... je vous lis le passage du plan. C'est sur
13 la question des volumes distribués. Alors, vous
14 dites :

15 [...] nous voulons miser sur la
16 création de la valeur plutôt que sur
17 les volumes distribués, alors que les
18 quantités de gaz naturel distribuées
19 pourraient se maintenir ou légèrement
20 diminuer d'ici deux mille trente
21 (2030) puis diminuer de façon plus
22 marquée à l'horizon 2050.

23 Alors, je voulais juste confirmer avec vous... Il
24 me semble que c'est de pire en pire, la caméra.

25 Alors, je voulais juste confirmer avec vous que je

1 comprends bien, et c'est exact de dire qu'en
2 fonction du plan, vous envisagez que les volumes
3 vont se maintenir ou légèrement diminuer d'ici deux
4 mille trente (2030).

5 R. Bien, en fait, oui, c'est toujours la prémisse.
6 Grosso modo, on a deux catégories de clients, chez
7 Énergir, on a le bâtiment puis on l'industriel.
8 Dans le fond... puis un ordre de grandeur, là, on
9 parle en termes de volume, environ une soixantaine
10 de pour cent, voire jusqu'à soixante-dix... jusqu'à
11 soixante-cinq pour cent (65 %) dans l'industriel.

12 Par contre, il faut se rappeler que les
13 revenus, c'est vraiment une situation miroir, là,
14 où les industriels représentent aux environs de
15 trente pour cent (30 %) des revenus.

16 Donc, en termes de volumes, on fait face à
17 un rebond économique, là. Il faut se rappeler aussi
18 que ça a été écrit à l'automne dernier, donc on
19 sortait de la COVID. Donc bon rebond économique,
20 c'est ce qu'on a constaté cette année, l'industrie
21 roule à fond, sur croissance.

22 On n'avait peut-être pas la récession,
23 là... dans le fond, potentielle que certains
24 économistes nous parlent, là, mais... au moment
25 d'écrire ça, c'était la prétention. L'élément

1 récession, je me... je vais me garder une petite
2 gêne, là, parce que c'est toujours difficile de
3 pouvoir prévoir.

4 Mais, fondamentalement, je ne pense pas que
5 l'industrie va faire des grands pas pour décarboner
6 d'ici l'horizon deux mille trente (2030). Et comme
7 c'est une grosse partie des volumes, l'effet net,
8 entre ce qui va se passer dans le bâtiment puis
9 dans l'industriel est... on reste prudent, là, mais
10 t'sais, on ne veut pas... on n'est pas dans une
11 position alarmiste, là, si on peut dire ça ainsi,
12 là, sur les volumes pour l'horizon deux mille
13 trente (2030).

14 Q. [55] Je me suis aperçue durant le week-end, en
15 lisant et relisant le plan de résilience, que vous
16 en aviez déposé un deuxième qui, lui, n'était pas
17 au dossier. Alors, il a été produit ce matin, c'est
18 la pièce ACIG-0072.

19 Je veux m'en excuser auprès de mon
20 confrère. On va essayer de... s'il y a des
21 documents comme ça qu'on veut porter à l'attention
22 des témoins, de le faire le plus rapidement
23 possible. Mais j'étais vraiment sous l'impression
24 que c'était celui à jour qui avait été déposé,
25 parce que je voyais la référence à « plan de

1 résilience deux mille vingt et un (2021) », alors
2 d'où ma confusion.

3 R. La mienne aussi, si je peux me permettre, là. Ça a
4 l'air qu'on n'a pas changé la photo, parce que je
5 pensais moi aussi que c'était le dernier qui était
6 là, donc désolé.

7 Q. **[56]** Non, non, c'est... j'ai eu la même
8 problématique ce week-end. Alors au niveau du
9 deuxième, et je vais essayer de parler du premier
10 et du deuxième plans, mais on va voir je pense que
11 c'est sensiblement, au niveau des mesures,
12 sensiblement la même chose bien que certains
13 objectifs sont accélérés. On va y revenir. Mais, je
14 voulais juste, on n'a pas besoin d'y aller, je
15 voudrais juste vous mentionner que la même citation
16 au niveau des volumes, dans le deuxième plan, s'y
17 retrouve. Donc, je comprends de votre réponse que
18 ça ne changera pas et que c'est clair que les
19 objectifs pour la décarbonation c'est, je reprends
20 vos mots, c'est: « Il n'y aura pas de grands pas de
21 décarbonation avant, avant vingt trente (2030) ».

22 M. ERIC LACHANCE :

23 R. Au niveau des industriels.

24 Q. **[57]** Au niveau des industriels. Par contre, au
25 niveau du résidentiel, on comprend que ça va être

1 essentiellement par le biais de la biénergie.

2 R. Bien il va avoir le biais de biénergie puis l'effet
3 à déterminer comme on disait, du fait que avec les
4 nouveaux règlements qui empêchent la conversion
5 mazout, dans le cas de Montréal, qui l'air de rien
6 c'est quand même trente-cinq pour cent (35 %) de
7 nos revenus de distribution aujourd'hui, au niveau
8 du bâtiment à Montréal. Donc ces impacts-là donc...
9 reste à voir exactement au net qu'est-ce que ça va
10 être. Mais ceux-là, c'est très contemporain. Vingt-
11 trois (23), vingt-quatre (24), vingt-cinq (25) ça
12 va être en pleine action.

13 Q. **[58]** Donc est-ce que je dois comprendre que la
14 citation de février, parce que ce plan-là a été
15 déposé en février vingt vingt-deux (2022), vous
16 jugez qu'elle n'est plus exacte à l'effet que les
17 volumes ne se maintiendront pas? Parce que je pense
18 que le texte que je vois, c'est les volumes de
19 façon générale. Il n'y avait pas, on ne précisait
20 pas nécessairement... on parlait de l'ensemble de
21 la clientèle.

22 R. Bien, exactement. Il y a des plus et des moins.
23 Donc ce que je vous dis, c'est que si on est dans
24 un monde de volume, donc en termes de volume,
25 industriellement parlant on pense qu'avec le rebond

1 économique et tout, la croissance devrait
2 essentiellement se maintenir parce que des mesures
3 importantes de décarbonation, à notre avis,
4 risquent de se produire plus après vingt trente
5 (2030).

6 Alors que dans le bâtiment, on s'attend à
7 un impact mais que le net des deux au niveau des
8 volumes devrait être... donner quelque chose de
9 stable, voire en légère décroissance. C'est quand
10 même très difficile, étant donné la dominance de
11 l'industriel sur les volumes. Encore une fois, la
12 précision que j'emmène c'est qu'au niveau des
13 revenus, la situation est inversée. C'est le
14 bâtiment qui est vraiment le marché qui amène la
15 plus grande portion de nos revenus. D'où son
16 importance de s'attaquer aux bâtiments rapidement.

17 Q. [59] Mais je comprends qu'au niveau des bâtiments
18 il y a quand même une certaine stabilité au niveau
19 des revenus qui est amenée avec l'entente à l'égard
20 de la biénergie, c'est exact?

21 R. C'est-à-dire qu'on mitige l'impact en ayant négocié
22 cette entente-là, bien qu'il y ait une baisse de
23 soixante-dix pour cent (70 %) des volumes dans le
24 marché visé, en fait on vient quand même sécuriser
25 un quatre-vingt (80 %) voire quatre-vingt-cinq pour

1 cent (85 %) des anciens revenus de distribution. Et
2 ça c'est en prenant pour acquis que effectivement
3 les gens vont souscrire à l'offre de biénergie,
4 mais il n'y a pas d'obligation légale qui fait
5 qu'un client, quand vient le choix de remplacer ses
6 équipements, est obligé d'aller vers le biénergie.

7 Donc, je pense que c'est l'intention
8 d'Hydro-Québec et d'Énergir de faire tous les
9 efforts pour les amener vers cette offre-là. Ceci
10 dit, on va le vivre ensemble pour voir exactement
11 quels vont être les résultats de ces mesures-là.

12 Q. [60] D'accord. Au niveau du deuxième plan
13 justement, de résilience, vous aviez, vous avez
14 indiqué et je pense que ça confirme ce que vous
15 venez de nous dire, que l'avantage concurrentiel du
16 gaz naturel d'origine fossile va se maintenir d'ici
17 vingt-cinq (25) ans sur le marché industriel. Ce
18 qui donnerait à Énergir une marge de manoeuvre
19 suffisante pour intégrer son offre davantage de
20 possibilités de décarbonation. Donc, ça confirme
21 toujours ce que vous nous avez dit, n'est-ce pas?

22 R. Ce qu'on veut dire par là, c'est que de façon
23 simple on pense pas que ça... et là encore une fois
24 comme je le disais en entrée, conjonctuellement
25 parlant, je veux dire, le prix du gaz à explosé,

1 donc, me semble c'est pas un bon terme à utiliser
2 dans le gaz là, mais. Ceci étant dit, je veux dire,
3 on fait abstraction de la hausse des derniers mois,
4 mais notre prétention c'est que ce qui va faire
5 bouger l'aiguille au niveau industriel ça sera pas
6 le prix du gaz naturel fossile. En fait, ça va être
7 plus le côté pression sociale ou législative qui va
8 les obliger à décarboner. Parce qu'au niveau du
9 prix, effectivement, quand qu'on regarde le gaz
10 naturel avant sa hausse, si on transfère ça en
11 kilowattheures, c'est à peu près un molécule à un
12 sou du kilowattheure (1 ¢/kWh), donc il y a
13 effectivement un avantage pécuniaire qui est très,
14 très important. Ceci dit, à partir du moment que le
15 gouvernement enlève des allocations gratuites, à
16 partir du moment que, commercialement, certains
17 grands consommateurs, moins dans l'industriel, mais
18 plus dans le commercial, pour des raisons de marque
19 et autre, décident de devenir carboneutre, ce n'est
20 plus une question de prix qui est le premier
21 facteur. Le premier facteur ça devient la question
22 de carbo... de décarbonation.

23 Q. **[61]** Mais au niveau des prochaines années ce que
24 vous entrevoyez au niveau du... le mix de gaz ça va
25 quand même demeurer à grande majorité fossile?

1 R. Pour les... effectivement, comme on dit notre
2 objectif c'est de se rendre environ à dix pour cent
3 (10 %) de contribution, là, au niveau du gaz
4 naturel renouvelable à l'horizon vingt-trente
5 (2030), donc quatre-vingt-dix pour cent (90 %)
6 fossile, là. Ce qui apparaît plausible.

7 Q. **[62]** Et donc, au niveau de... je vais parler de...
8 tout d'abord d'un horizon de court terme, on ne
9 voit pas de disparition du gaz naturel sur un
10 horizon court terme, même... même long terme,
11 n'est-ce pas?

12 R. À très... à très court terme, non. À long terme, je
13 pense qu'encore une fois il demeure une place. Ceci
14 dit, dans une appréciation de risque, si je me
15 permets une analogie, t'sais, moi, j'ai ma dernière
16 qui a eu dix-huit (18) ans, qui a commencé à
17 conduire. Depuis qu'elle est née, on pourrait dire
18 que le risque qu'elle va conduire un véhicule a
19 toujours été là, mais évidemment les assureurs ne
20 tarifent pas. Elle a commencé à conduire récemment,
21 elle a un emploi d'été, donc elle est attitrée
22 maintenant sur une voiture, elle n'a toujours pas
23 fait d'accident, elle n'a toujours pas encore de
24 contravention ou quoi que ce soit, il n'en demeure
25 pas moins que la compagnie d'assurance reconnaît

1 que c'est un risque qui est accru puis ils nous ont
2 envoyé une facture pour l'assurer. Évidemment, si
3 elle fait plus d'accident ou tout ça, la facture va
4 juste augmenter, mais l'appréciation du risque je
5 comprends que, t'sais, à très court terme les
6 éléments ne seront pas importants, mais il faut se
7 projeter sur le moyen et long terme. Puis ce qu'on
8 avance c'est que la tendance de fond irait avec les
9 différentes mesures, c'est qu'il y a vraiment eu
10 une accélération de l'évolution de ce risque-là.

11 Q. **[63]** Juste pour être sûre qu'on parle des mêmes
12 choses, quand vous parlez de très court terme ça
13 veut dire quoi pour vous?

14 R. Bien très court terme, je dirais un horizon de
15 trois-quatre ans.

16 Q. **[64]** Et moyen-long terme?

17 R. Bien cinq ans et plus, là.

18 Q. **[65]** Juste résumer essentiellement au niveau des
19 différents plans. Je pense que dans le premier plan
20 votre objectif, là, c'était de... une réduction de
21 trente pour cent (30 %) des émissions de GES pour
22 l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du
23 bâtiment, là, d'ici vingt trente (2030). Je
24 comprends que ce... cet objectif-là a été... a
25 augmenté, dans le cadre du deuxième plan, à une

1 fourchette de trente et un (31 %) à trente-huit
2 pour cent (38 %). Est-ce que c'est exact de dire
3 que, selon vous, ces objectifs-là rencontrent les
4 cibles du PEV?

5 R. Le... ces cibles-là dans le bâtiment sont
6 cohérentes avec le PEV. Ceci dit, elles ne sont...
7 puis je pense que c'est souligné, là, dans le
8 dernier rapport, notre plan était développé, là,
9 sur un objectif de deux degrés, là, au niveau
10 climatique. Maintenant, je pense que la pression
11 est vers le un point cinq (1,5), là, donc on
12 reconnaît qu'il y a des bonnes chances que dans les
13 prochaines versions il va falloir qu'on arrive avec
14 des initiatives pour faire plus, là.

15 Q. [66] Mais pour l'instant, ça rencontre les cibles
16 du PEV, exact?

17 R. Oui, par rapport au bâtiment, là, toujours. Je ne
18 suis pas assez familier avec le reste du PEV, là,
19 mais pour ce qui est au niveau du PEV quand on
20 regarde ce qui est fait en collaboration puis...
21 puis ça, c'est quand même un bémol, là, il faut...
22 la façon dont ça s'est travaillé autant avec le
23 gouvernement qu'avec Hydro-Québec et Énergir, c'est
24 que chacun fait sa part pour atteindre ces
25 objectifs-là, mais à partir du moment que si, pour

1 une raison quelconque, une mesure devait changer,
2 qui était une électrification quelconque qui ne
3 doit pas se faire, bien là il reste à voir comment
4 tout ça devrait être... devrait être revu, là.
5 Donc, c'est... le PEV est sur le bâtiment... ce que
6 j'essaie de dire, là, je vais le reformuler pour
7 que ce soit plus clair, le PEV est sur un objectif
8 bâtiment, mais pas sur un objectif gaz ou mazout en
9 tant tel. Il est vraiment sur un objectif de
10 réduction dans le bâtiment. Et là donc il y a des
11 hypothèses de... on va dire de parts de marché ou
12 de parts de l'effort, là, à défaut de meilleur
13 terme, qui viennent des différents secteurs de
14 l'économie.

15 Q. [67] Dans le plan, vous faites référence à votre
16 vision vingt-trente, vingt-cinquante (2030-2050).
17 Vous aviez différentes orientations dans la vision
18 vingt-trente, vingt-cinquante (2030-2050),
19 notamment l'efficacité énergétique, l'injection de
20 GNR. Vous aviez la complémentarité avec
21 l'électricité. J'imagine, on entend par ça la
22 biénergie. Différents vecteurs de croissance
23 notamment la filière hydrogène. Est-ce que vous
24 êtes d'accord avec moi pour dire que l'ensemble de
25 l'oeuvre sont des opportunités pour Énergir, que ce

1 soit le GNR, la biénergie, l'hydrogène? Vous les
2 voyez comme des opportunités, également?

3 R. Presque d'accord. En fait, je vais juste amener une
4 nuance. C'est que le rapport est au niveau, encore
5 une fois, d'Énergir.

6 Puis il y a certaines de ces initiatives-là
7 qui ne font pas partie du cadre réglementé. Donc,
8 par la force des choses, du GNR, de l'efficacité
9 énergétique, de la biénergie, là, on est vraiment
10 dans le cadre de l'opération réglementée.

11 Par contre, il y a d'autres vecteurs de
12 croissance qui sont à l'extérieur de ce cadre-là.
13 Donc, à l'extérieur de la distribution au Québec, à
14 proprement dit, là.

15 Q. **[68]** Vous voulez dire la portion avec Green
16 Mountain puis toute cette portion-là?

17 R. Bien, même, par exemple, on le dit publiquement. Si
18 on pense à l'hydrogène, comme je vous le disais, on
19 n'est pas convaincu qu'au départ, du moins, mais
20 possiblement, même, à plus long terme, que ça va
21 forcément passer par un réseau de distribution
22 gazier.

23 Il est fort possible que, dans un premier
24 temps, ça va être un concept... j'oublie le terme
25 français, là, mais de « cluster », de cellule plus

1 industrielle. Donc, d'avoir de l'hydrogène produite
2 directement sur les sites de consommation.

3 Donc, nous, oui, on aurait de l'intérêt
4 commercialement à investir dans cette filière-là,
5 mais ça ne passera pas nécessairement par nos
6 activités réglementées. Puis ça peut très bien...
7 La capture de carbone, c'est la même chose. La
8 bonne nouvelle, la capture de carbone c'est, par la
9 force des choses, ça maintiendrait certains volumes
10 donc, au niveau du gaz naturel fossile. Mais
11 l'opportunité de croissance pourrait être très
12 bien, en dehors des activités réglementées.

13 En fait, c'est comme je le disais, il y a
14 beaucoup d'évolutions législatives et
15 réglementaires qui vont devoir suivre par rapport à
16 toute cette transition-là pour savoir dans quels
17 champs de compétence on va se retrouver.

18 Q. **[69]** Quand on regarde le premier plan avec le
19 deuxième plan, il y avait, au niveau de la section
20 « risques et opportunités », dans le plan de
21 résilience, on ne faisait plus mention du fait
22 qu'il y avait...

23 Bien, un des aspects c'était des décisions
24 défavorables de la Régie sur le taux de rendement
25 et les investissements. J'avais une question pour

1 vous, relativement à ça.

2 Quand vous parlez de décisions de la Régie
3 au niveau des autorisations, des investissements
4 qui pourraient être un risque, pouvez-vous me dire
5 de quoi il s'agit?

6 R. Bien, écoutez, je peux, comme je vous le disais,
7 dans la catégorie des risques, bien, évidemment, on
8 peut se faire dire non à quelque chose qu'on veut,
9 là. Puis après, c'est « débattable » qui a raison,
10 là, mais c'est une réalité quand même qu'on n'a pas
11 la liberté d'opérer comme une entreprise qui n'est
12 pas réglementée.

13 Comme je le disais, on est réglementé
14 depuis des années. Je pense qu'on peut dire que,
15 généralement, je veux dire, la Régie a été un bon
16 régulateur, un bon partenaire.

17 Donc, ceci était dit, on écrit l'histoire,
18 là. Ça fait que c'est une jurisprudence qui
19 n'existe pas. Quand on vient présenter un projet
20 d'extension, quand on venait présenter un projet
21 informatique ou autres, une cause de rendement, ces
22 genres de choses-là, on s'appuie quand même sur un
23 historique de plusieurs décisions. On est capable
24 de se baser. On peut savoir combien de temps ça va
25 prendre pour avoir une décision.

1 T'sais, on le voit, là, puis il y a des
2 bonnes raisons à tous ces échanges-là. Mais le GNR,
3 c'est un dossier qui est devant le régulateur
4 depuis près de quatre ans.

5 Puis encore une fois, ce n'est pas une
6 critique de dire est-ce que c'est justifié ou pas.
7 Mais c'est une réalité de dire que si on avait eu à
8 prédire combien de temps pour avoir une décision,
9 c'est sûr que ce n'est pas ce qu'on anticipait. A
10 contrario, bien, t'sais, on a vu une décision sur
11 la biénergie, qui est quand même une décision qui a
12 roulé rondement, mais... Donc, le seul et unique
13 point, c'est le risque réglementaire, la
14 réglementation doit évoluer.

15 Je salue d'ailleurs le fait que, t'sais,
16 l'hydrogène, même si ce n'était pas dans le spectre
17 direct de la loi, on a une décision favorable pour
18 permettre de tester.

19 Mais c'est ce genre de choses là où, quand
20 nous-mêmes on prépare les dossiers, candidement, on
21 ne sait pas dans quel sens ça peut nécessairement
22 aller. On pense qu'ils sont toujours bien fondés,
23 si on les présente, évidemment, puis on ne sait pas
24 combien de temps ça peut prendre avoir une
25 décision. Donc, c'est des exemples de quand on

1 parle de risques réglementaires qui évoluent.

2 Q. [70] On avait la question d'une décision
3 défavorable de la Régie sur... au niveau du taux de
4 rendement. On connaît l'historique des dossiers du
5 taux de rendement. J'ai en tête le dossier de deux
6 mille douze (2012), où Énergir avait fait - je
7 pense qu'à l'époque c'était Gaz Métro - avait fait
8 une demande de taux de rendement, je pense à neuf
9 point trois (9.3), puis la Régie a reconduit à huit
10 point neuf pour cent (8.9 %) du taux de rendement.

11 Est-ce qu'à votre connaissance, les
12 décisions défavorables de la Régie a empêché
13 Énergir d'attirer des capitaux ou a rendu Énergir
14 moins attractive, là, ou en tout cas... Bien,
15 premièrement, première portion de ma question, est-
16 ce que ça vous a empêché de pouvoir attirer des
17 capitaux?

18 R. Je vais juste me permettre... Vous avez induit
19 qu'on avait trouvé les décisions défavorables, là,
20 par le passé, là, ce qui...

21 Q. [71] Bien, en fait...

22 R. Je ne peux pas parler pour tout l'historique de la
23 direction, là, mais qui...

24 Q. [72] En fait, c'était identifié comme...

25 R. Un risque.

1 Q. [73] ... un risque. Puis je reprends texto, là, ce
2 qui apparaissait dans le premier plan.

3 R. Je connais très peu d'entreprises, particulièrement
4 ceux qui sont des émetteurs assujettis comme nous,
5 qui n'auront pas ce risque-là d'émis, là, dans
6 leur... Ça demeure que toute révision de risque, ça
7 présente... ça amène une incertitude. Nonobstant
8 l'historique, qui peut avoir été un très bon
9 historique, ça demeure que, le fait d'avoir à faire
10 une cause de rendement amène une incertitude. Donc,
11 honnêtement, c'est vraiment une phrase qui... qu'on
12 va retrouver dans à peu près toutes les entreprises
13 qui font du « disclosure » public, là.

14 Q. [74] Puis elle se retrouve dans un plan, mais pas
15 dans l'autre?

16 R. Ça peut être une nuance d'un avocat qui l'a révisé,
17 puis que, cette journée-là, il avait un oeil de
18 lynx qui était différent, puis qu'il a comparé les
19 huit pages qu'on n'aime pas lire au début d'un
20 document habituellement. Puis que, cette fois-ci,
21 il s'est dit : « Je ne prends pas de chance, parce
22 que ces documents-là sont incorporés par défaut
23 dans tout ce qui est documentation publique », là,
24 t'sais, que... Sans offense aux avocats qui
25 pourraient être sur la ligne, là, by the way.

1 Q. [75] Et qu'un avocat va poser en contre-
2 interrogatoire. Vous aviez, dans les mentions... au
3 niveau des risques, la question de la
4 radiation/dépréciation d'actifs dus à des
5 changements à la réglementation. Est-ce que vous
6 pouvez nous expliquer ce que vous entendez par là?

7 R. Bien, en fait, si malheureusement nos initiatives
8 ne devaient pas fonctionner, puis qu'on s'en allait
9 dans une direction de spirale tarifaire, il y a
10 toujours ce risque-là, qu'afin de gérer une
11 spirale, bien un régulateur passe par,
12 essentiellement, une... soit une radiation d'actifs
13 ou ne permette pas, finalement, de tarifier le
14 rendement, là, qui serait prévu sur ces
15 investissements-là, qui a donc la même résultante,
16 là, ultimement économiquement, là.

17 Q. [76] J'imagine, mais là on parle d'un cas extrême,
18 vous ne disposez pas présentement d'éléments qui
19 pourraient nous amener à anticiper ce genre de...

20 R. Ce n'est pas notre...

21 Q. [77] ... de...

22 R. Ce n'est pas... Comme je l'ai dit, on se bat pour
23 ne pas que ça se produise. Nos mesures visent à,
24 dans le fond, protéger autant que possible les
25 revenus. Puis, c'est une des choses qu'on explique

1 bien, particulièrement à notre clientèle
2 industrielle qui, parfois, peut se sentir négligée.
3 Mais le bâtiment, c'est soixante-dix pour cent
4 (70 %) de nos revenus.

5 Donc, si on ne s'y attaquait pas
6 rapidement, surtout que l'évolution législative a
7 été beaucoup plus rapide de ce côté-là, avec des
8 solutions, le risque qui effectivement risquait de
9 se produire, c'est qu'on passe ce manque à gagner
10 là du côté industriel, et donc amener, justement,
11 un risque de spirale.

12 Donc, aujourd'hui, à travers notre
13 portefeuille de mesures, ce qu'on veut vraiment
14 faire, c'est d'éviter cette spirale-là. Ce n'est
15 pas... Notre plan de base, ce n'est pas de se
16 dire : « On s'en fout, là, puis les clients
17 paieront plus cher, il y aura toujours quelqu'un
18 pour payer », ce n'est pas notre prétention.

19 Q. [78] Je suis juste soucieuse de la pause, Monsieur
20 le Président. J'ai encore... j'en ai encore pour,
21 peut-être, une demi-heure. Quinze minutes à une
22 demi-heure.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Alors, on... je suggère qu'on prenne la pause
25 immédiatement, puis on se reverrait à dix heures

1 quarante-cinq (10 h 45)?

2 Me PAULE HAMELIN :

3 Parfait.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Très bien. Alors...

6 Me PAULE HAMELIN :

7 Merci.

8 LE PRÉSIDENT :

9 ... on se voit dans quinze (15) minutes. Merci.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13 Me PATRICK OUELLET :

14 Je voulais juste préciser avant de commencer que
15 monsieur Lachance a un avion à prendre à treize
16 heures trente (13 h 30) aujourd'hui. Donc, en
17 principe, il quitterait vers onze heures trente
18 (11 h 30). Il peut étirer un petit peu, mais je
19 voulais juste que tout le monde en soit conscient
20 qu'il a une contrainte à ce niveau-là.

21 M. ÉRIC LACHANCE :

22 R. Juste pour pas vous reprendre, même si c'est treize
23 heures cinq (13 h 05), mais ceci étant dit, ça ne
24 change pas le onze heures trente (11 h 30), midi
25 moins quart (11 h 45). Il faut voyager pour gérer

1 le stress.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Sur ce, nous...

4 Me PAULE HAMELIN :

5 C'est un risque d'affaires.

6 LE PRÉSIDENT :

7 ... sommes prêts à poursuivre. Excusez!

8 Me PAULE HAMELIN :

9 Oui. Pardon. Allez-y, Monsieur le Président!

10 LE PRÉSIDENT :

11 Nous sommes prêts à poursuivre avec le contre-
12 interrogatoire de maître Hamelin.

13 Me PAULE HAMELIN :

14 Parfait.

15 Q. [79] Je ne vous vois pas sur mon écran, mais je
16 vous vois sur mon grand écran. Alors, je vais vous
17 regarder de haut. Écoutez, dans le dossier, vous
18 avez indiqué plusieurs risques liés aux changements
19 climatiques, à la transition énergétique. Je vais
20 tenter d'essayer de déterminer avec vous s'il y a
21 des analyses spécifiques qui ont été faites pour
22 déterminer l'impact potentiel de ces risques-là sur
23 le chiffre d'affaires d'Énergir. Si vous n'êtes pas
24 en mesure de me répondre, on pourra peut-être voir
25 avec le prochain panel si ces données sont au

1 dossier.

2 Ma première question, au niveau de ce que
3 vous avez fait et ce qui est déposé au dossier,
4 est-ce que c'est... outre ce que vous avez
5 mentionné tout à l'heure, au niveau des baisses de
6 revenus potentiels, est-ce que c'est une évaluation
7 qu'on a tenté de faire et déposer au dossier, là,
8 d'évaluer les baisses de revenus potentiels liées
9 aux différents risques d'affaires allégués?

10 M. ÉRIC LACHANCE :

11 R. Je vais... Honnêtement, je ne maîtrise pas tout ce
12 qui a été déposé, pas déposé en termes d'analyses
13 dans le dossier ou qu'est-ce qui a été pris en
14 compte. Je peux néanmoins vous dire que, oui, on
15 fait des analyses de scénario en fonction de
16 différentes évolutions du risque d'affaires. Mais
17 ça va être beaucoup plus facile de le faire avec
18 les bonnes personnes dans les panels prochains,
19 parce que c'est du micro que je ne maîtrise pas.

20 Q. **[80]** O.K. Donnez-moi juste deux petites minutes
21 parce que je veux peut-être vous permettre de
22 prendre votre avion, et je vais juste voir si, avec
23 mon collègue, je vais réserver ces questions-là
24 pour le panel numéro 3. Donnez-moi deux petites
25 secondes!

1 Alors, ça va nous sauver presque une page
2 de questions que j'annonce déjà au panel numéro 3 à
3 ce moment-là. Je reviens à votre... En fait, je ne
4 reviens pas. Mais j'ai déposé avec le plan, le
5 deuxième plan, un communiqué qui concerne le
6 premier plan de résilience où on indiquait
7 qu'Énergir s'était appuyée sur des scénarios
8 quantitatifs émis par des organismes indépendants.
9 Est-ce que vous êtes en mesure de me dire quels
10 sont ces scénarios quantitatifs, et s'ils sont au
11 dossier?

12 R. Écoutez, bien, ils doivent forcément être nommés
13 dans le rapport en tant que tel. Mais en fait, on
14 présente trois scénarios, un scénario de base
15 optimiste et négatif en fonction de prévisions
16 climatiques. Mais je suis sûr que le rapport
17 cite... Parce qu'on n'invente pas le scénario. Il y
18 a une méthodologie qui est suivie puis qui est
19 décrite dans le rapport sur comment ces scénarios-
20 là sont construits.

21 Q. **[81]** O.K. C'est les scénarios, quand on parle de
22 statu quo, les différents scénarios énoncés dans...

23 R. Oui, bien, en fait, savoir le bénéfice de... tenez-
24 moi pas au mot juste, là, mais typiquement ça va
25 réchauffer plus vite, donc il va falloir faire plus

1 de mesures rapidement. Puis il y en a généralement,
2 les mesures sont plus tardives. Puis il y en a qui
3 sont la trajectoire anticipée de base. Donc,
4 typiquement, on va prendre des scénarios
5 d'organismes reconnus. Puis après, les consultants
6 qu'on prend vont venir les adapter en fonction de
7 la réalité locale pour certaines particularités qui
8 existent dans chaque endroit.

9 Q. **[82]** Et quand vous parlez d'organismes
10 indépendants, vous parlez de qui? Est-ce que vous
11 parlez des gens que vous remerciez à la fin du
12 rapport, du rapport Copticom, Dunsky, Ernst &
13 Young?

14 R. En fait, pour les scénarios, sauf erreur, c'est
15 typiquement Agence internationale de l'énergie. Ça
16 peut être le GIEC, ça peut être... Donc, eux je le
17 sais pas si on les remercie ou non, là, mais il est
18 difficile d'attaquer leur indépendance par rapport
19 à Énergir. Après, il y a des contributeurs qui,
20 effectivement, sont là comme Dunsky et autres, qui
21 peuvent avoir donné leur point de vue, parce qu'on
22 consulte, là, c'est un rapport qu'on...
23 particulièrement le dernier où on essaye de
24 consulter différents intervenants pour tester la
25 raisonnabilité, là, de qu'est-ce qu'on présente en

1 termes de scénario.

2 Q. **[83]** O.K. Dans le deuxième plan, on indique, c'est
3 à la page 17, je vais vous le lire, là, parce que
4 ça va être plus simple :

5 Afin d'apprécier l'impact financier
6 potentiel, une analyse a été effectuée
7 en fonction d'une ou de plusieurs de
8 ces mesures, soit l'impact sur le
9 bénéfice net, le taux de rendement,
10 ainsi que l'impact tarifaire.

11 Est-ce que vous savez si ces analyses sont au
12 dossier?

13 R. Je ne le sais pas.

14 Q. **[84]** Votre filiale Green Moutain a aussi établi des
15 cibles, là, je veux pas... je ne veux pas embarquer
16 dans cette... dans cet aspect-là, mais juste
17 attirer votre attention sur le fait qu'ils ont
18 déposé un plan quand même détaillé de mise en
19 oeuvre, là, avec différentes étapes. Est-ce
20 qu'Énergir a préparé un plan similaire de mise en
21 oeuvre de son plan de résilience?

22 R. Bien en fait, comme on vous a dit, on roule des
23 analyses, des scénarios, ça fait que vous pourrez
24 en discuter avec le prochain panel. La différence
25 c'est qu'au niveau... je sais pas si c'est dû au

1 fait que ce soit électrique ou gazier, mais dans le
2 cas du Vermont il y a ponctuellement une demande
3 réglementaire de soumettre ce qu'ils appellent un
4 « integrated resource plan », là, donc qui, je
5 crois, est le document auquel vous faites allusion,
6 là, qui présente pendant les dix (10) prochaines
7 années en fait différents scénarios et comment ça
8 va influencer leur portefeuille d'approvisionnement
9 électrique.

10 Q. **[85]** O.K. Mais ce même genre de... de plan, à votre
11 connaissance, n'existe pas pour Énergir.

12 R. Dans un cadre réglementaire, je ne crois pas.

13 Q. **[86]** Non, je... O.K. D'accord. Mais dans un autre
14 cadre?

15 R. Bien on fait des analyses, donc effectivement on
16 roule des scénarios, ce qui revient un peu à la
17 même chose.

18 Q. **[87]** On pourra demander au panel 3. Parfait. Sur la
19 question de... de l'accès aux capitaux est-ce que
20 vous êtes d'accord avec moi pour dire qu'Énergir
21 n'a pas de problème d'accès au marché des capitaux?

22 R. Pour l'instant, ce n'est pas un enjeu. On voit plus
23 de questions au niveau du milieu financier en
24 termes de ESG en général, mais aussi au niveau
25 environnemental. Mais aujourd'hui jusqu'à présent

1 ça ne nous a empêchés d'avoir accès au marché
2 financier, non.

3 Q. **[88]** D'ailleurs, je pense que la dernière fois que
4 j'ai eu l'occasion de vous contre-interroger
5 c'était en vingt vingt (2020), on était en pleine
6 COVID et vous aviez mentionné, c'est exact, d'avoir
7 été capable de pouvoir aller sur les marchés pour
8 requérir trois cent millions (300 M) d'obligations.
9 Exact?

10 R. Effectivement.

11 Q. **[89]** Alors quand même, Monsieur Trahan, je ne vous
12 laisserai pas sans vous poser quelques questions.
13 J'en ai des très rapides, là, pour vous. Je pense
14 avoir compris que les objectifs de Gazifère au
15 niveau de la transition énergétique... je les ai
16 vus sur... au niveau de votre site Internet, je
17 comprends donc que Gazifère son intention c'est que
18 d'ici vingt cinquante (2050) Gazifère deviendrait
19 le premier distributeur de gaz naturel en Amérique
20 du Nord à offrir un réseau composé à cent pour cent
21 (100 %) d'énergie verte et renouvelable. Vous
22 indiquez que depuis vingt vingt (2020) vous avez
23 déjà un pour cent (1 %) de GNR injecté dans le
24 réseau et que vous comptez atteindre la barre du
25 trente pour cent (30 %) en vingt trente (2030).

1 Est-ce que ces objectifs-là sont communiqués, outre
2 le site Internet, là, d'une autre façon à vos... à
3 votre clientèle? Je pense qu'on ne vous entend
4 pas.

5 Me. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

6 Q. [90] Excusez. Donc, c'est une stratégie de long
7 terme qui a été mise en place chez Gazifère, il
8 faut s'adapter avec les moyens que l'on a. Et
9 également avec la nature de la clientèle qu'on a.
10 Alors on a des objectifs importants au niveau du
11 gouvernement du Québec, comme vous le savez, il y
12 a, oui, les objectifs d'avoir un dix pour cent
13 (10 %) de gaz naturel renouvelable dans le réseau à
14 partir... bien en deux mille trente (2030).

15 Il y a également cinquante pour cent (50 %)
16 de décarbonation du petit bâtiment, du moyen
17 bâtiment, qui est quatre-vingt (80 %), quatre-
18 vingt-dix pour cent (90 %) des revenus chez
19 Gazifère.

20 Donc, les risques sont excessivement
21 importants dans le cadre de ce marché-là. Et pour
22 arriver à répondre aux objectifs du gouvernement,
23 il faut donc accélérer la transition.

24 Alors, vous le savez, la transition
25 énergétique, c'est quelque chose qui se fait

1 relativement bien. C'est technologique et on a
2 besoin des équipements. On a besoin de modifier la
3 manière de faire. Mais ce qui est demandé, c'est de
4 le faire rapidement. De là, un peu, la difficulté.

5 D'ailleurs Gazifère reste une petite
6 entreprise avec des volumes qui sont relativement
7 limités en fait de distribution, donc le potentiel
8 pour nous de pouvoir aller plus rapidement dans un
9 plus haut niveau de GNR ou d'hydrogène est plus
10 important, donc par la petitesse, donc c'est
11 accessible.

12 La problématique arrive, c'est la
13 problématique de l'aspect compétitif. Donc, est-ce
14 que demain matin, je peux être à cent pour cent
15 (100 %) GNR chez Gazifère? Aujourd'hui, la réponse
16 est oui. Donc, c'est possible.

17 Par contre, le prix, comme vous le savez
18 est à l'avenant au niveau du GNR. Et, donc, tout
19 l'aspect compétitif qui existe aujourd'hui
20 disparaît et même fait en sorte de rendre la
21 situation très complexe au point de vue du
22 Distributeur.

23 Alors, ce sont ces éléments-là qu'on doit
24 manoeuvrer et trouver la bonne vitesse. Et trouver
25 la bonne vitesse, pour répondre aux objectifs du

1 gouvernement, faire partie des... on pourrait dire,
2 des entreprises qui vont permettre d'atteindre ces
3 objectifs de transition énergétique au point de vue
4 du gouvernement, donc être dans leurs têtes.

5 Et, par ailleurs, bien, trouver le bon
6 point où ultimement ça ne deviendra pas trop risqué
7 pour l'entreprise, justement, pour une composition
8 économique qui fait que le gaz naturel ne sera plus
9 intéressant pour la clientèle. Alors, il faut
10 suivre ces vitesses-là. Et, ça, c'est plusieurs
11 éléments qui bougent en même temps.

12 Pour un petit distributeur comme Gazifère,
13 avec les ressources qu'on a, c'est quand même
14 quelque chose de relativement complexe à gérer et
15 qu'on fait au mieux possible, bien entendu, pour
16 répondre à tous ces objectifs.

17 Q. **[91]** Mais, je comprends qu'à court terme, vous êtes
18 en mesure de gérer les différents objectifs du
19 gouvernement en matière de GES?

20 R. Pour l'instant, on répond à l'objectif du un pour
21 cent (1 %). On s'aligne vers le deux pour cent
22 (2 %), bientôt.

23 Au niveau de l'accessibilité, comme je vous
24 le disais, l'enjeu n'est pas présent, au niveau
25 Gazifère, par notre petitesse. C'est davantage un

1 phénomène de coûts qui prend son ampleur.

2 Par ailleurs, bien, c'est là que toute la
3 mise en place d'une stratégie d'éducation,
4 d'emmener les gens à comprendre de choisir
5 volontaire du GNR à des niveaux différents.

6 Là, il y a des gens qui sont plus pressés
7 que nous, des gens qui sont moins pressés que nous.
8 Donc, il faut travailler également avec une
9 clientèle qui est beaucoup plus diversifiée au
10 niveau de son intérêt qu'elle ne l'était
11 auparavant.

12 Et, bien, il y a des gens qui font des
13 choix, par exemple, de nous quitter ou de ne jamais
14 venir chez nous. Alors, on fait face à ces vents-
15 là, tout comme le mentionnait Éric, il y a quelques
16 secondes.

17 Q. [92] Je comprends de ce que vous me dites, au
18 niveau, tant du GNR, et je comprends aussi, au
19 niveau de l'hydrogène, de par votre projet avec
20 Brookfield Evolugen, là, que vous voyez quand même
21 ces filières-là comme étant également des
22 opportunités pour Gazifère?

23 R. Il faut voir c'est quoi le mot « opportunités ».
24 Ici, c'est une occasion. Je changerais le mot
25 « opportunité » par « occasion », pour répondre aux

1 objectifs de la transition énergétique.

2 Vous savez, actuellement, on est en train
3 de développer des projets de GNR dans la région
4 parce que personne n'en développait. Puis ces
5 projets-là sont fait dans le non réglementé, emmène
6 un risque accru sur l'entreprise dans le non
7 réglementé pour essayer ultimement que le
8 réglementé continue d'aller de l'avant et puisse
9 continuer à aller de l'avant.

10 Emmener de l'injection de GNR dans le
11 réseau de Gazifère directement, c'est quelque chose
12 qui ne se faisait pas. C'est compliqué, pour nous
13 ça emmène tout un risque opérationnel additionnel
14 qu'il faut gérer.

15 L'hydrogène, c'est la même chose. C'est
16 pour ça que lorsqu'on veut faire de la transition
17 énergétique, il faut la faire avec les ressources
18 qu'on a, des ressources qui sont accessibles
19 régionalement.

20 Alors, si je n'ai pas l'accès à une grande
21 quantité de GNR, ce qui est la situation dans
22 l'Outaouais. À moins qu'on arrive avec un outil GNR
23 de deuxième génération, de troisième génération,
24 dépendamment comment est-ce qu'on l'appelle avec
25 les résidus forestiers. Bien, les capacités de

1 production de GNR dans l'Outaouais sont limitées.
2 Alors, je me dois de trouver d'autres alternatives.

3 L'alternative de l'hydrogène est présente.
4 L'alternative de l'hydrogène apporte une
5 complication beaucoup plus grande, des
6 investissements majeurs au niveau de l'évaluation,
7 de la connaissance de notre réseau et,
8 conséquemment, également, des coûts importants au
9 niveau de la production et de l'injection de cet
10 hydrogène-là, dans lequel, également, il y a des
11 complications.

12 L'hydrogène, il n'y a pas longtemps, se
13 voyait être injecté uniquement dans le réseau.
14 Aujourd'hui, beaucoup de personnes commencent à
15 dire qu'il devrait être utilisé davantage dans les
16 marchés de niche, si on veut, au niveau des besoins
17 énergétiques. Donc, même ça, c'est tous des
18 éléments qui sont mouvants, qu'il faut s'adapter.

19 Alors, est-ce que c'est des opportunités,
20 je vous dirais que c'est des occasions, des
21 occasions pour atteindre les objectifs de la
22 transition énergétique. Est-ce que l'entreprise va
23 investir là-dedans, bien ça va dépendre de la
24 capacité de joindre ultimement les objectifs de la
25 transition énergétique.

1 Puis, il y a quand même un certain niveau
2 de risque qu'il va falloir gérer, mais ça amène
3 quand même des risques additionnels à gérer, qu'on
4 n'avait pas à faire auparavant. Et ça, pour nous,
5 c'est majeur ces changements-là, là.

6 T'sais, nous, on ne faisait pas de
7 relations gouvernementales, avant, chez Gazifère.
8 Maintenant, avec la transition énergétique, il faut
9 être à Québec régulièrement. On n'a pas d'équipe
10 pour faire ce type de travaux là, on n'est pas
11 adapté à faire ça, on doit le faire maintenant.
12 C'est juste une démonstration que le temps a
13 changé. Pas que ce n'est pas possible, ce n'est pas
14 que ce n'est pas faisable, c'est juste que le temps
15 a changé, et c'est ces risques-là qu'on doit
16 maintenant gérer, de manière tout à fait différente
17 d'il y a à peine cinq, six, sept ans.

18 Q. [93] Mais vous avez quand même dit qu'il y a une
19 partie du risque accru, dont vous parliez, qui
20 était dans le non réglementé. Je comprends bien ça?

21 R. Absolument, puisqu'ultimement, le réglementé ne
22 couvre pas tout.

23 Q. [94] D'accord. Au niveau d'une... de la question de
24 la biénergie, est-ce que c'est dans les radars
25 d'avoir une collaboration, peut-être future, avec

1 Hydro-Québec, pour avoir une entente similaire à
2 celle d'Énergir?

3 R. Ce n'est pas un refus. On regarde aller le projet.
4 Nous, on n'a pas été... on n'a pas été interpellé,
5 parce qu'ultimement ce n'est pas Hydro-Québec le
6 joueur clé là-dedans, c'est le gouvernement du
7 Québec. Or, initialement, on n'a pas été interpellé
8 par le gouvernement du Québec, initialement, dans
9 ce projet-là.

10 On va regarder aller ce projet-là, il y a
11 encore de l'incertitude - monsieur Lachance en
12 parlait précédemment - au niveau des équipements,
13 au niveau de l'adhérence également, de la
14 clientèle. Et dépendamment des résultats de cela et
15 de l'intérêt du gouvernement pour nous d'aller dans
16 ce sens-là, alors on verra comment est-ce qu'on
17 peut l'appliquer chez nous.

18 Q. **[95]** C'est bien. Monsieur Marois, juste une
19 question pour vous. C'est exact, qu'Intragaz a
20 signé un nouveau contrat avec Énergir... de dix
21 (10) ans?

22 M. ROCK MAROIS :

23 R. Bonjour, Maître Hamelin...

24 Q. **[96]** Bonjour! J'aurais dû vous dire bonjour avant,
25 je...

1 R. Non...

2 Q. [97] Excusez mon impolitesse.

3 R. C'est bien correct. Non, pas encore. Le contrat
4 qu'on a présentement, qui a été signé en deux mille
5 treize (2013), est en vigueur jusqu'au... fin avril
6 deux mille vingt-trois (2023). Puis l'intention,
7 c'est de signer une nouvelle entente de dix (10)
8 ans, au même moment qu'on aurait un nouveau tarif
9 de dix (10) ans.

10 Parce que, pour nous, un contrat de dix
11 (10) ans sans tarif de dix (10) ans, ça n'a pas...
12 ça n'a pas de valeur.

13 Parce que, juste rappeler pourquoi le dix
14 (10) ans, ce n'est pas un mystère, ce n'est pas un
15 caprice, c'est la façon qu'on se finance. Nous,
16 c'est essentiellement du financement de projet. On
17 se présente typiquement à une banque, puis la
18 banque va nous prêter de l'argent, surtout sur les
19 fonds qui sont garantis pendant la durée du
20 contrat. Fait que si on a un contrat de dix (10)
21 ans, les revenus qui sont... qui sont au contrat
22 pour cette période de dix (10) ans là, sont appuyés
23 par un tarif de la Régie de dix (10) ans, nous
24 permettent de nous financer.

25 Sans un contrat de dix (10) ans, ça serait

1 impossible pour nous d'avoir un ratio d'endettement
2 qui se rapprocherait du ratio d'endettement qui est
3 dans le dossier présent. On parle d'un ratio
4 d'endettement de cinquante-sept pour cent (57 %).
5 Pour pouvoir atteindre un ratio moyen d'endettement
6 de cinquante-sept pour cent (57 %), ça nous prend
7 un contrat à long terme, un tarif à long terme.

8 Q. [98] O.K. Et je disais que vous alliez être mon
9 dessert, mais pas tout à fait. Juste une précision,
10 Monsieur Lachance, au niveau de l'entente
11 biénergie. Ce que je comprends, c'est que pour la
12 portion commerciale et institutionnelle, c'est
13 déjà... est-ce que... c'est déjà signé, c'est juste
14 que ça n'a pas encore... cette portion-là va être
15 éventuellement approuvée dans une prochaine phase
16 du dossier devant la Régie... devra être approuvée
17 dans une prochaine phase du dossier devant la
18 Régie?

19 M. ÉRIC LACHANCE :

20 R. Oui, c'est ma compréhension.

21 Q. [99] D'accord. Ça complète mes questions, je vous
22 remercie pour votre patience.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci. Alors, je comprends que ça complète le
25 bloc... Maître Cadrin, vous avez une question?

1 Me STEVE CADRIN :

2 Ah, non, je n'avais pas de question, justement, et
3 je voulais vous le dire...

4 LE PRÉSIDENT :

5 O.K.

6 Me STEVE CADRIN :

7 ... en même temps.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci. Merci bien. Maître David, de OC, pas de
10 questions non plus?

11 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

12 Exact. Il n'y aura pas de questions pour le panel
13 des présidents. Merci.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Très bien. Alors, ça complète cette portion, on
16 passerait aux questions de la Régie. Maître
17 Legault? Pas de questions? Madame Falardeau?

18 INTERROGÉS PAR LA FORMATION :

19 Mme ESTHER FALARDEAU :

20 Q. **[100]** Bonjour, Messieurs. Bien, j'aimerais relever
21 un commentaire, que j'ai remarqué... que vous avez
22 fait, Monsieur Lachance, puis peut-être obtenir une
23 confirmation additionnelle.

24 Au début de votre présentation vous avez
25 mentionné les trois critères sur lesquels ont doit

1 se baser pour établir le taux de rendement.

2 Alors vous avez mentionné les critères
3 d'investissement comparable, et de capacité
4 d'attirer des capitaux, et comme troisième critère
5 vous avez mentionné la prévisibilité. Donc
6 ordinairement, la Régie a toujours reconnu trois
7 critères, mais la prévisibilité il me semble qu'on
8 y mettait moins d'importance. C'était plutôt le
9 troisième critère, l'intégrité financière.

10 Néanmoins, c'est très important, d'après
11 votre commentaire, si j'ai bien compris, et donc si
12 j'ai bien compris vous favorisez une formule où un
13 taux de rendement serait fixé pour un certain
14 nombre d'années, mettons trois ans cinq ans, et
15 donc assurant une certaine prévisibilité, à une
16 formule où le taux varierait en fonction des
17 conditions de marché, ou serait ajusté en fonction
18 des conditions de marchés. J'ai compris que c'était
19 la première approche que, nettement qui était
20 favorisée ici. Est-ce que vous confirmez?

21 M. ÉRIC LACHANCE :

22 Bien en fait pas nécessairement. En fait par
23 prévisibilité ici c'est vraiment de dire que d'une
24 décision à l'autre, de retrouver une constance
25 c'est un repère parce qu'en fait, ce que

1 l'investisseur va faire, il va se faire un modèle
2 d'évaluation et il va essayer finalement de prévoir
3 la prochaine cause réglementaire. Donc plus de
4 rendement. Donc plus on a de la constance, et dans
5 le fond... de la justification de la clarté dans la
6 décision, plus c'est facile pour lui de faire ce
7 travail-là. Et ce qu'il n'aime pas en fait c'est,
8 disons qu'on est habitué d'aller à droite tout d'un
9 coup on va à gauche, ça normalement ça vient
10 ébranler la stabilité du cadre réglementaire.

11 Ceci dit, on est tout à fait ouvert
12 effectivement à quelque chose qui pourrait être
13 plus long ou une formule. Je pense que l'expérience
14 qu'on a eue avec la Régie, on l'a vu dans le cadre
15 du dernier dossier, l'environnement du marché avait
16 changé subitement après, puis, je pense que la
17 Régie avait une approche tout à fait raisonnable de
18 suspendre la formule et tout ça, donc. J'ai pas de
19 raisons de croire que cette approche-là, si jamais
20 quelque chose d'externe viendrait... que la Régie
21 serait pas ouverte à en prendre compte donc,
22 quelque chose d'un petit peu plus « formulaique »
23 ou un peu plus long terme, on est tout à fait
24 ouvert.

25 Q. [101] Mais quand vous dites un peu plus long terme

1 c'est... dans votre tête c'est cinq ans et plus?

2 R. Non là on n'est pas dans le même long terme par
3 contre. Juste pour être clair. Non non... Quand
4 vous aviez mentionné trois cinq ans, versus de
5 faire quelque chose qui est à chaque année.

6 Q. **[102]** Je vous remercie.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci. Maître Duquette.

9 Me LISE DUQUETTE :

10 Merci. C'est la même question mais elle l'est pour
11 monsieur Marois. Juste en raison de ce qui venait
12 de mentionner, où lui c'était... il cherchait...
13 son prêteur voulait regarder pour une période de
14 dix (10) années, alors je sais pas si pour monsieur
15 Marois il avait besoin de nuancer un petit peu
16 votre réponse pour sa réalité propre.

17 M. ROCK MAROIS :

18 R. Bonjour Maître Duquette. Bien nous, premièrement,
19 notre demande, dans le cadre du présent dossier,
20 d'un taux de rendement sur dix (10) ans, le premier
21 objectif c'était d'être cohérent avec qu'est-ce
22 qu'il avait été fait en deux mille treize (2013).
23 Suite à deux mille treize (2013), la Régie avait
24 approuvé un taux de rendement sur dix (10) ans.
25 Comme je vous disais tantôt, nous ça nous prend des

1 tarifs sur dix (10) ans et un contrat sur dix (10)
2 ans pour être en mesure de se financer
3 convenablement.

4 Dans un monde idéal, il n'y aurait pas trop
5 de choses qui change durant cette période de dix
6 (10) ans-là parce que le prêteur va en tenir
7 compte. Le prêteur lui, va dire: « Écoute, oui t'as
8 un contrat de dix (10) ans, t'as un tarif de dix
9 (10) ans, mais c'est sujet à plein de changements
10 pendant dix (10) ans, fait que veut, veut pas, ça
11 risque d'affecter le montant qu'il est prêt à vous
12 financer. » Le prêteur va se protéger. C'est une
13 question d'équilibre.

14 C'est pour ça que la demande initiale
15 c'était un taux fixe pour dix (10) ans, mais ça
16 aussi il y a des risques à ça. Parce que comme vous
17 savez, notre experte recommande une bonification
18 pour la maturité, c'est à dire une petite prime de
19 risque qui tient compte de l'incertitude sur dix
20 (10) ans.

21 Mais comme on a répondu aux questions de la
22 Régie, on ferme pas la porte, si la Régie préfère
23 ajuster le taux de rendement sur celui d'Énergir
24 pendant la période de dix (10) ans, pour nous ça
25 serait tout à fait convenable. C'est juste, il

1 faudrait que ça se fasse de façon allégée parce que
2 sinon pour nous, on peut pas envisager pendant dix
3 (10) ans revenir avec une démarche, à nouveau avec
4 des témoins experts et tout ça.

5 Juste pour récapituler. Notre demande
6 c'était pour dix (10) ans pour avoir une stabilité,
7 une prévisibilité sur dix (10) ans. Naturellement,
8 il y a un plus grand risque d'incertitude sur dix
9 (10) ans. Il y avait une bonification au niveau de
10 cinquante (50) points de base. Mais si la Régie
11 décidait d'aligner notre taux de rendement en
12 fonction de celui d'Énergir durant la période de
13 dix (10) ans, ça pourrait être pour nous une
14 solution tout à fait convenable.

15 Mme LISE DUQUETTE :

16 Je vous remercie beaucoup.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors ça complète cette partie également. On serait
19 prêt à poursuivre avec... On peut d'abord libérer
20 les témoins. Et on pourrait poursuivre ensuite avec
21 le deuxième panel. Merci messieurs.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Bonjour, Monsieur le Président, mesdames les
24 régisseurs, bonne journée. Adina Georgescu pour
25 Gazifère et Intragaz. Pour les fins du deuxième

1 panel, si vous permettez peut-être quelques
2 instants simplement pour permettre aux témoins
3 actuellement sur le panel 1 de quitter et pour
4 permettre à monsieur Jean-Pierre Lessard, qui sera
5 le témoin pour le panel 2, de s'installer. Nous
6 pourrons à ce moment-là le faire assermenter puis
7 il pourra entamer le témoignage. Donc, si c'est
8 possible d'avoir peut-être deux ou trois minutes
9 simplement pour faire le changement de témoins, ce
10 serait grandement apprécié.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Oui, sans problème.

13 Me ADINA GEORGESCU :

14 Merci beaucoup.

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18

19 PREUVE DES DEMANDERESSES - Panel 2 - Étude portant
20 sur les risques d'affaires gazières au Québec

21

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Alors, rebonjour, Monsieur le Président, mesdames
24 les régisseurs. Nous sommes prêts à procéder. Donc,
25 monsieur Lessard est installé. Je vais demander

1 tout simplement à madame la greffière si elle veut
2 bien assermenter le témoin. Et, par la suite, nous
3 allons procéder à l'adoption de la présentation
4 qu'il va utiliser.

5
6 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième
7 (13e) jour du mois de juin, A COMPARU :

8
9 JEAN-PIERRE LESSARD, économiste entrepreneur, ayant
10 une place d'affaires au 125, rue Charest Est,
11 Québec (Québec);

12
13 LEQUEL, après avoir fait une affirmation
14 solennelle, dépose et dit :

15
16 INTERROGÉ PAR Me ADINA GEORGESCU :

17 Merci beaucoup, Madame la Greffière. Tel que
18 mentionné, Monsieur le Président, il y a une
19 présentation que monsieur Lessard va utiliser pour
20 les fins de son témoignage qui a été déposée au SDÉ
21 hier soir. Et je pense que madame la greffière est
22 en train de la mettre à l'écran. Parfait. Merci
23 beaucoup. Donc, nous allons faire adopter la
24 preuve, cette présentation par monsieur Lessard.

25 Q. [103] Donc, Monsieur Lessard, je vous réfère à la

1 pièce B-0335 (EGI-26) que vous avez devant les
2 yeux. Est-ce que cette pièce a bel et bien été
3 préparée par vous ou sous votre supervision?

4 R. Oui, tout à fait.

5 Q. **[104]** Avez-vous des modifications à apporter à
6 cette pièce?

7 R. Non.

8 Q. **[105]** Est-ce que vous adoptez cette pièce comme
9 faisant partie de la preuve des demandereses dans
10 le cadre du présent dossier?

11 R. Oui.

12 Q. **[106]** Excellent! Alors la parole est à vous. Merci.

13 R. Merci. Alors, Madame la Greffière, on va faire le
14 travail d'équipe. Je vous indiquerai lorsqu'il
15 faudra descendre ou changer de page.

16 Monsieur le Président, mesdames les
17 régisseurs, je vous remercie de m'accorder
18 l'opportunité de présenter les grands extraits de
19 notre rapport. Mon nom est Jean-Pierre Lessard. Je
20 suis associé économiste chez Aviséo Conseil. C'est
21 une firme boutique que j'ai fondée il y a sept ans,
22 et qui compte aujourd'hui près de trente-cinq (35)
23 professionnels.

24 Aviséo fait de la stratégie d'entreprise et
25 des études économiques qui nous distinguent.

1 En stratégie, on a une pratique qui s'étend de la
2 planification stratégique, bien sûr, l'alignement
3 de conseils d'administration, de la stratégie de
4 clients, le design organisationnel, également la
5 marque employeur. Bien sûr, on a toute une portion
6 qui est en études économiques, dont je suis le
7 responsable chez Aviseo.

8 Je compte donc plus d'une vingtaine
9 d'années d'expérience. J'ai passé les dix dernières
10 années en conseil. Mais auparavant, j'ai été
11 économiste au gouvernement fédéral, notamment
12 Environnement Canada où j'ai eu la chance de
13 travailler sur le Protocole de Kyoto à l'époque.
14 J'ai travaillé à la Fédération québécoise des
15 municipalités à la Ville de Québec.

16 En conseil, j'interviens principalement en
17 développement économique et en politique publique.
18 J'ai la chance de travailler régulièrement dans le
19 secteur de l'énergie pour différents types
20 d'études, que ce soit des études d'impact, des
21 études de marché ou de la prévision de la demande.
22 J'ai eu la chance, par exemple, de travailler sur
23 des retombées économiques du gaz naturel
24 renouvelable, des plans d'affaires reliés à la
25 biomasse forestière, le gaz naturel renouvelable.

1 J'ai travaillé avec les raffineurs du Québec et de
2 l'Ontario et aussi dans le secteur éolien.

3 La présentation qui va suivre -on va
4 changer, Madame la Greffière- a deux grandes
5 composantes. La première va aller assez rondement.
6 Je vais faire un rappel de notre mandat qui est
7 quand même un élément important à voir d'entrée de
8 jeu. Puis ensuite je vais passer à des faits
9 saillants de notre étude. Mais je vais également
10 actualiser des risques qu'on avait amenés, parce
11 que vous allez voir tout à l'heure il y a des
12 choses qui ont quand même changé.

13 Donc, à la page suivante ce qu'on montre,
14 c'est qu'il est important de rappeler notre mandat,
15 qui a été confié par les trois gazières du Québec.
16 C'était de comparer l'évolution des risques
17 d'affaires entre les décennies deux mille dix-deux
18 mille vingt (2010-2020), puis deux mille vingt et
19 un-deux mille trente (2021-2030). Ça fait que c'est
20 ça la comparaison qu'on fait, c'est ce qu'on fait
21 comme appréciation des risques.

22 Les travaux se sont étendus de mai à
23 septembre deux mille vingt et un (2021). Puis c'est
24 important de voir qu'il y a quand même une période
25 importante, là, qui s'est passée, il y a des choses

1 qui ont changé quand même également depuis...
2 depuis septembre deux mille vingt et un (2021)
3 jusqu'à juin deux mille vingt-deux (2022).

4 La démarche qui a conduit à nos conclusions
5 est assez classique, là, dans ce genre... dans ce
6 genre d'étude-là. Elle a inclus des entrevues,
7 certaines formelles, d'autres plus informelles, une
8 recherche documentaire, des documents publics pour
9 la plupart ou de la littérature, là, scientifique,
10 révisée par des pairs. On a eu une collecte de
11 données, là, principalement auprès d'agences
12 statistiques reconnues. Et une grande portion du
13 travail c'est... c'est l'analyse économique qui en
14 a suivi, là, c'est notre cadre de référence. Et la
15 fin des travaux, bien c'était la rédaction en tant
16 que telle du rapport.

17 Donc, je vais rappeler certaines
18 conclusions principales de notre rapport, là, dans
19 les prochaines minutes. Mais je vais faire aussi
20 part qu'à mon avis il y a des risques présentés
21 qui se sont même accentués, là, depuis les derniers
22 mois. On va aller à la suivante.

23 Merci. Je voudrais juste insister sur le
24 fait aussi que notre étude est spécifique au
25 Québec. Je pense que c'était quelque chose qui

1 était important, c'est de ne pas avoir une étude
2 qui était désincarnée. Ça fait que c'est vraiment
3 quelque chose qui est très, très spécifique au
4 Québec. On... c'est notre cadre d'analyse, on s'est
5 intéressés à la situation québécoise.

6 Les risques ont été répartis en cinq
7 grandes catégories, là. C'est une façon de
8 structurer l'information. Mais ces risques-là ne
9 sont pas indépendants les uns les autres, au
10 contraire, on le mentionne dans notre rapport en
11 disant : bien il va y avoir des répétitions, parce
12 qu'il y a des interdépendances entre ces risques-là
13 quand, par exemple, on parle du gaz naturel
14 renouvelable. Oui, on l'a dans les politiques
15 publiques, mais aussi dans le contexte énergétique.
16 Donc, c'est pas... c'est pas des silos entre ces
17 catégories-là. Puis c'est la façon que nos
18 conclusions sont structurées, puis je vais suivre
19 un peu la même structure pour... pour ma
20 présentation. À la page suivante.

21 Le rapport s'intéresse donc aux initiatives
22 gouvernementales susceptibles d'affecter les
23 affaires des gazières. Les mesures
24 environnementales ont fait l'objet d'une attention
25 particulière, là, comme vous avez pu le lire, parce

1 que bien la nature des activités des gazières,
2 elles ont un lien très important.

3 C'est sûr que le système de plafonnement et
4 d'échange de droits d'émissions est au coeur, si on
5 veut, de la stratégie du Québec, là, sur la
6 réduction des gaz à effet de serre. S'est ajouté,
7 là, un peu plus tard le Plan pour une économie
8 verte, là, deux mille trente (2030), qui cible une
9 réduction, là, c'est un peu plus formalisé, là,
10 donc des gaz à effet de serre de trente point cinq
11 pour cent (37,5 %) d'ici deux mille trente (2030).
12 Ça, c'est une dimension nouvelle pour la décennie
13 qui nous intéresse. Ça va accentuer les risques
14 pour les gazières, parce que leurs clients vont
15 être affectés.

16 Dans le... dans le PEV ce qu'on mentionne
17 comme moyen d'atteindre les objectifs, bien il y a
18 comme... il y avait notamment quatre grands
19 éléments. Il y avait l'électrification des
20 transports, la réduction des allocations gratuites
21 de droits d'émissions du secteur industriel.
22 L'électrification des bâtiments, puis le recours à
23 d'autres énergies renouvelable. Les trois derniers
24 sont... affectent directement les gazières. Plus
25 encore, bien c'est quelque chose qui va affecter

1 l'actuelle décennie deux mille vingt et un (2021) à
2 deux mille trente (2030). On va aller à la page
3 suivante s'il vous plaît.

4 Donc, le gouvernement a publié, là, en mai
5 dernier un projet de règlement concernant le SPEDE,
6 là, pour définir les prochaines règles
7 d'allocation... d'allocation gratuite des émissions
8 pour la période deux mille vingt-quatre-deux mille
9 trente (2024-2030).

10 On est d'avis, comme on l'a signalé dans
11 notre rapport, que ça va affecter beaucoup la
12 clientèle industrielle parce que, bon, pour Énergir
13 c'est trente pour cent (30 %) de ses revenus. En
14 tout cas en moyenne, là, sur la période de deux
15 mille treize (2013) à deux mille vingt (2020). Donc
16 ça c'est quelque chose qui...qui est également
17 nouveau pour la décennie deux mille vingt (2021) à
18 deux mille trente (2030). À la page suivante.

19 Le gouvernement du Québec souhaite
20 diminuer, là, ses émissions, ses propres émissions
21 de gaz à effet de serre issues du chauffage des
22 bâtiments d'ici deux mille trente (2030).

23 D'ailleurs, en mars dernier, dans la continuité du
24 Plan pour une économie verte, le gouvernement a
25 déposé un document qui s'appelle « Les mesures

1 d'exemplarité de l'État », ou il rappelle son
2 engagement pris à Glasgow à la Conférence des
3 parties et son intention de s'intéresser aux
4 bâtiments existants, mais aussi aux bâtiments qui
5 s'en viennent.

6 Dans notre rapport, on faisait référence
7 donc à un projet de règlement, mais celui-ci a été
8 adopté depuis la publication de notre rapport.
9 Donc, depuis la fin de l'année deux mille vingt et
10 un (2021) le mazout est interdit dans les
11 constructions neuves.

12 Ce qui est intéressant, aussi, c'est qu'à
13 compter du trente et un (31) décembre deux mille
14 vingt-trois (2023), l'installation d'un appareil de
15 chauffage au mazout ou son remplacement, bien, ça
16 ne sera pas possible d'utiliser une énergie
17 fossile. Donc, là, ça va couvrir le gaz naturel,
18 par exemple, dans une situation de rénovation.

19 Le neuf ne couvre pas encore le gaz
20 naturel, mais c'est un risque. Est-ce que c'est la
21 prochaine étape? C'est quelque chose qui pourrait
22 arriver dans les prochaines années. Donc, c'est une
23 dimension qui est présente dans la décennie
24 actuelle, mais qui n'était pas présente dans la
25 décennie précédente.

1 Le Gouvernement fédéral va dans la même
2 lignée, avec des objectifs qui sont assez
3 similaires. Il y a le monde municipal, aussi, qui
4 donne l'exemple. Je ne sais pas si dans notre
5 rapport puis le premier panel en a parlé beaucoup
6 pour ce qui est de la Ville de Montréal.

7 On va changer de page, Madame la Greffière.
8 Dans notre rapport, on évoquait, par exemple, la
9 situation à Gatineau, comme autre exemple. Bien, ce
10 qui s'est passé depuis, c'est que la Ville de
11 Gatineau a déposé son plan climat. Une première
12 phase, donc il pourrait y en avoir une deuxième et
13 une troisième.

14 Gatineau s'est donné comme objectif de
15 réduire les émissions de gaz à effet de serre sur
16 son territoire. Donc, c'est pour l'ensemble de sa
17 collectivité de trente-cinq pour cent (35 %). Mais
18 ça, l'organisation municipale a voulu les réduire
19 de cinquante pour cent (50 %). Donc, un objectif
20 qui est quand même intéressant.

21 Je veux juste mentionner qu'il y a deux
22 actions qui concernent le gaz naturel, en
23 particulier. La première action, c'est le propre
24 parc immobilier de la municipalité dont on veut
25 éliminer les énergies fossiles.

1 Puis la troisième action, bien cible la
2 conversion du chauffage vers l'électricité, d'ici
3 vingt-trente (2030) du résidentiel. Puis on suggère
4 même, puis là, entre guillemets, un « support aux
5 propriétaires ». Donc, il y aurait une proactivité
6 de la part de la Ville.

7 J'ajoute, à la page suivante, l'exemple de
8 la Ville de Sherbrooke, juste pour montrer,
9 messieurs, mesdames les régisseurs, si on veut, le
10 cheminement dans le monde municipal. La Ville de
11 Sherbrooke, ça fait plusieurs années qu'ils
12 travaillent sur un plan climat. Ils sont sur le
13 point de le déposer.

14 Est-ce qu'on parle de semaines? On parle de
15 mois? Mais ça s'en vient. Ça fait qu'il y avait une
16 planification. Donc, la mise en oeuvre va se faire
17 dans l'actuelle décennie. Puis ça, ce n'était pas
18 quelque chose qui était présente dans la décennie
19 précédente.

20 Je veux juste mentionner également que j'ai
21 eu la chance, de même, de participer activement aux
22 assises de l'Union des municipalités du Québec.
23 Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une nouvelle
24 génération d'élus, dans le monde municipal, pour
25 qui les considérations environnementales sont très,

1 très importantes. Donc, c'est des choses qui
2 pourraient s'intensifier dans le futur. À la page
3 suivante, s'il vous plaît.

4 Donc, oui, le bannissement, dans le monde
5 municipal. Mais dans notre rapport, on mentionne
6 que ça pourrait s'étendre, comme on l'a vu à
7 certains endroits aux États-Unis. C'est un
8 précédent en résidentiel et commercial, comme le
9 suggérait notamment le plan de la Ville de
10 Gatineau. On voit que c'est des choses qu'on
11 pourrait voir.

12 Puis ce qui est intéressant aussi, c'est
13 que ce sont des grandes villes qui donnent
14 l'exemple au reste du monde municipal.

15 Donc, à la page suivante, je récapitule que
16 les risques sont en hausse, entre la décennie deux
17 mille vingt et un (2021) et deux mille trente
18 (2030) par rapport à la décennie précédente. Les
19 risques et incertitudes causés par les politiques
20 publiques ont pris de l'ampleur.

21 Oui, il y a des mesures qui ont été
22 instaurées dans la décennie précédente, mais leurs
23 effets vont se faire sentir davantage dans la
24 décennie actuelle.

25 À la page suivante, on parle de la

1 composition de la clientèle, qui est une autre
2 catégorie de risques. On mentionne dans notre
3 rapport qu'il y a une plus grande sensibilité de la
4 clientèle industrielle.

5 Depuis notre rapport, bien, il s'en est
6 passé des choses. On n'est pas à l'abri d'une autre
7 vague de la COVID-19. Il ne faut pas se raconter
8 d'histoires, non plus, puis je ne veux pas avoir le
9 rôle du catastrophiste, mais c'est des choses qui
10 pourraient arriver.

11 Il y a soixante-sept pour cent (67 %) de
12 taux de vaccination, à l'échelle de la planète. Ça
13 peut être rassurant, mais c'est un protocole de
14 vaccination d'un vaccin. Ça fait qu'on n'en est pas
15 nécessairement sorti, là. Puis on ne l'a pas
16 qualifiée d'endémie, non plus. Donc, ça pourrait
17 revenir, là. Il pourrait y avoir encore des mises
18 sur pause de l'économie, c'est toujours là.

19 Mais il s'est ajouté un conflit militaire
20 en Europe, une inflation très forte, des actions
21 des banques centrales pour hausser les taux
22 d'intérêts, des enjeux sur les chaînes
23 d'approvisionnement.

24 Puis je pense que ça va bien quand on a un
25 défi à la fois, là. Mais quand est-ce qu'on a eu à

1 affronter tous ces défis-là en même temps? Je veux
2 dire, la demande est quand même assez importante,
3 donc ça ajoute de l'incertitude.

4 Pas plus tard que la semaine dernière,
5 l'OCDE et la Banque mondiale ont révisé leurs
6 propres prévisions économiques. L'OCDE l'a fait
7 passer de quatre point cinq pour cent (4.5 %) à
8 trois pour cent (3 %) pour deux mille vingt-deux
9 (2022), puis la Banque mondiale à quatre point
10 un... à deux point neuf pour cent (2.9 %) - à
11 l'échelle mondiale, là - donc c'est des variations
12 qui sont quand même importantes. Puis ça reflète
13 les risques qui vont venir dans la prochaine
14 décennie.

15 À la page suivante, je fais un rappel, là,
16 en toute modestie, sur l'évolution du PIB réel au
17 Québec dans les dix dernières années. Ça a été très
18 linéaire, là, donc ça a été relativement
19 tranquille, une belle croissance en moyenne, de
20 presque... un peu moins de deux pour cent (2 %).
21 Bon, on voit l'effet de la pandémie, là, qui a
22 été... qui a eu un effet certain. Certains secteurs
23 ont été plus affectés, là.

24 Mais ça veut dire que la décennie deux
25 mille vingt et un à deux mille trente (2021-2030),

1 elle commence comme ça, là, avec un choc. Et les
2 incertitudes dont je viens de commenter. Donc, ça
3 pourrait faire en sorte que la prochaine décennie
4 ne sera pas aussi tranquille que la précédente.

5 Un mot, rapidement, là, sur l'inflation.
6 T'sais, il y a beaucoup d'économistes qui ont passé
7 un mauvais quart d'heure dans leurs prévisions. À
8 la page suivante, s'il vous plaît. Bon, puis je
9 pense qu'il y a d'autres experts qui vont en parler
10 davantage, mais ce n'était pas mon triquet. Les
11 choses changent assez rapidement, notamment sur les
12 prévisions d'inflation, on voit comment la Banque
13 du Canada, ses prévisions ont changé dans le temps.

14 On va aller à la page suivante. À ces
15 risques économiques et géopolitiques là, on doit
16 ajouter la démographie. Bon, il n'y a personne qui
17 est tombé en bas de sa chaise, là, quand on a
18 mentionné dans notre rapport, qu'on parlait de la
19 démographie, là. Ce n'est pas un facteur nouveau,
20 mais c'est les effets du déclin démographique du
21 Québec qui vont se faire ressentir davantage dans
22 les prochaines années.

23 Ici, on voit les prévisions des... de la
24 population âgée de vingt (20) à soixante-quatre
25 (64) ans, dans l'Outaouais.

1 Ça surprend toujours les gens.
2 Essentiellement, au Québec, Montréal qui a encore
3 un peu de croissance démographique, mais dans
4 toutes les autres régions au Québec, ça diminue. Le
5 Québec est une société vieillissante.

6 Puis ça, bien, cette dimension-là va
7 affecter davantage Gazifère, parce que quatre-
8 vingt-douze pour cent (92 %) de ses clients, c'est
9 résidentiel. On a montré qu'il y avait une
10 corrélation, là, entre la clientèle résidentielle
11 puis la démographie. C'est un indice, là, ce n'est
12 pas un outil de prévision, mais il est raisonnable
13 de penser que les perspectives de croissance vont
14 être limitées. Puis, comme on l'a vu, bien,
15 l'institutionnel, bien ça ne sera pas un vecteur de
16 croissance non plus.

17 Donc, à la page suivante, on récapitule,
18 les risques sont en hausse, là, d'une décennie à
19 l'autre. Les incertitudes économiques vont affecter
20 Énergir, parce que l'industriel est important dans
21 sa clientèle. Puis, c'est la poursuite, là, si on
22 veut, de la décroissance démographique qui va
23 affecter davantage Gazifère.

24 Puis, Intragaz et Énergir, bien, en raison
25 de leur intégration, bien les risques d'Énergir

1 sont ceux d'Intragaz, donc on les transfère ici.

2 Sur le contexte énergétique, à la page
3 suivante, bien on... je pense... On est dans une
4 situation, au Québec, qui est quand même unique en
5 Amérique du Nord. On fait rapport dans notre état,
6 qu'en dépit d'un prix très compétitif, le gaz
7 naturel, sa part de marché n'a pas vraiment bougé
8 dans les dernières années.

9 Le premier panel a évoqué la situation des
10 derniers mois, là, le gaz naturel a perdu de sa
11 position concurrentielle, son prix a triplé. Bon.
12 Est-ce que ça va rester, est-ce que ça va revenir à
13 ce que c'était, à sa moyenne historique, on ne le
14 sait pas. Est-ce que c'est juste conjoncturel, ou
15 est-ce que c'est là pour quelques années, bien ça
16 fait partie de ce qu'est un risque, donc c'est
17 quelque chose qui caractérise la présente décennie.
18 Puis ça, ces prix-là, bien ça n'inclut pas le SPEDE
19 non plus, soit dit en passant.

20 À la page suivante, on parle de... bon, de
21 cette approche de la biénergie. Notre rapport, on
22 évoquait ça comme possibilité, là, mais ça s'est
23 formalisé depuis le dépôt de notre rapport, avec
24 l'entente entre Hydro-Québec puis Énergir. Je veux
25 juste mentionner que ça illustre comment c'est

1 transversal, là... l'objectif de décarbonation de
2 l'économie.

3 À notre compréhension, Énergir va être très
4 actif... très active dans la gestion des pointes.
5 Bon, on l'expliquait dans notre rapport, que ça
6 prend une capacité excédentaire de quinze pour cent
7 (15 %) pour cinq pour cent (5 %) du temps, là. Mais
8 ça, somme toute, ça va ajouter une complexité à sa
9 gestion. C'est des choses nouvelles, par rapport à
10 ce qui se passait dans la décennie précédente.
11 D'ailleurs, bien, on disait dans l'entente que, la
12 consommation de gaz naturel va diminuer d'un peu
13 plus de soixante-dix pour cent (70 %) pour les
14 usages relatifs au chauffage de bâtiments
15 résidentiels. Donc, c'est quelque chose qui est,
16 qui est nouveau.

17 Comme on a entendu plus tôt ce matin, il
18 n'y a pas d'entente avec Gazifère. Nous on est
19 d'avis que ça peut être une certaine menace, un
20 certain risque si jamais Hydro-Québec décidait de
21 partir un programme par exemple, un peu plus
22 agressif de conversion. Dans le résidentiel.

23 À la page suivante, on parle de notre
24 rapport pas mal de gaz naturel renouvelable. Avec
25 l'obligation d'intégrer le cinq pour cent (5 %) de

1 gaz naturel d'ici deux mille vingt-cinq (2025). On
2 évoque, on évoque différents enjeux. Ça change, ça
3 change le modèle d'affaires, et heureusement que
4 les gazières sont proactives dans ce domaine-là.
5 Elles sont conscientes de leur environnement,
6 notamment réglementaire, mais aussi plus
7 commercial. Mais il n'en demeure pas moins qu'il y
8 a des enjeux technologiques, des enjeux
9 d'approvisionnement, des enjeux de compétitivité.
10 Donc, ce sont des éléments qui sont beaucoup plus
11 risqués que ce qui était plus les activités
12 courantes de la décennie, décennie précédente.

13 À la page suivante, on parle de
14 l'hydrogène. Aussi, dans notre rapport on
15 l'évoquait comme quoi que c'est quelque chose qui
16 allait s'en venir, mais ça été formalisé ici aussi.
17 Ça fait maintenant partie de la définition de gaz
18 naturel renouvelable. C'est un risque pour nous qui
19 a gagné en probabilité. Parce que maintenant il y a
20 une obligation différente. Ça va faire deux
21 documents officiels qu'on voit cet objectif-là de
22 dix pour cent (10 %) de gaz d'origine renouvelable
23 dans les réseaux d'ici deux mille trente (2030). Ça
24 amène une certaine cohérence, puis d'obligation qui
25 va être un peu plus certaine dans la décennie

1 actuelle qui donc est une réalité qui n'était pas
2 du tout présente dans la décennie précédente.

3 Ici aussi pour l'hydrogène, les risques
4 techniques sont importants. Dans la stratégie il y
5 a beaucoup d'éléments qui sont en innovation en
6 recherche et développement. Ça traduit dans le fond
7 le fait qu'on est dans l'amorce d'une filière. Ça
8 bien, c'est par définition très risqué. On sait pas
9 non plus l'économique de tout ça, comment ça va se
10 comporter côté commercial. Ni la disponibilité, par
11 exemple, d'électricité. C'est des risques qui sont
12 présents pour la décennie deux mille vingt-et-un,
13 deux mille trente (2021-2030) qui n'étaient pas là
14 non plus dans la décennie précédente

15 La page suivante, un mot sur Intragaz. Ça a
16 des conséquences pour Intragaz parce que la
17 molécule d'hydrogène est différente. L'hydrogène
18 est plus corrosif, sa molécule est plus petite
19 c'est plus léger donc. Vous n'êtes pas sans savoir
20 que, déjà Intragaz a commencé à être proactif sur
21 cette perspective-là de devoir inclure dix pour
22 cent (10 %) d'hydrogène dans ses réservoirs.

23 Donc, encore ici le bilan de cette
24 catégorie de risques-là, la décennie vingt-et-un,
25 trente (2021-2030) va être marquée par cet

1 impératif-là de décarbonation, beaucoup plus
2 intense, beaucoup plus présent. Les exemples, page
3 suivante, Madame la Greffière. Les exigences en GNR
4 puis en hydrogène constituent des risques pour les
5 gazières.

6 Un mot sur la taille à la page suivante.
7 C'est beaucoup concernant Gazifère. Et le premier
8 panel l'a évoqué également. Il y a une
9 vulnérabilité de Gazifère en raison de sa taille on
10 l'a vu par rapport à l'importance de sa clientèle
11 résidentielle. Ce qui est dirigé aussi vers une
12 transition vers l'électricité. Développer de
13 l'hydrogène va requérir d'importants
14 investissements. Et il y a aussi la dimension de la
15 main-d'oeuvre aussi qui est présente chez Intragaz
16 qui amène des difficultés à... pour une petite
17 entreprise.

18 Dans notre rapport on parle de la
19 vulnérabilité de certains partenaires. À la page
20 suivante. On parle, rapidement, des maîtres
21 mécaniciens en tuyauterie. *Grosso modo* on est
22 d'avis qu'il y a une certaine adéquation entre
23 l'offre et la demande. Par contre on s'inquiète de
24 la baisse du nombre de licences de systèmes de
25 brûleurs. Et ça peut faire en sorte que des

1 entrepreneurs peuvent choisir leur travail
2 davantage. Ça peut diminuer la capacité à livrer
3 les services et la qualité.

4 Donc si je récapitule. Les risques
5 anticipés sur la décennie deux mille vingt et un,
6 deux mille trente (2021-2030) vont s'intensifier,
7 d'autres qui se sont ajoutés. Ils sont en hausse
8 par rapport à la décennie précédente. Pour fins de
9 rappel, à la page suivante, les initiatives
10 gouvernementales évoluent très rapidement, comme on
11 le voit entre le dépôt de notre projet puis en ce
12 moment. Donc, tous les éléments sur la transition
13 énergétique, le règlement sur le SPEDE, le mazout,
14 l'hydrogène, le rôle des municipalités, le contexte
15 économique est unique, il faut l'avoir en tête, et
16 bien sûr il y a encore des questions sur la
17 compétitivité du gaz naturel.

18 Donc, à la fin de notre rapport, on
19 présente notre matrice un peu de risques. On est
20 d'avis que cette appréciation-là demeure. Donc, je
21 vous remercie de votre attention.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Merci beaucoup, Monsieur Lessard. Alors, Monsieur
24 le Président, le témoin est disponible pour des
25 questions à ce stade. Je vois approcher l'heure du

1 dîner, mais je m'en remets à vous à savoir si nous
2 prenons une pause pour le dîner tout de suite ou si
3 on entame les contre-interrogatoires.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Bien, on avait prévu au calendrier de prendre,
6 qu'on débiterait la pause lunch à onze heures
7 quarante-cinq (11 h 45). On est dans les temps.
8 Alors, je vous suggère qu'on procède comme on avait
9 prévu. Puis on se retrouverait donc après la pause
10 lunch à midi quarante-cinq (12 h 45) pour passer au
11 bloc des contre-interrogatoires.

12 Me ADINA GEORGESCU :

13 Excellent! Merci beaucoup. Et on vous souhaite un
14 bon dîner.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Merci beaucoup. À plus tard.

17 Me ADINA GEORGESCU :

18 À plus tard.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20

21 REPRISE DE L'AUDIENCE

22

23 LE PRÉSIDENT :

24 Rebonjour à tous. Alors on est prêt. Monsieur
25 Lessard est disponible pour les questions des

1 intervenants. Et j'imagine que, un peu comme pour
2 le panel 1, il y a eu une concertation. Et, là, je
3 vois que c'est peut-être monsieur Cadrin qui va
4 prendre la parole.

5 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me STEVE CADRIN :

6 Tout à fait. On s'est concerté effectivement. Alors
7 selon le cas qui commence, c'est comme ça que ça
8 fonctionne. Alors me voici. L'AHQ-ARQ sera la
9 première à poser les questions. Je salue tout le
10 monde de façon plus officielle que tout à l'heure,
11 évidemment à la Régie bien sûr, mais au membre du
12 panel dans ce cas-ci seulement qui reste, Monsieur
13 Lessard, bonjour, et également à mes confrères.

14 Q. [107] Donc, les premières questions seront... Dans
15 notre cas, nous allons faire d'abord un suivi sur
16 des réponses à des demandes de renseignements, donc
17 demandes de renseignements de l'AHQ-ARQ. Et je
18 ferai référence tout de suite donc à la pièce
19 B-0218. Et donc, vous avez la demande, c'est à la
20 page 1 et 2, la demande 1.1. Essentiellement, je
21 prends tout de suite la question qui est la
22 suivante :

23 Pour chacune des trois Demanderesses,
24 veuillez fournir une évaluation
25 quantitative et qualitative de

1 l'impact du risque dont il est
2 question à la référence sur les ventes
3 au secteur industriel...

4 ici on mentionnait,

5 ... sur la période 2021-2030.

6 Je vous ferai grâce du premier paragraphe. Mais je
7 vais immédiatement au deuxième paragraphe de la
8 réponse qui commence par :

9 Les Demanderesses notent par ailleurs
10 que ces demandes de l'AHQ-ARQ visent
11 généralement l'impact des risques
12 identifiés par Aviseo sur leurs
13 ventes, leurs revenus ou leurs réseaux
14 pour la période 2021-2030.

15 On nous réfère à une citation du docteur Brown dont
16 je vous fais grâce de la lecture. Donc, simplement,
17 je vais poser quelques questions de suivi. Donc,
18 doit-on comprendre de cette réponse qui est fournie
19 pour Aviseo que Aviseo comme tel n'a fait aucune
20 étude afin de déterminer l'impact des risques
21 qu'elle a identifiés ou que vous avez identifiés,
22 Monsieur Lessard, sur les ventes, les revenus ou
23 les réseaux des demanderesses pour la période deux
24 mille vingt et un, deux mille trente (2021-2030)?
25 Juste pour être clair.

1 R. Bonjour, Maître Cadrin. Il faut faire la nuance
2 entre l'évaluation et une appréciation d'un impact
3 potentiel. Donc, notre mandat a effectivement
4 couvert la dimension qu'il pourrait y avoir des
5 impacts sur les revenus et les ventes des gazières.
6 Mais notre mandat ne couvrait pas l'évaluation en
7 tant que telle.

8 Q. **[108]** Donc, l'évaluation de l'impact lui-même,
9 votre mandat n'allait pas jusque-là si je comprends
10 bien?

11 R. Exactement.

12 Q. **[109]** D'accord. Et vous mentionnez donc pourquoi
13 pas, est-ce que c'est la nature du mandat lui-même
14 ou c'est parce que c'était quelque chose que vous
15 ne pouviez pas quantifier ou qui présentait des
16 challenges particuliers?

17 R. Bien, il y a des choses. Notre mandat ciblait
18 vraiment la comparaison entre les deux périodes,
19 donc de deux mille dix à deux mille vingt (2010-
20 2020) et de deux mille vingt et un à deux mille
21 trente (2021-2030). Ça fait que c'était vraiment le
22 coeur, le coeur de notre mandat. Quand on parle
23 d'évaluation, bien, vous n'êtes pas sans savoir
24 qu'il y a des experts qui ont été assignés pour ces
25 éléments-là. Ça demande un set de compétence, vous

1 me prêtez l'expression, quand même assez avancé
2 pour pouvoir faire ce genre d'élément-là.

3 Q. [110] D'accord. Je vous remercie pour votre
4 clarification. Je suis toujours dans le même
5 document, B-0218, réponses à la demandes de
6 renseignements AHQ-ARQ. Je vous amène maintenant à
7 la page 19 et 19, la demande 9.1 :

8 Pour chacune des trois Demanderesses,
9 veuillez fournir une évaluation
10 quantitative et qualitative de
11 l'impact sur les installations du
12 risque connexe des « changements
13 climatiques » dont il est question à
14 la référence, en termes de dépenses
15 d'exploitations et d'investissements
16 sur la période 2021-2030.

17 On nous réfère à la réponse 1.1.

18 Les Demanderesses ne disposent pas
19 d'étude similaire à celle de Con
20 Edison pour le moment.

21 Plus spécifiquement, puis on voit dans la portion,
22 le paragraphe numéro 2 de la réponse. Question : On
23 dit que les demanderesses indiquent qu'elles ne
24 disposent pas d'étude similaire à celle de Con
25 Edison pour le moment. Est-ce que, du côté de

1 Aviseo, est-ce que vous disposez d'étude similaire
2 à celle de Con Edison, mais qui s'appliquerait au
3 Québec par ailleurs?

4 R. Non. Même notre rapport cite l'étude de Con Edison.
5 Mais c'est... Je ne suis pas au courant d'autres
6 études sur le sujet.

7 Q. **[111]** Est-ce que vous avez fait des recherches
8 particulières de ce côté-là pour voir si vous
9 pouvez pas ajouter aux éléments qui étaient déjà
10 mentionnés à Con Edison, mais qui s'appliquaient
11 plus particulièrement au Québec? Est-ce qu'il y a
12 des démarches qui ont été faites dans ce sens-là ou
13 est-ce que c'était hors mandat?

14 R. Je ne suis pas prêt à dire, là. Non, on n'a pas
15 fait d'analyse, là, supplémentaire par rapport à
16 cette dimension-là. Ce qui est... par contre, ce
17 que je pourrais rajouter c'est que depuis la
18 publication du rapport il y a quand même eu un
19 autre rapport, là, du GIEC, qui mentionne que les
20 changements climatiques devraient être pris comme
21 risque pour les infrastructures, pour le bien-être
22 des... des collectivités. Donc, c'est ce que j'ai
23 en tête en ce moment, là, de ce qui s'est rajouté
24 depuis la publication de notre rapport.

25 Q. **[112]** Mais à titre d'exemple avez-vous pris

1 connaissance de l'Atlas hydroclimatique du Québec
2 méridional, impact des changements climatiques sur
3 les régimes de crue, d'étiage, hydraulité à
4 l'horizon deux mille cinquante (2050), qui est
5 publié et maintenu à jour par le Centre d'expertise
6 hydrique du Québec, par exemple? On y fait
7 référence, là, je vous le mentionne, dans le cadre
8 de notre preuve à la page 17, vous en avez peut-
9 être pris connaissance de cette façon-là. Est-ce
10 que vous avez connaissance de cette étude-là, est-
11 ce que vous vous y êtes intéressé par la suite?
12 Parce qu'on parle justement d'implication, là, de
13 risques connexes, là, au niveau changements
14 climatiques dans votre rapport à vous.

15 R. Oui, bien en fait on a bien vu votre référence, là,
16 puis je ne sais pas si la publication à laquelle
17 vous faites référence date de deux mille quinze
18 (2015). Sinon, nous, ce qu'on a relaté dans notre
19 rapport c'est des exemples de... d'événements
20 majeurs qui se sont déroulés, notamment dans
21 l'Outaouais. On parle de tornades, d'inondations et
22 de grandes pluies, là, en deux mille vingt-deux
23 (2022) même. Je vais certainement porter attention
24 à l'actualisation du modèle pour les prochaines
25 années.

1 Q. **[113]** D'accord. Est-ce que vous avez pris
2 connaissance des travaux du consortium québécois
3 Ouranos, là, sur les impacts des changements
4 climatiques au Québec, par exemple?

5 R. Oui, bien pas de manière continue et assidue, là.
6 On connaît bien Ouranos, là, mais spécifiquement
7 pour... pour le mandat, non, on n'a pas fait de...
8 d'analyse, là, en détail sur cette dimension-là.

9 Q. **[114]** Merci. Je continue maintenant à la réponse
10 9.1, pardon, excusez-moi. Toujours un peu plus
11 loin. Je vais juste voir à quelle ligne je suis
12 rendu, excusez-moi. Merci, en haut de page. Oups,
13 vous êtes allée un petit peu trop loin. Voilà.
14 Merci beaucoup. Alors en ce qui a trait à Intragaz,
15 et on continue dans la même réponse, là, soit dit
16 en passant, là, sur la même question :

17 En ce qui a trait Intragaz, les
18 extraits cités en préambule font
19 référence à son expérience passée et
20 non à des hypothèses sur l'avenir. Tel
21 que mentionné dans le préambule,
22 l'impact identifié pour les actifs
23 d'Intragaz se situe au niveau de
24 l'augmentation de la température
25 ambiante extérieure, laquelle affecte

1 les refroidisseurs de procédé et des
2 moteurs à combustion.

3 Alors la question est la suivante : que doit-on
4 comprendre de la mention selon laquelle les
5 extraits cités en préambule font référence à son
6 expérience passée et non à des hypothèses sur
7 l'avenir? Vous pouvez retourner au préambule si
8 vous voulez l'afficher à l'écran.

9 R. Je pense que vous devriez diriger cette question-là
10 à Intragaz, là.

11 Q. **[115]** Vous dites que je devrais poser la question à
12 Intragaz, excusez-moi. C'est ce que vous me dites?

13 R. Exact.

14 Q. **[116]** Juste un instant s'il vous plaît. Je regarde
15 le préambule, si vous voulez revenir avec moi peut-
16 être un peu derrière, Madame la Greffière, donc au
17 préambule la référence c'est la pièce B-0028. Sauf
18 erreur, il s'agit de votre rapport, Monsieur
19 Lessard?

20 R. Oui, oui, bien je... je suis vraiment désolé, là,
21 je ne l'avais plus... je n'avais plus cet élément-
22 là en tête, là.

23 Q. **[117]** O.K.

24 R. Bien si vous pouviez peut-être revenir avec votre
25 question.

1 Q. **[118]** Bien en fait ce que je vous mentionnais et je
2 paraphrasais, dans le fond, ce que vous aviez
3 mentionné dans le préambule, puis je vous repose la
4 question, là : que doit-on comprendre de la mention
5 selon laquelle les extraits cités en préambule font
6 référence à son expérience passée et non à des
7 hypothèses sur l'avenir? Et, bien sûr, on parle
8 d'Intragaz bien spécifiquement et dans le préambule
9 également.

10 R. Oui, c'est des éléments qui nous ont été
11 mentionnés, notamment, en entrevue, là. Alors,
12 c'était basé vraiment sur de l'existant, là, de
13 l'expérience qui a été vécue par Intragaz.

14 Q. **[119]** Bon, je ne comprends juste pas la
15 distinction. Vous dites qu'ils font référence à son
16 expérience passée et non à des hypothèses sur
17 l'avenir? Est-ce qu'on n'est pas en train de
18 regarder l'avenir, en ce moment, dans le cadre de
19 votre rapport? Et justement, faire la distinction
20 entre le passé et l'avenir, justement?

21 R. Oui, mais on n'a pas été mis en contact avec des
22 scénarios pour l'avenir. Par contre, nous, ce qu'on
23 a évoqué, c'est que l'intensification des effets
24 des changements climatiques va être beaucoup plus
25 importante dans l'avenir. Je pense que de ne pas

1 avoir ça en tête, en tout cas, ça serait audacieux
2 comme hypothèse.

3 Le rapport du GIEC, le dernier qui a été
4 déposé, montrait que les effets des changements
5 climatiques sont déjà observables puis que ça va
6 s'accroître. Donc, c'est dans ce contexte-là, je
7 pense, qu'on voulait le placer.

8 Puis les effets des changements climatiques
9 vont être importants. Puis des groupes comme
10 Ouranos travaillent notamment sur l'adaptation aux
11 changements climatiques. C'est une réalité que les
12 gazières, lesquelles vont devoir faire face.

13 Q. **[120]** Là, je comprends, mais ici, on ne parle pas
14 des gazières, mais on parle d'Intragaz
15 spécifiquement...

16 R. Oui.

17 Q. **[121]** ... pour être précis. Et vous aviez mentionné
18 que dans ce cas-là, il y avait une particularité,
19 ce qui n'est peut-être pas le cas pour les autres
20 gazières, justement, que ce soit Gazifère ou que ce
21 soit Énergir.

22 Mais dans ce cas-ci, spécifiquement,
23 d'Intragaz, comme on parle d'expériences passées,
24 est-ce que ce n'est pas exact de dire: bien, avez-
25 vous vérifié, vous-mêmes, de votre côté,

1 qu'Intragaz a déjà procédé à des investissements
2 pour régler les problèmes reliés à ce que vous avez
3 identifié dans le préambule?

4 R. Oui, bien, ils y ont déjà fait face. Puis je ne
5 sais pas si c'est Intragaz, à la différence
6 d'Énergir et Gazifère qui vont être plus affectées
7 par des risques ou les inondations.

8 Bien, Intragaz, c'est beaucoup plus les
9 grands épisodes de température extrême, là. Je
10 pense que ce qu'on a vécu en Colombie-Britannique,
11 l'année dernière, nous montre qu'on n'est pas à
12 l'abri de ça au Canada. Donc, c'est beaucoup plus
13 dans ce contexte-là qu'on emmenait cette dimension-
14 là.

15 Q. **[122]** Mais si je vous pose la question suivante, la
16 suggestion suivante, soit qu'Intragaz a déjà
17 procédé aux investissements requis pour corriger le
18 problème auquel vous réferez comme étant les
19 changements climatiques qui visait particulièrement
20 Intragaz?

21 La suggestion, c'est que c'est déjà
22 corrigé. Donc, ce n'est plus un risque pour le
23 futur. Je comprends que les changements climatiques
24 le sont pour tout le monde, que ce soit en
25 Colombie-Britannique, au Québec ou ailleurs. Mais

1 dans le cas d'Intragaz, c'est parce que c'est ça
2 que vous dites dans votre rapport?

3 Me ADINA GEORGESCU :

4 Si je peux intervenir, Maître Cadrin, est-ce que
5 vous voudriez, s'il vous plaît, diriger le témoin
6 vers l'extrait du rapport, peut-être plus
7 précisément, pour qu'il puisse prendre connaissance
8 de l'extrait en question, aux fins de la réponse?

9 Me STEVE CADRIN :

10 Vous voulez dire le préambule de la question 9?

11 Me ADINA GEORGESCU :

12 Bien, en fait, je dois vous dire que, moi, je ne
13 vous suis plus. Je ne suis plus certaine exactement
14 lorsque vous mentionnez.

15 Lorsque vous parlez des investissements
16 d'Intragaz, je ne suis plus certaine, exactement, à
17 quel extrait vous faites référence. Vous venez de
18 dire « le rapport d'Aviseo ».

19 J'essaie juste de cadrer et de savoir
20 exactement à quoi vous faites référence lorsque
21 vous parlez d'investissements qui auraient été
22 effectués par Intragaz.

23 Me STEVE CADRIN :

24 Juste un instant, je vais vous référer au bon
25 endroit, si c'est nécessaire pour votre témoin.

1 Alors, nous pouvons trouver la référence à ce que
2 je mentionnais comme étant le problème corrigé, le
3 problème du passé, là, auquel vous faisiez
4 référence, vous, Monsieur Lessard, dans votre
5 rapport. Et je vous mentionnais qu'il avait été
6 corrigé.

7 Ma consœur nous demandait d'identifier
8 l'endroit où on peut trouver ceci dans la preuve.
9 Je vous invite à aller voir la réponse 9.4, juste
10 un petit peu plus loin, toujours dans le même
11 document. Et en bas de page, si vous pouvez
12 descendre sous le graphique, vous allez voir, c'est
13 au centre. Alors :

14 L'année 2021[...]
15 Au centre du paragraphe du bas. Non, excusez,
16 revenez. Excusez-moi, Madame la greffière, je suis
17 désolé. Dans le paragraphe qu'on voit à l'écran,
18 dans le milieu, à partir du côté, là, vous avez
19 l'année deux mille vingt et un (2021). C'est la
20 une, deux, trois, quatre, cinquième ligne, les
21 quatrième et cinquième lignes :

22 L'année 2021 a été moins affectée, car
23 la capacité des refroidisseurs a été
24 augmentée par l'ajout d'un
25 refroidisseur d'appoint.

1 Alors, je donne cet exemple-là. Alors, c'est une
2 référence qui n'est peut-être pas la vôtre. Je ne
3 le sais pas, vous me le direz, Monsieur Lessard. Je
4 présume que c'est peut-être une réponse qui vient
5 d'Intragaz directement.

6 C'est ce à quoi je faisais référence, si
7 vous en aviez pris connaissance pour prendre en
8 compte les risques d'affaires futurs d'Intragaz
9 spécifiquement?

10 R. Effectivement, ça vient d'Intragaz cet élément de
11 réponse-là. Ça veut pas dire qu'il y a pas de
12 risques qu'il y ait encore plus d'intensification
13 par rapport aux investissements qu'ils ont fait.
14 Donc...

15 Q. **[123]** O.K.

16 R. L'impact des changements climatiques, peu importe
17 la nature qu'ils auront, si c'est plus inondations
18 ou des températures extrêmes, bien ils vont être
19 plus importants dans la décennie deux mille vingt-
20 et-un deux mille trente (2021-2030) par rapport à
21 la décennie précédente.

22 Q. **[124]** D'accord, mais est-ce que vous avez vérifié
23 ce qui a été fait comme corrections au niveau des
24 refroidisseurs d'appoint et à quel point ça va
25 justement prendre en compte la problématique des

1 changements climatiques pour le futur, et encore
2 une fois, spécifiquement chez Intragaz?

3 R. Non.

4 Q. **[125]** Alors toujours ensuite, à la réponse 9.1,
5 alors je m'excuse Madame la Greffière je vous fais
6 travailler, je vous fais retourner... Merci,
7 revenez vers le bas. Descendez, plus bas. Alors ça
8 commence dans le paragraphe qui commence par:
9 « Pour sa part... ». Alors toujours réponse 9.1
10 toujours, dans le document B-0218:

11 Pour sa part, Gazifère réfère
12 l'Intervenant à la section intitulée :
13 Risques physiques en lien avec les
14 changements climatiques, de l'étude
15 préparée par Aviseo, pièce EGI-3, dans
16 laquelle le consultant réfère à un
17 rapport de Con Edison qui souligne
18 que, de façon générale, l'entreprise
19 sera confrontée à davantage de
20 vulnérabilités en lien avec les
21 changements climatiques, tels que
22 l'augmentation de la fréquence des
23 événements climatiques extrêmes. À la
24 lumière de ce rapport, il y a lieu de
25 croire que Gazifère ne sera pas à

1 l'abri de tels risques, surtout dans
2 un contexte où, au cours des cinq
3 dernières années, la région de
4 l'Outaouais a été touchée par des
5 inondations importantes à deux
6 reprises, soit en deux mille dix-sept
7 (2017) et deux mille dix-neuf (2019).

8 Simplement pour notre compréhension, comment
9 pouvez-vous établir un lien, vous, entre le rapport
10 de Con Edison, et la région de l'Outaouais, en tant
11 que tel?

12 R. Bien le rapport de Con Edison montrait bien que la
13 vulnérabilité la plus importante, en ce qui à trait
14 aux activités de distribution de gaz naturel, c'est
15 lié aux précipitations abondantes. Et la situation
16 dans l'Outaouais illustre ce... donnait un
17 exemple, des exemples probants du genre
18 d'événements qu'il pourrait y avoir.

19 Q. **[126]** Alors si je comprends bien votre réponse,
20 vous dites, dans le rapport de Con Edison on parle
21 d'un des risques importants qui serait relié aux
22 précipitations plus abondantes, si j'ai bien
23 compris? Dans un premier temps. C'est ça?

24 R. Notamment. Que ce soit le débordement de la Rivière
25 des Outaouais, la Rivière Gatineau. Que ce soit des

1 événements reliés à des tornades qui détruisent des
2 infrastructures. Puis je pense que déjà Gazifère a
3 mentionné que l'événement deux mille dix-sept
4 (2017) avait eu des impacts sur son réseau. Donc ce
5 sont des illustrations à mon avis qui sont
6 probantes. Que ce genre d'effets qui vont
7 s'intensifier dans le futur. Puis... on a trois
8 événements qui ont eu lieu en l'espace de cinq ans,
9 quand même majeurs. Et si on rajoute ceux du
10 printemps deux mille vingt-deux (2022). Donc c'est
11 quelque chose que les gazières doivent avoir en
12 tête.

13 Puis nous, nous notre rapport on compare
14 l'intensification de ces risques-là. Ils étaient
15 présents, mais beaucoup moins importants dans la
16 décennie deux mille dix deux mille vingt
17 (2010-2020). Là, de deux mille vingt-et-un (2021) à
18 deux mille trente (2030), le consensus scientifique
19 fait en sorte que, ils disent qu'il va y avoir plus
20 d'événements de ce genre-là. Donc il y a une
21 exposition plus importante à ce risque-là.

22 Q. **[127]** Je tentais simplement de faire le lien entre
23 les inondations de l'Outaouais, parce que c'est ce
24 qui est mentionné dans votre rapport, parce que
25 vous parlez pas de d'autres événements, évidemment

1 celui de deux mille vingt-deux (2022).

2 Mais je vous le concède, vous pouvez le
3 mettre à jour il n'y a pas de problème de nous en
4 parler aussi. Mais les précipitations abondantes
5 vous dites je retrouve ça dans le rapport Con
6 Edison, alors la relation entre Con Edison et
7 l'Outaouais c'est que Con Edison annonçait des
8 précipitations abondantes et on a eu la
9 démonstration que la région de l'Outaouais a été
10 affectée en deux mille dix-sept, deux mille dix-
11 neuf (2017-2019), bien sûr on le sait tous, au
12 Québec. Mais c'est pas le rapport de Con Edison
13 ça... c'est le Québec qui a constaté ça.

14 R. Oui. C'est... l'utilisation de la référence de Con
15 Edison était utile pour montrer d'où allaient venir
16 les risques. On a quand même une entreprise qui est
17 sérieuse, qui le mentionne elle-même d'où viennent
18 ces risques-là. Puis ensuite on veut transposer ça
19 à la situation du Québec. On a eu des événements
20 majeurs dans l'Outaouais, donc ça illustre bien
21 comment ces risques-là peuvent être appliqués au
22 Québec. C'est certainement pas Con Edison qui a
23 parlé du cas de l'Outaouais.

24 Q. [128] C'était l'essentiel de ma question mais
25 bien... maintenant que nous sommes d'accord, on

1 peut passer à une autre question. Je suis
2 maintenant toujours dans la pièce B-0218, donc
3 notre demande de renseignements, les réponses à la
4 demande de renseignements, page 28. Si vous me
5 permettez d'aller à la question, et la réponse,
6 15.1. Et simplement, si vous pouvez remonter,
7 Madame la Greffière, dans le préambule de cette
8 question, juste un petit peu plus haut... parfait.

9 Simplement quelques... une petite question,
10 pour être certain qu'on parle des mêmes choses.
11 Vous avez, dans votre préambule, là, qui
12 provient... qui vient... bien, pas dans votre
13 préambule, mais dans le préambule qui provient
14 d'une citation de votre rapport, donc la pièce B-
15 0028, nous avons :

16 En outre, le volume de gaz distribué
17 par Gazifère au marché résidentiel
18 qu'il dessert était équivalent à sept
19 cent dix-neuf mégawattheures (719 MWh)
20 en deux mille dix-neuf (2019) [...]

21 Et dans la réponse 15.1, que vous voyez un petit
22 peu plus bas - peut-être qu'on peut dérouler
23 légèrement, parfait - vous voyez... Excusez-moi,
24 j'essaie de trouver le bon endroit, là. Est-ce
25 qu'on le voit? Oui, excusez-moi. C'est la

1 traduction, là.

2 « Après conversion », là, vous voyez la
3 ligne qui commence par : « Après conversion, Volume
4 résidentiel en 2019 » en térawattheures. Et là, on
5 marque : égale zéro virgule sept un six cinq huit
6 térawattheures (= 0,71658 TWh). Ce qui se
7 traduirait, dans le fond, par... on ne devrait pas
8 plutôt lire sept cent dix-sept gigawattheures
9 (717 GWh), à la place? Euh, mégawattheures. Je dis
10 gigawattheures, c'est là où je...

11 R. Bien, je suis peut-être un peu comme vous, des
12 fois, là, je... dans les conversions. Les
13 conversions mentales, ce n'est pas ma force. S'il y
14 a une précision à faire, on pourra le faire.

15 Q. **[129]** Bien, peut-être... peut-être parce que c'est
16 une question qui mérite, là, juste simplement de
17 regarder la virgule où elle se place, puis comment
18 ça va se traduire pour parler des gigawattheures ou
19 des mégawattheures, selon le cas, là.

20 Là, vous avez comme une traduction avec une
21 virgule pour les térawattheures, là, donc je
22 pourrais peut-être vous demander de prendre
23 l'engagement de valider la réponse qui pourrait
24 être là? Juste un instant, on me suggère peut-être
25 une autre technique pour y arriver.

1 Et je vais vous lire la question que vous
2 pourriez répondre, là : est-ce que le rapport
3 Aviso, à la page 29, dans le préambule, on devrait
4 plutôt lire sept cent dix-neuf gigawattheures, et
5 non mégawattheures - serait la question qu'on vous
6 posait. Alors, j'essaie de faire avec vous la
7 mathématique, là, ici, mais...

8 R. Oui, je vais...

9 Q. **[130]** ... de glisser la virgule, parce qu'on ne
10 parle pas dans la même terminologie. Alors, c'est
11 une suggestion, là, à vous de valider si notre
12 suggestion est appropriée et que c'est une erreur,
13 si je peux me permettre de dire comme ça, dans
14 votre rapport?

15 R. Bien, je peux prendre l'engagement d'aller
16 vérifier, là, parce que, comme je vous ai dit, le
17 calcul mental, dans ce genre de situation là, je ne
18 voudrais pas vous induire en erreur. Ici le point
19 qui était... qui voulait être marqué, c'est que ce
20 n'était pas demander beaucoup à Hydro-Québec, dans
21 le fond, d'aller chercher le marché résidentiel
22 dans l'Outaouais. C'était ça le...

23 Q. **[131]** Mais la question était simplement une
24 question de...

25 R. ... le sens du propos.

1 Q. [132] ... de chiffre, là, où, selon nous, ce qu'on
2 voit dans la ligne « Après conversion », là, ça
3 donne sept cent dix-sept gigawattheures (717 GWh),
4 alors que votre préambule parle de mégawattheures.
5 Alors, on vous suggère que peut-être votre
6 préambule est erroné, avec respect, à vous de
7 valider.

8 Me ADINA GEORGESCU :

9 Maître Cadrin...

10 Me STEVE CADRIN :

11 Oui?

12 Me ADINA GEORGESCU :

13 On a pris en note l'engagement, alors c'est bien
14 noté, puis on va faire la vérification et vous
15 revenir. Peut-être juste remonter au préambule,
16 Maître Cadrin?

17 Me STEVE CADRIN :

18 Je vais vous le lire. Alors donc, juste pour... je
19 vais la lire comme il faut, là : est-ce que le
20 rapport Aviseo, à la page 29, devrait lire sept
21 cent dix-neuf gigawattheures (719 GWh), et non pas
22 mégawattheures?

23

24 E-1 (EGI) Confirmer si à la page 29 du rapport
25 d'Aviseo on devrait lire sept cent

1 dix-neuf gigawattheures (719 GWh) et
2 non pas mégawattheures (demandé par
3 AHQ-ARQ)

4
5 Alors, pour ne pas mettre de la confusion, la page
6 28, c'est la page 28 de la demande de
7 renseignements, là, alors que moi, je parle de la
8 page 29 de votre rapport, dans la citation qu'on
9 voit à l'écran. Ensuite, une dernière question en
10 lien avec une autre demande de renseignements,
11 celle d'OC, cette fois-ci. La pièce 0203,
12 spécifiquement à la page 1 à la réponse 1.1. La
13 question 1.1 à la page 1 bien sûr :

14 Veuillez indiquer pourquoi Aviseo n'a
15 pas considéré les risques associés aux
16 coûts d'approvisionnement (transport
17 par pipeline, entreposage et achat de
18 molécule) dans son analyse des risques
19 d'affaires pour Énergir et Gazifère.

20 La réponse :

21 Le mandat d'Aviseo consistait à
22 comparer l'évolution de certains
23 risques d'affaires entre les décennies
24 2010-2020 et 2020-2030. Les aspects
25 relatifs aux coûts d'approvisionnement

1 du gaz naturel dépassent le cadre du
2 mandat d'Aviseo.

3 La question est la suivante : Qui a déterminé les
4 risques d'affaires à considérer dans le mandat
5 d'Aviseo? Est-ce que c'est Aviseo elle-même ou
6 c'est une liste de risques d'affaires qui vous a
7 été communiquée par les demanderesses?

8 R. Ah, je peux vous assurer que l'analyse des risques
9 est venue de nous à cent pour cent. Si on n'a pas
10 tenu compte de l'approvisionnement à l'extérieur du
11 Québec, c'est que notre mandat se concentrait sur
12 la situation du Québec. D'ailleurs, on s'est
13 intéressé à la question du GNR, à la question de
14 l'hydrogène. Donc, c'est pour ça qu'on ne s'est pas
15 attardé à la question de l'approvisionnement
16 extérieur au Québec.

17 Q. **[133]** D'accord. C'est peut-être la réponse qui
18 prêtait à confusion. Mais vous dites « le mandat
19 d'Aviseo consistait à comparer l'évolution de
20 certains risques d'affaires ». Est-ce que vous avez
21 mis de côté certains risques d'affaires qu'on ne
22 voit pas dans votre rapport? Si oui, quels sont-
23 ils?

24 R. Non. Les risques qu'on a identifiés puis sur
25 lesquels il y avait un rationnel, comme on a fait

1 tout le long, qui sont documentés, ils sont tous
2 dans le rapport.

3 Q. **[134]** Donc, ce serait tous les risques d'affaires
4 que vous avez considéré dans votre rapport, sont
5 ceux qui apportent un certain impact ou qui sont
6 significatifs, c'est ce que je comprends?

7 R. Il pourrait certainement y avoir d'autres risques,
8 mais qui ne sont pas liés avec le cadre d'analyse
9 qu'on avait. Mais on a rapporté les risques, nous,
10 qu'on a identifiés.

11 Q. **[135]** D'accord. Mais je reviens encore une fois.
12 Vous dites « certains risques d'affaires ». Vous en
13 avez écarté ou vous n'en avez pas écarté?

14 R. Bien, je pense que c'est une preuve d'humilité. Il
15 y en a peut-être qui ne sont pas sur notre rapport.
16 Mais je peux vous assurer que tous ceux que, nous,
17 on a identifiés sont dans le rapport.

18 Q. **[136]** Donc, vous, votre exercice, c'est de tous les
19 identifier, mais ça se peut que vous en ayez
20 manqué, c'est ce que vous nous dites en toute
21 humilité, c'est ça?

22 R. C'est certainement un risque d'un consultant.

23 Q. **[137]** Ça, c'est votre risque d'affaires à vous.

24 R. Oui.

25 Q. **[138]** Merci. Ça complète les questions. Je vois que

1 maître Regnault... J'ai fait rire mon collègue de
2 l'autre côté qui est apparu à l'écran. Alors, je
3 vous laisse avec ça. Ça termine les questions de
4 l'AHQ-ARQ. Merci beaucoup. J'attendrai
5 l'engagement.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Des questions de maître Hamelin?

8 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PAULE HAMELIN :

9 Oui. Alors, je m'excuse encore une fois auprès de
10 la formation. Malgré mon équipe de chaque dossier
11 avec vous, chers régisseurs, c'est toujours un
12 souci technique. Alors, j'ai toujours mon problème
13 de caméra. Et je vous vois maintenant tous
14 embrouillés. Voilà! Ah, ça s'améliore un petit peu.

15 Q. **[139]** Bonjour, Monsieur Lessard. Paule Hamelin pour
16 l'ACIG. J'aurai tout d'abord quelques questions
17 pour vous au niveau du SPEDE. Dans votre rapport,
18 vous indiquez qu'au niveau du SPEDE, ça constitue
19 un risque accru pour Énergir, notamment puisque le
20 secteur industriel est plus important pour ce
21 secteur, mais c'est à l'égard de la question de la
22 réduction des allocations gratuites des droits
23 d'émission dès vingt vingt-quatre (2024). Et je
24 vais vous référer à notre demande de
25 renseignements. Alors, pour madame la greffière,

1 c'est la pièce B-0163 à la page 3, la question
2 2.1.1. Alors, dans la question, on parlait des
3 allocations gratuites, la question c'était à
4 l'effet que la modification on demandait si
5 c'était... notre compréhension était exacte :

6 à l'effet que la modification des
7 règles entourant les allocations
8 gratuites se fera en fonction de la
9 tarification du carbone à l'échelle
10 mondiale.

11 Votre réponse :

12 Aviseo comprend qu'il s'agit d'une
13 possibilité qui n'est pas définie. Par
14 ailleurs, le mandat d'Aviseo
15 consistait à comparer l'évolution de
16 certains risques d'affaires entre les
17 décennies

18 On a compris à ce stade-ci votre mandat.

19 La mécanique retenue quant aux règles
20 de certaines allocations gratuites
21 dépasse le cadre du mandat d'Aviseo.

22 Est-ce que je dois comprendre donc que vous ne
23 connaissez pas les... la mécanique relative aux
24 allocations gratuites?

25 R. Bien rappelons-nous qu'au moment qu'on a rédigé et

1 répondu aux questions, là, le projet de règlement
2 n'était pas... n'était sorti, là. Je pense qu'il
3 est sorti le quatre (4) mai. Donc, on savait que
4 c'était une intention du gouvernement, mais la
5 mécanique précise n'était pas... n'est pas connue.
6 En plus c'est des mécaniques intéressantes, qu'il y
7 ait des montants qui sont prévus à la consigne. Je
8 pense que... nous, la conclusion qu'on a c'est que
9 le SPEDE va contribuer à augmenter le prix, donc il
10 y a une réaction, là, des grands consommateurs, qui
11 va être de soi passer en efficacité énergétique ou
12 de trouver une alternative. Puis je ne veux pas non
13 plus être dans la gang des catastrophistes, mais
14 peut-être que certains aussi vont se délocaliser.
15 Donc, ça fait partie des risques à cet égard-là.
16 L'analyse d'impact réglementaire du projet de
17 règlement montre que ça va représenter des hausses
18 d'à peu près cent soixante-et-onze millions de
19 dollars (171 M\$), si mon souvenir est bon, en
20 termes de possibilité de coûts supplémentaires.
21 C'est supplémentaire, là, par rapport à ce qui
22 existait déjà. Donc... donc, il y a un ajustement,
23 là. Puis par expérience, les analyses d'impact
24 réglementaire souvent c'est un plancher, là, ces
25 effets-là, donc il y aura... il y aura des effets,

1 là, donc.

2 Le commentaire c'était pas pour négliger
3 l'importance ou autre chose, là, mais connaître
4 tout le détail à cette époque-là c'était... c'était
5 quand même... il y avait une certaine limite aux
6 informations qui étaient... qui étaient
7 disponibles.

8 Q. **[140]** Maintenant dans votre présentation vous avez
9 indiqué la fin des allocations gratuites du SPEDE.
10 Est-ce que vous êtes d'accord avec moi que c'est
11 plutôt une baisse de pourcentage des allocations
12 gratuites, qui se situe de deux (2 %) à quatre pour
13 cent (4 %) ?

14 R. Bien le pourcentage, là, je ne l'ai pas en tête,
15 là, mais c'est certainement une baisse, là. Il va y
16 avoir effectivement certaines allocations qui vont
17 être gratuites. Puis il y a une portion qui va être
18 des montants déboursés qui vont être... qui vont
19 être en consigne et disponibles d'ailleurs aux
20 entreprise, là. Mais vous avez raison, là, c'est...
21 c'est une baisse des allocations.

22 Q. **[141]** Et donc, une baisse et pas une fin, c'est ça ?

23 R. Oui, vous avez raison.

24 Q. **[142]** Et vous avez parlé du projet de... de
25 règlement. Vous êtes conscient au niveau de la

1 mécanique, puis je pense que vous avez parlé de la
2 consigne, si on prend un exemple où on a une baisse
3 de deux pour cent (2 %) des allocations, vous êtes
4 familier avec le fait que ce deux pour cent (2 %)-
5 là est finalement vendu par l'État, mis en consigne
6 et retourné à l'industriel exclusif pour des fins,
7 par exemple, de projet de décarbonation, recherche
8 et développement, vous êtes conscient de ça?

9 R. Oui, donc des utilisations qui risquent bien de
10 mener à des diminutions de consommation, donc
11 diminution de la demande.

12 Q. **[143]** Mais au niveau de l'industriel, la
13 possibilité pour lui d'utiliser à nouveau ces
14 allocations pour des fins spécifiques de
15 décarbonation, c'est exact?

16 R. Exact. Mais l'effet, si je peux... si je peux me
17 permettre, ça va rester qu'il y aura un sceau
18 d'innovation qui va permettre, par exemple,
19 l'efficacité énergétique ou de trouver d'autres
20 alimentations, là, énergétiques. Donc, le risque
21 pour les gazières c'est de... d'avoir moins de
22 ventes.

23 Q. **[144]** Avez-vous étudié justement l'impact potentiel
24 des ventes en termes de dollars pour... pour chacun
25 des... chacun des secteurs? Pour les industriels?

1 R. Dans l'évaluation en tant que telle ça n'a pas été
2 fait, non. Par contre, comme je vous ai mentionné,
3 l'analyse d'impact réglementaire du gouvernement
4 les estime à cent soixante-et-onze millions
5 (171 M).

6 Q. **[145]** Mais au niveau des industriels de façon
7 spécifique, vous n'avez pas fait cette
8 vérification-là?

9 R. Aviseo ne l'a pas faite, non.

10 Q. **[146]** D'accord. Maintenant au niveau des... de la
11 collecte d'informations j'ai compris que vous aviez
12 rencontré, vous avez parlé d'entrevues avec les
13 gazières. J'inclus Intragaz dans ça. Quels
14 départements, exactement, vous avez rencontrés chez
15 les Distributeurs?

16 R. Alors, premièrement... Je suis désolé, je n'ai pas
17 en tête l'organigramme des organisations, mais on a
18 rencontré monsieur Marois, on a rencontré monsieur
19 Trahan, les équipes responsables, aussi, chez
20 Énergir. Donc, on a de plus bénéficié d'un accès
21 qui nous a permis de remplir notre mandat.

22 Ce qui est un classique, là, les rencontres
23 de cadrages et les entrevues de mandats, on fait ça
24 dans tous les mandats. Ça fait qu'il faut parler
25 avec les clients.

1 Q. **[147]** O.K., mais particulièrement les
2 approvisionnements, est-ce que vous avez des...
3 vous ne vous en souvenez pas?

4 R. Je n'ai pas l'organigramme en tête.

5 Q. **[148]** Est-ce que vous avez effectué des... Vous
6 avez donc rencontré les gazières, mais est-ce que
7 vous avez fait des rencontres auprès des clients,
8 que ça soit résidentiel, commercial et industriel
9 ou institutionnel?

10 R. Oui, on a rencontré des gens informellement. On a
11 utilisé notre propre réseau, également.

12 Q. **[149]** Quand vous dites « informellement », je ne
13 l'ai pas vu, ça, au rapport. Est-ce que vous avez
14 effectué des rencontres, des entrevues spécifiques
15 pour les fins de votre rapport, qui ne sont pas
16 mentionnées?

17 R. En fait, ça fait partie plus d'une démarche de
18 collectes d'informations pour nous guider vers des
19 documents, nous guider vers la littérature.

20 Comme de raison, on peut le faire avec des
21 professionnels du gouvernement, aussi, pour
22 s'assurer qu'on n'a pas raté une information, pour
23 s'assurer qu'on a toute la documentation qui est
24 requise.

25 Q. **[150]** Puis de façon plus spécifique, au niveau

1 industriel, est-ce que vous vous souvenez que vous
2 en avez rencontré?

3 R. Bien, comme je vous l'ai dit, c'est souvent par
4 l'utilisation de notre réseau, dans le cadre
5 d'autres mandats, où on peut tester certaines
6 appréciations des risques.

7 Tout comme nos connaissances, là, on a la
8 chance de travailler avec, quand même, plusieurs
9 entreprises dans le secteur manufacturier de la
10 transformation.

11 Q. **[151]** Non, mais je veux dire, plus spécifiquement
12 pour les fins de ce mandat-ci, ma question est
13 assez simple. Est-ce que vous avez rencontré des
14 industriels, acheteurs de gaz naturel?

15 R. Pas formellement.

16 Q. O.K. Est-ce que vous avez effectué des sondages
17 auprès de la clientèle, au niveau des besoins de la
18 clientèle, prévisions des ventes?

19 R. Non.

20 Q. **[152]** Je vous réfère à votre... Et je m'excuse,
21 Madame la greffière, on va passer de la DDR au
22 rapport. Mais juste, maintenant, je vais passer à
23 la page 5 de votre rapport.

24 C'est au début, quand vous décrivez,
25 notamment, le mandat. Vous indiquez que les

1 derniers dossiers du taux de rendement datent du
2 début des années deux mille dix (2010). Les risques
3 d'affaires auxquels ces entreprises sont
4 confrontées ont évolué.

5 Et, là, vous parlez justement de votre
6 mandat de comparer une décennie par rapport à
7 l'autre décennie. Est-ce que vous avez analysé
8 quels étaient les risques d'affaires existants,
9 dans la première décennie?

10 R. Écoutez, je ne suis pas sûr de bien comprendre
11 votre question.

12 Q. **[153]** Bien, vous faites des comparaisons d'une
13 décennie à l'autre. J'essaie de voir avec vous si,
14 par exemple, vous avez...

15 Bien, en fait, vous êtes d'accord avec moi
16 que, bon, la Régie, dans le passé, a déjà rendu des
17 décisions en matière de risques d'affaires, et plus
18 particulièrement a retenu, dans ses décisions, par
19 exemple, des risques d'affaires tels que la
20 composition de la clientèle, la position
21 concurrentielle, la taille des entreprises.

22 Ma question c'est : est-ce que vous avez
23 fait cette analyse-là pour savoir quels étaient les
24 risques d'affaires qui existaient pour la première
25 décennie?

1 R. Bien, notre ancrage c'était la décennie deux mille
2 vingt et un, deux mille trente (2021-2030). Donc,
3 après ça, on repartait de cet ancrage-là, puis on
4 allait voir ce qui était la situation de deux mille
5 dix, deux mille vingt (2010-2020).

6 Q. **[154]** O.K. Donc, finalement, c'est plus d'utiliser
7 le prospectif, la dernière décennie, puis voir...
8 essayer de jauger si c'est pire ou moins pire, les
9 risques... les facteurs que vous avez identifiés.
10 Est-ce que...

11 R. Hum. Oui.

12 Q. **[155]** ... c'est une bonne façon de comprendre votre
13 exercice?

14 R. Oui. Ceci dit, on a quand même porté une attention
15 à ce qui avait été fait auparavant. Mais notre
16 ancrage était vraiment de deux mille vingt et un
17 (2021) à deux mille trente (2030).

18 Q. **[156]** Est-ce que c'était à votre connaissance,
19 justement, ce que je disais tout à l'heure, que
20 dans le passé, comme risque - je ne veux pas faire
21 une généralisation, mais comme risque, généralement
22 reconnu comme risque d'affaires, il y avait des
23 items comme composition de la clientèle, position
24 concurrentielle... Ici, on parle de Gazifère. On
25 avait aussi la taille de l'entreprise. Est-ce que

1 c'est quelque chose qui est à votre connaissance?

2 R. Bien sûr, ça rejoint... Il y a une cohérence avec
3 l'étude qu'on a faite, là.

4 Q. **[157]** Est-ce que c'est à votre connaissance que
5 c'était généralement ces risques-là qui ont été
6 retenus par la Régie dans ses décisions?

7 R. Bien, en fait, je n'ai pas ce souvenir exactement,
8 parce que là, ça fait un petit bout de temps que je
9 l'ai eu en tête, là, mais... Mais on... je sais
10 qu'il y avait une cohérence, là, sur certains
11 risques, assurément, dans notre rapport, par
12 rapport à ce qui avait été fait dans la dernière
13 décision.

14 Q. **[158]** D'accord. Puis, est-ce que vous savez si la
15 Régie, à votre connaissance, a retenu d'autres
16 risques que ceux que je vous ai mentionnés?

17 R. Ah, je ne les ai pas en tête.

18 Q. **[159]** On... La Formation - je ne sais pas si vous
19 étiez à l'écoute plus tôt ce matin - a parlé de la
20 question de la période potentielle du taux de
21 rendement. Je fais référence à une question qui
22 avait été soumise par la Régie aux demanderesses,
23 au niveau de l'application du taux de rendement, la
24 période temporelle, si je peux dire, du taux de
25 rendement. C'est la pièce B-0209. La question 3.1,

1 et je n'ai pas, malheureusement, la page. O.K. On
2 me dit que c'est la dernière page. Aviez-vous pris
3 connaissance de cette question et réponse? Sinon,
4 je peux vous laisser le temps de regarder ou tenter
5 de... de vous la résumer.

6 R. Ce que je peux dire, c'est qu'on... Notre rapport
7 ne s'intéresse pas, en fait... n'est pas... T'sais,
8 la question du taux de rendement, on ne l'aborde
9 pas directement. On est un intrant. Je pense qu'il
10 y a une fois l'expression « taux de rendement »
11 dans notre rapport, puis c'est au début, dans la
12 mise en contexte.

13 Puis, je peux juste mentionner que notre
14 mandat, c'était la comparaison des deux décennies.
15 Donc, ce n'est pas... ce n'était pas dans notre
16 cadre d'analyse, ce n'était pas dans notre mandat.
17 Je pense qu'il y a des experts qui se sont
18 prononcés sur ces dimensions-là, qui vont être
19 mieux placés pour bien y répondre.

20 Q. **[160]** Alors, ce que je comprends, c'est que vous
21 n'avez pas... Si on parle d'un horizon temporel,
22 disons de trois à cinq ans, votre rapport ne décrit
23 pas le risque d'affaires d'Énergir sur un horizon
24 de trois à cinq ans, c'est exact?

25 R. Non. On a comparé deux périodes de dix (10) ans.

1 D'une part, l'ancienne décision, ça faisait une
2 décennie qu'elle avait, qu'elle avait été rendue.
3 Puis au delà de dix (10) ans pour nous c'est
4 difficile de voir au-delà. Donc il y avait un juste
5 équilibre, dans cette comparaison des deux
6 décennies. Alors c'est pas quelque chose qui a été
7 abordé dans le cadre de nos travaux.

8 Q. **[161]** O.K. Je pense que vous me l'avez dit tout à
9 l'heure mais je veux juste être sûre. La demande
10 potentielle des clients en gaz, en gaz naturel,
11 pour la période vingt vingt-et-un, vingt vingt
12 trente (2021-2030) ça fait pas partie de votre
13 analyse, c'est exact?

14 R. Pouvez-vous... j'ai pas bien compris le début de
15 votre question.

16 Q. **[162]** La demande potentielle des clients en gaz
17 naturel pour la période vingt vingt-et-un à vingt
18 trente (2021 à 2030), c'est pas quelque chose que
19 vous avez analysé?

20 R. La demande potentielle de gaz naturel?

21 Q. **[163]** Oui.

22 R. Non pas dans ce mandat-ci. On a déjà eu la chance
23 par contre de faire des mandats il y a quelques
24 années sur le sujet, mais pas dans ce cadre-ci.

25 Q. **[164]** Et je pense que vous m'avez répondu aussi,

1 mais je veux juste faire mon *checklist*. Les
2 prévisions de vente pour chaque segment de
3 clientèle, non plus, ça faisait pas partie de
4 l'analyse?

5 R. Non.

6 Q. **[165]** Et si j'ai compris votre... les questions et
7 réponses de mon collègue, maître Cadrin, je veux
8 pas revenir là-dessus. Pour chacun des risques
9 identifiés on n'a pas tenté de quantifier ces
10 risques-là?

11 R. Non. À ce moment-là c'est vraiment plus docteur
12 Brown, par exemple, qui avait cette responsabilité-
13 là.

14 Q. **[166]** O.K. Dans votre rapport, à la page 6, vous
15 avez parlé de l'élasticité pré-demande du secteur
16 industriel. Je comprends que vous vous êtes basé
17 sur l'étude de Ryan & Abdel... j'ai de la misère à
18 prononcer son nom, mais je vais m'essayer Razk. Et
19 pour Monsieur le Sténographe, c'est R-A-Z-K (sic).
20 C'est exact?

21 R. Je pense que vous faites référence à une de vos
22 questions. Peut-être que ça serait plus simple
23 d'avoir, c'est une de vos questions là.

24 Me ADINA GEORGESCU :

25 La pièce. Oui Maître Hamelin si c'était possible

1 juste de référer à la cote de la pièce pour qu'on
2 puisse voir exactement l'extrait auquel vous faites
3 référence.

4 Me PAULE HAMELIN :

5 Bien, j'étais dans son rapport, là. J'étais dans la
6 note infrapaginale à la page 6 de son rapport. Je
7 vais arriver avec mes autres questions.

8 Me ADINA GEORGESCU :

9 Est-ce que ça serait possible, Madame la Greffière,
10 d'afficher le rapport peut-être sur l'écran pour
11 permettre à monsieur Lessard de prendre
12 connaissance de l'extrait?

13 Me PAULE HAMELIN :

14 Oui. Je n'ai pas de difficulté, mais c'était pas
15 dans mes... pour l'instant dans mes demandes de
16 renseignements.

17 R. Mais oui, c'est bien Ryan & Abdel Razek.

18 Q. **[167]** O.K. Et si je comprends bien, c'est une étude
19 de deux mille douze (2012) mais qui est basée sur
20 des données de deux mille trois à deux mille sept
21 (2003 à 2007)?

22 R. Oui, exactement.

23 Q. **[168]** Et vous êtes d'accord avec moi qu'à cette
24 époque-là le marché du carbone n'était pas encore
25 établi?

1 R. Vous avez tout à fait raison, mais l'avantage c'est
2 que ça s'appliquait au Québec.

3 Q. **[169]** D'accord. Peut-être que là, vu qu'on est dans
4 le rapport, je vais aller à la page 5. Juste... oui
5 tout à fait. Alors ici vous parlez de... je pense
6 qu'on est au... j'essaie de retrouver ma citation.
7 Est-ce qu'on est bien à la page 5? J'ai peut-être
8 pas la bonne... Cinq du document, oui, excusez-moi.
9 Exact. Merci vous êtes en plein dessus. On y décrit
10 Énergir comme une société de distribution en gaz
11 naturel appartenant à Noverco. Puis là on parle de
12 la transaction Trencap etc. Est-ce que je dois
13 comprendre que dans la description que vous faites
14 ici vous parlez plutôt de Énergir Inc. et non pas
15 de Énergir S.E.C.?

16 R. Bien je vais vous avouer que là... le droit
17 corporatif, là, je ne pourrais pas dire exactement.

18 Q. **[170]** Descendre à la page 6. Alors je pense que
19 c'est au... à partir de la ligne 9. Vous faites
20 référence à la cause tarifaire 3809-2012 et vous
21 dites :

22 Énergir (anciennement Gaz Métro)
23 soulevait l'impact financier potentiel
24 de la création du Fonds vert (2006) et
25 de l'adhésion du Québec à la Western

1 Climate Initiative.

2 Est-ce que vous savez si, dans le cadre de la
3 décision qui a été rendue par la Régie dans ce
4 dossier-là, elle a pris en considération ou retenu
5 plutôt les risques qui sont mentionnés, soit celui
6 de la question de la création du Fonds vert et de
7 l'adhésion du Québec à la Western Climate
8 Initiative?

9 R. J'ai pas... j'ai pas de souvenir, là.

10 Q. **[171]** On va parler brièvement du mouvement de
11 bannissement. Je comprends que dans ce cas-ci, pour
12 le mouvement de bannissement, contrairement à
13 l'ancrage que vous avez mentionné dans cas-ci, vous
14 avez regardé... vous avez regardé ce qui se passait
15 aux États-Unis? C'était pas juste Québec?

16 R. Bien c'est une tendance, là, qui allait affecter le
17 Québec, là, on le voit de toute façon dans le monde
18 municipal, donc ça on n'est pas... c'est un
19 mouvement qui est là, qui... dans l'immédiat, là,
20 ça fait qu'on fait... on fait justement le
21 parallèle avec la situation du Québec, là, donc ça
22 fait partie du paysage. Ça fait partie des risques
23 qui sont présents dans l'actuelle décennie, là. Je
24 pense que c'était ça qu'on voulait mettre de
25 l'avant.

1 Q. **[172]** Je vais vous demander, Madame la Greffière,
2 encore un peu de votre indulgence, je vais
3 retourner à notre demande de renseignements, la
4 pièce B-0163, la question 2.2, à la page 4. Puis
5 peut-être juste avant cette question-là, le
6 mouvement en question, là, dont vous parlez, mais
7 qui a été repris... qui aurait été repris au
8 Québec, je comprends qu'il faisait référence à
9 l'interdiction du gaz dans les nouvelles
10 constructions, c'est exact?

11 R. Excusez, je... pouvez-vous répéter votre question?

12 Q. **[173]** Oui. Quand vous parlez du... du mouvement au
13 Québec, de la... ce qui a pu être perçu au Québec
14 quant à ce mouvement-là, ma question c'est : vous
15 êtes d'accord avec moi pour dire que l'interdiction
16 du gaz qui était demandée par ce... par le
17 regroupement en question était à l'égard des
18 nouvelles constructions?

19 R. Oui, exact, les citations allaient dans ce sens-là.

20 Q. **[174]** O.K.

21 R. Mais il y a... ce qu'on met de l'avant c'est qu'il
22 y a un risque aussi que ça se dirige aussi vers...
23 vers l'existant. Il y a déjà de la pression, comme
24 on l'a vu avec le Plan climat de la Ville de
25 Gatineau. Quand on voit qu'il y a des intervenants

1 qui parlent de ça, d'hémorragie environnementale,
2 ça... ça illustre le risque plus grand qu'il y a
3 dans l'actuelle décennie.

4 Q. [175] Je vous réfère donc à 2.2. On vous
5 demandait :

6 2.2 [...] autres que les articles de
7 presse cités en référence, [est-ce que
8 vous avez] plus de détails sur le
9 mouvement de bannissement [...]

10 Donc, essentiellement est-ce que vous avez autre
11 chose que les articles de presse? Et là, votre
12 réponse c'est :

13 Aviseo est appelée ici à effectuer une
14 recherche supplémentaire à l'égard
15 d'une question dont les contours sont,
16 de plus, imprécis. De surcroît,
17 l'information recherchée par
18 l'intervenant, si elle existe, est
19 accessible publiquement.

20 Pouvez-vous m'expliquer votre... votre réponse?

21 R. Bien en fait c'est... ça aurait représenté quand
22 même un effort considérable de faire une revue de
23 presse, de surcroît régionale, pour aller chercher
24 tous les éléments de bannissement, là, c'était
25 extrêmement large, là, qui était comme demande.

1 Ceci dit, dans notre rapport, on fait bien
2 le parallèle avec le monde municipal, même si le
3 bannissement est beaucoup plus large. Vous avez
4 Montréal, vous avez Gatineau, Sherbrooke s'en
5 vient. Donc, ça donne suffisamment d'exemples, à
6 notre avis, pour montrer qu'il y a un risque de ce
7 côté-là.

8 Q. [176] Mais présentement, vous êtes d'accord avec
9 moi que quand on regarde, que ce soit le PEV, la
10 compréhension des gazières du PEV dans le plan de
11 résilience, au niveau des volumes et caetera, vous
12 êtes d'accord avec moi que ce n'est pas un risque
13 qui est visé soit par, présentement, dans le niveau
14 de... ce n'est pas quelque chose qui est prévisible
15 au niveau du gouvernement ni du côté des gazières?

16 R. Bien, dans la notion de risque il y a
17 l'imprévisibilité, on n'a pas à attendre de preuve,
18 il y a une direction. Puis quand on est dans une
19 politique publique, c'est une orientation puis ça
20 donne le courant, ça donne l'action
21 gouvernementale.

22 Oui, dans certains cas, par exemple, dans
23 l'hydrogène, ça a mené à un changement législatif
24 ou pour ce qui est du mazout, mais c'est une
25 direction, c'est un mouvement.

1 Donc, on n'a pas besoin d'avoir quelque
2 chose de concret, une preuve, pour que ça soit un
3 risque. Le risque, par définition, est incertain.
4 Je pense que c'est le sens de nos propos.

5 Q. [177] D'accord. Ça complète les questions que
6 j'avais pour vous. Je vous remercie.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci, Maître Hamelin. Est-ce qu'il y a des
9 questions du côté de maître Turmel ou de maître
10 McDevitt David?

11 Me ANDRÉ TURMEL :

12 Pas de question additionnelle, Monsieur le
13 Président.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci.

16 Me ÉRIC McDEVITT DAVID :

17 Il n'y aura pas de question de notre part, non
18 plus.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Très bien. Alors, on irait aux questions du côté de
21 la Régie, Maître Legault? Pas de question, merci.
22 Madame Falardeau non plus? Maître Duquette, pas de
23 questions?

24 Bien, peut-être, juste une question d'ordre
25 général, Monsieur Lessard.

1 INTERROGÉ PAR LA FORMATION

2 LE PRÉSIDENT :

3 Q. [178] Dans votre rapport, vous identifiez cinq
4 grandes catégories de risques, puis vous avez pris
5 la peine de préciser qu'évidemment, tout ça, c'est
6 dans le contexte spécifique du Québec.

7 Si on regarde, disons... Bien, je vais vous
8 demander de commenter, disons, une lecture. Si on
9 regarde, disons, l'organisation institutionnelle au
10 Québec dans le secteur énergétique, est-ce qu'on ne
11 pourrait pas la considérer comme un facteur
12 d'atténuation des risques appréhendés?

13 Quand je parle d'organisation
14 institutionnelle, bien, si on regarde du côté de
15 l'électricité, on a une grande société d'État qui
16 est propriétaire des actifs. Du côté d'Énergir,
17 c'est aussi une organisation publique qui est
18 propriétaire.

19 Disons qu'il y a beaucoup de public dans le
20 secteur énergétique au Québec. Il y a comme un
21 espèce de... on pourrait le qualifier de tradition
22 de concertation, aussi, du côté gouvernemental.
23 Alors, est-ce que dans toute cette organisation-là,
24 ça ne fait pas en sorte de, disons, qu'il est plus
25 facile de faire face, disons, aux risques

1 appréhendés par la transition énergétique?

2 R. Bien, j'ai tendance à être d'accord avec vous. Il y
3 a une cohésion dans les politiques publiques du
4 gouvernement, ce qui ajoute à la probabilité des
5 risques.

6 Je pense que vous avez raison, il y a une
7 condition du succès du point de vue gouvernemental,
8 mais du point de vue d'affaires des gazières, ça
9 demeure des risques. Les mesures qui vont être
10 prises, par exemple, quand on pense aux GNR, à
11 l'hydrogène, ce sont des mesures risquées en elles-
12 mêmes. Donc, on veut répondre à la transition
13 énergétique, mais la façon d'y répondre, c'est
14 risqué.

15 Ne serait-ce que pour l'approvisionnement,
16 dans l'hydrogène, il y a beaucoup d'incertitude, ne
17 serait-ce que technologique. On ne sait pas, le
18 modèle commercial, comment il va se comporter. GNR,
19 on va chercher les projets les plus faciles, comme
20 on l'a fait dans l'hydroélectricité, on est allé
21 chercher les projets les plus faciles.

22 Mais rendu en deux mille vingt-cinq (2025),
23 rendu en deux mille vingt-six (2026), comment ça va
24 se comporter? Il y a des mesures d'aide du
25 gouvernement, mais parfois, l'horizon arrête en

1 deux mille vingt-trois (2023), par exemple, pour ce
2 qui est des projets de GNR.

3 Donc, ce sont encore des risques, que nous
4 réserve l'avenir par la suite. Donc, c'est un... ce
5 sont des mesures risquées pour... du point de vue
6 d'affaires de ces organisations-là. Puis, nous,
7 notre conclusion, c'est que ces risques-là sont
8 plus importants que ce qu'on a vécu dans la
9 décennie précédente.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Très bien, merci. Alors, on aurait déjà terminé le
12 panel 2.

13 Juste une petite précision, au niveau des
14 engagements, là, qui doivent être numérotés. Donc,
15 l'engagement qui a été pris tantôt, concernant la
16 vérification d'une citation du rapport Aviseo,
17 c'est donc l'engagement numéro 1 des demanderesses,
18 on le notera.

19 Donc, le bloc 2 est terminé. Alors, du côté
20 des demanderesses, là, je ne sais pas, est-ce qu'on
21 serait prêt à passer tout de suite au bloc 3 ou on
22 reste là, tel quel, puis on reprend demain matin
23 avec le bloc 3, le panel 3?

24 Me PATRICK OUELLET :

25 Nous permettez-vous de prendre juste deux petites

1 minutes pour en discuter? Et...

2 LE PRÉSIDENT :

3 Oui. Très bien.

4 Me PATRICK OUELLET :

5 ... on vous revient avec la réponse immédiatement.

6 LE PRÉSIDENT :

7 D'accord.

8 Me PATRICK OUELLET :

9 Donc, après concertation, là, on constate que le...

10 Je crois que j'ai perdu... Est-ce que vous

11 m'entendez? En fait, j'ai perdu les régisseurs.

12 Me ADINA GEORGESCU :

13 Oui. Ah!

14 Me PATRICK OUELLET :

15 Ah, voilà!

16 Me ADINA GEORGESCU :

17 Ah, voilà! Parfait.

18 Me PATRICK OUELLET :

19 Alors, vous nous entendez?

20 LE PRÉSIDENT :

21 On fait courir... Allô. On fait courir notre

22 greffière, ici, là.

23 Me PATRICK OUELLET :

24 Peut-être que ça va lui donner un petit répit.

25 Donc, on s'est concerté, puis on constate avec le

1 calendrier, là, que le contre-interrogatoire devait
2 se terminer à la pause de demain matin, donc on
3 serait quand même en avance si on commençait...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Oui, oui.

6 Me PATRICK OUELLET :

7 ... juste demain matin avec le panel 3, ce serait
8 notre préférence.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Parfait. Très bien. Alors, ça va être tout pour cet
11 après-midi. Merci beaucoup à tous.

12 Me PATRICK OUELLET :

13 Parfait, merci.

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Merci beaucoup.

16 Me PATRICK OUELLET :

17 À demain.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Au revoir.

20 AJOURNEMENT

21

22

23

1

2

SERMENT D'OFFICE :

3

Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,

4

certifie sous mon serment d'office, que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

exacte et fidèle des notes recueillies par moi au

7

moyen du sténomasque d'une retransmission en

8

visioconférence, le tout conformément à la Loi.

9

10

ET J'AI SIGNE:

11

12

13

Sténographe officiel. 200569-7

14